

MÉMOIRES  
DE  
L'ACADÉMIE  
DE NIMES

IX<sup>e</sup> SÉRIE  
TOME LXXVIII  
Année 2004



ACADÉMIE DE NIMES

16, rue Dorée  
NIMES (Gard)

2006

## TABLE DES MATIERES

<i>Compte rendu des travaux de l'Académie - Année 2003</i> par M. Roger Grossi.	p.7
<i>Au XVIII<sup>e</sup> siècle, de Nîmes au quai des Orfevres (Paris), Jérémie Ferrier et sa famille, ou la fatalité</i> par M <sup>me</sup> Nicole Agussol, correspondant.	p.11
<i>Migration, mythe, rituel et culture</i> par M. Olympe Bhély-Quenum, correspondant.	p.27
<i>La forêt médiévale au miroir des cartulaires et de l'anthracologie</i> par M <sup>me</sup> Aline Durand, correspondant.	p.45
<i>Napoléon Bonaparte et les protestants</i> par M. Galtier, membre résident.	p.55
<i>Un paléontologue humaniste, Stephen Jay Gould</i> par M. Pascal Gouget, membre résident.	p.71
<i>Le langage symbolique</i> par M <sup>me</sup> Catherine Marès, membre résident.	p.81
<i>Les sept dormants de l'Atlas</i> par M. Christian Salenson, membre résident.	p.101
<i>Mistral et la Mourgue</i> par M <sup>me</sup> Marcelle Viala, membre résident.	p.115
Classe des membres honoraires	p.127
Classe des membres résidents	p.129
Classe des membres non résidents	p.133
Correspondants	p.135
Académies, Sociétés savantes et Organismes correspondants.	p.141

## COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE Année 2003

par Roger GROSSI

Membre résidant, président sortant

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président du Conseil Général,  
Monsieur le Maire de Nîmes - Métropole,  
Mesdames et Messieurs les Membres de l'Académie,  
Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'usage, il m'appartient, comme président sortant, de relater sommairement ce que fut, pour l'Académie de Nîmes, l'année qui vient de s'écouler.

L'année a été marquée par une longue série de décès :

Trois membres honoraires, trois membres correspondants, deux membres résidants, un membre non résidant, nous ont quittés :

- M. Witney STODDARD professeur émérite au Williams Collège de Williamstown aux U.S.A. Il a consacré une partie de ses travaux à l'Abbaye Psalmodi, membre honoraire ( décédé le 2 avril 2003).
- M. Jean LABASSE, de Lyon, correspondant (au printemps 2003).
- Maître André GALY, membre honoraire (en juillet à Nîmes).

- M. Noël CANNAT, vice-président, le 24 juillet, emporté d'une manière imprévisible au moment où il venait de nous offrir une de ses œuvres maîtresses « Prélude à l'inversion de l'empire ». La richesse de sa culture, sa connaissance concrète du monde des pauvres nous ont beaucoup apporté et nous attendions beaucoup de sa présidence.
- M. Marcel ARGENSON, correspondant de Nîmes (le 29 août).
- Maître Jean GOUJON, membre résidant, président de la Fédération pour l'Institut Jean-François Séguier, un des avocats éminents du Barreau français (le 29 septembre).
- M. le Préfet Robert POUJOL, brillant historien du Protestantisme français, membre non résidant, membre de l'Académie de Montpellier (en octobre).
- M. le Dr Lucien SIMON, remarquable historien du Judaïsme français, membre honoraire (le 15 octobre).
- M. Joseph ARTAUD, mètre d'Obro du Félibrige, correspondant de Nîmes (le 16 novembre).

Nous avons accompagné ceux qui étaient proches et exprimé à toutes les familles de nos confrères notre reconnaissance pour leur service au milieu de nous et notre sympathie à leur famille, à l'occasion de leur deuil.

Neuf départs, et heureusement neuf arrivées.

Pendant ma trop brève période d'activité, j'ai eu la joie et l'honneur d'accueillir trois nouveaux membres résidants et neuf correspondants.

Les nouveaux académiciens :

- M. Pierre-Marie MICHEL reçu le 23 mai au fauteuil de M. LAMARQUE.
- M. Antoine BRUGUEROLLE, reçu le 20 juin au fauteuil de M. Lucien FRAINAUD.
- M. Bernard MOUNIER, reçu le 9 janvier au fauteuil de M. Aimé VIELZEUF.

Les nouveaux correspondants :

Ils furent accueillis, tous les six, le 9 mai 2003.

- M. Stéphane ALLUT
- M. Dominique BORNE
- M. Jacques CADENE

- M. François CAPELIER
- Mme Adeline DURAND
- M. François PUGNIERE

Nous vous présentons maintenant l'ensemble des communications qui ont été données pendant l'année 2003.

- le 10 janvier : M. Pierre-Yves KIRSCHLEGER, correspondant, « L'Académie de Nîmes et François Guizot ».
- le 24 janvier : M. Daniel-Jean VALADE, membre résidant, « Carnet de Villard de Honnecourt, architecte médiéval ».
- le 14 février : M. Jean-Michel FAIDIT, correspondant, « Nîmes et l'Astronomie ».
- le 14 mars : M. Alain AVENTURIER, correspondant, « Enjeux éthique de la biodiversité ».
- le 28 mars : M. Jacques LEVY, membre résidant, « Rembrandt, les Juifs et la Bible ».
- le 11 avril : Mme Michèle PALLIER, correspondant, « Un salon protestant du félibrige, Dono Andriano reçoit Frédéric Mistral ».
- le 25 avril : M. Henri HUGUES, membre résidant, « Une élection en Corse ».
- le 3 octobre : M. Gabriel AUDISIO, membre résidant, « Les actes notariés, source d'histoire des mentalités du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle ».
- le 24 octobre : M. Charly-S. JALLATE, membre résidant, « Pour que l'enfant paraisse. Avancées dans le domaine de l'assistance médicale à la procréation : risques et dérives ».
- le 7 novembre : M. Victor LASSALLE, membre honoraire, « Un type peu

connu d'édifices romans dans le sud-est de la France, les chapelles courtes ou église à nef courte, un premier état de la question ».

- le 28 novembre : M. Jacques DESCHARD, correspondant, « Création de la nouvelle route d'Auvergne et rôle de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Jean-Louis Pommier, mon ancêtre ».

- le 3 décembre : M. André COSTABEL, membre résidant, « Le microcrédit, élément décisif de lutte contre la pauvreté ».

- le 19 décembre : M. Charles PUECH, membre résidant, « Jehan d'Ivray, femme de lettres, ou l'aventure égyptienne ».

Compte tenu du temps qui nous est imparti, nous ne pouvons relater que brièvement quelques faits de notre activité 2003.

Mme Catherine Marès a représenté l'Académie, à Paris, à la Rencontre annuelle des Académies de province.

Lors de la Journée du Patrimoine, nous avons eu beaucoup de visiteurs et beaucoup de questions sur l'histoire et les missions des Académies.

Après avoir consacré beaucoup de temps et d'argent à l'entretien de l'hôtel Davé, nous avons pu, en 2003, réaliser les travaux concernant l'hôtel de l'Académie et particulièrement la restauration de sa façade.

Nous avons eu le plaisir de voir grandir le nombre des participants à nos deux Prix, Forado et Issoire, et cela grâce aux efforts d'information de nos professeurs d'Université et au travail de nos confrères et consœurs, Mlle Viala et M. Audisio.

Enfin, il faut vous annoncer que nous avons bien avancé l'informatisation de notre bibliothèque et notre ouverture au réseau Internet. Notre gratitude est grande envers la Municipalité de Nîmes qui a mis à disposition gracieuse un employé, M. Laurent Bertin, chargé de cette mission. Il nous faut aussi remercier M. Gabriel Audisio qui a supervisé l'opération à l'Académie.

Pardonnez-moi d'avoir été si long et surtout d'avoir passé sous silence l'essentiel, la joie et l'honneur, que signifie pour nous le fait d'être appelés à servir en équipe dans notre vénérable et jeune Académie.

**AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE,  
DE NIMES AU QUAI DES ORFÈVRES (PARIS)  
JÉRÉMIE FERRIER ET SA FAMILLE,  
OU LA FATALITÉ  
par Nicole AGUSSOL  
Correspondant**

En réalité, il est bien délicat de parler de ce pasteur qui enfiévrâ notre ville pendant dix ans, se convertit au catholicisme, côtoya avec sa famille la Cour de Henri IV et de Louis XIII, intéressa Richelieu et auquel on attribua une « légende noire » qui s'accomplit dans sa descendance.

Paul Valéry a écrit dans *Regards sur le Monde Actuel* : « L'histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'Intellect ait élaboré... L'Histoire fait rêver, enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leurs vieilles plaies, les conduit au délire des grandeurs ou à celui de la persécution... L'Histoire justifie ce que l'on veut, n'enseigne rigoureusement rien, car elle contient tout et donne des exemples de tout »...

Cette phrase, qui a tellement interpellé autrefois mes 17 ans, me revient à l'esprit pour vous raconter l'histoire œcuménique s'il en fut, de ce pasteur, Jérémie FERRIER et de sa famille sur fond de « guerre de religion ».

Replaçons nous dans le temps, au XVI<sup>e</sup> siècle. Dès 1518 Luther avait déjà pris violemment à partie la papauté et, dans chaque région, le climat se détériorait entre les catholiques et ceux que l'on appelait les Religionnaires,

Nîmes étant d'après Léon Ménard l'une des principales villes des pays du Languedoc et, plus précisément, la quatrième « ayant voix d'opinion » après Toulouse, Montpellier et Carcassonne et on note que déjà en 1565, une plainte des Consuls accusant le Président du Présidial et ses membres de partialité, comme appartenant tous à la R.P.R., est remontée jusqu'au roi Charles IX, qui s'en préoccupa, mais confirma toutefois les privilèges de la Ville.

Il faut se souvenir que les protestants n'étaient pas sans influence à la Cour, le roi Charles IX n'appelait-il pas l'amiral de Coligny « mon Père », au grand dam des Guise, chefs du parti catholique des ligueurs, qui auraient volontiers coiffé la couronne des Valois, et ce, sous l'œil inquiet mais vigilant de Catherine de Médicis, et que cette influence n'est pas sans rapport avec le massacre de la Saint-Barthélemy en 1572, quatre ans avant la naissance de Jérémie Ferrier. C'est dans ce contexte que l'histoire de cette famille, qui s'éteindra un siècle plus tard dans des circonstances dramatiques, peut être observée.

### **Dès l'abord de 1575 à 1613 - Nîmes - le pastorat**

Jérémie Ferrier est donc né en 1575 d'un père pasteur, dans une famille rurale, du Rouergue, de petite extraction, ce qui ne sera pas sans importance dans la constante affirmation de sa personnalité - orphelin très tôt, il a été recueilli par un pasteur d'Anduze qui lui fit faire de brillantes études tant au collège de Nîmes qu'à l'académie de Théologie de cette ville (fondée en 1561 par le Consistoire).

Dès 1595, à 19 ans il fut nommé pasteur à Aumessas (près du Vigan) et l'année suivante à Alès puis en 1601 à Nîmes. Il avait alors 25 ans.

Jérémie Ferrier a tout de suite montré un talent de controversiste très apprécié et l'on disait « sa plume » aussi redoutable que sa parole, car non seulement il prêchait mais donnait des cours à l'Académie ce qui l'amena à faire soutenir en 1602, par un de ses élèves « doctorant », une thèse quelque peu subversive : « le Pape Clément VII était l'antéchrist incarné » (thème déjà développé par Luther en 1518).



Son renom, en France, était tel que cette affaire fit scandale dans tout le Royaume, que des poursuites furent engagées contre lui par le Parlement de Toulouse, devint une affaire d'État qui alla jusqu'au roi Henri IV, lequel calma les choses en bloquant la procédure - sans toutefois, en fin politique, l'éteindre.

Jérémie Ferrier revint à Nîmes en triomphateur - on alla jusqu'à le traiter de « Héros antique » c'est tout juste si on ne lui éleva pas une statue - à tel point qu'en 1603 le Synode de l'Église Réformée demanda l'intégration de cette thèse sur la papauté dans la confession de foi, ce qui à nouveau déchaîna les passions et amena le Roi à interdire aussitôt cette « provocation » - n'oublions pas que l'Édit de Nantes n'avait été promulgué que 5 ans auparavant, que les esprits étaient loin d'être calmés - tant était fragile l'équilibre péniblement établi. Henri IV pour en terminer chargea Sully de « négocier » avec notre pasteur virulent pour qu'il cesse ses insultes en échange de l'arrêt de la procédure judiciaire induite par le Parlement de Toulouse.

Dès 1603, l'on peut dire que Jérémie Ferrier était l'un des pasteurs les plus en vue du Royaume, prêchant à Paris avec un immense succès et exerçant, à Nîmes, un véritable magistère.

En 1606-1607, il se mêla de la politique de la ville en attaquant, en chaire, avec violence et le talent qui lui était reconnu, la gestion des Consuls, aidé en cela par le Consistoire qui, souvent, censura ceux-ci, ce qui augmenta le malaise qui régnait déjà dans Nîmes.

Entre 1607 et 1610, il continua ses nombreux aller et retour vers Paris espérant, notamment grâce à l'appui de Sully, obtenir une chaire dans la capitale, ce qui était acquis quand le couteau de Ravallac décida de son retour à Nîmes où il se signala par des « prédications appelant à l'union de tous les Réformés face aux périls que la mort d'Henry IV, auteur de L'Édit de Nantes, laissait craindre ».

Son retour à Nîmes qu'il pensait définitif n'était pas sans raisons :

Il estimait que les Nîmois avaient besoin de lui, ce qui n'était pas faux, mais, en réalité si son talent oratoire n'était pas en cause, de violentes discussions l'avaient opposé à certains de ses collègues parisiens à forte personnalité, comme lui, qui redoutaient (on s'en doute) son ambition avérée et qui étaient beaucoup moins malléables que les Nîmois.

Lors de l'été 1610, il s'en prit violemment aux Jésuites dans ses sermons, les traitant de régicides, reprochant, non moins violemment, aux Consuls nîmois leur laxisme envers eux, qui leur faisait tolérer leur activité, ce qui échauffa tellement les esprits que des troubles faillirent éclater et que les autorités nîmoises, furieuses, lui intentèrent un procès, qui n'eut pas de suite car le Gouverneur de la Province (Duc de Ventadour) imposa silence aux deux parties et ainsi régna dans Nîmes, entre 1610 et 1613, un « calme relatif lourd de ressentiments accumulés ».

En 1611, la régente Marie de Médicis accorda aux Réformés le droit de tenir à Saumur une Assemblée politique comprenant, outre les grands noms du Royaume de cette confession, notamment le ministre Jérémie Ferrier.

L'enjeu de cette Assemblée était de savoir si les Protestants devaient se contenter de l'Édit de Nantes, tel qu'enregistré, ou au contraire exiger l'application de la version initiale de cet Édit qui leur était plus favorable.

Après délibération, cinq membres de ladite Assemblée allèrent rendre compte à la Régente des conclusions retenues, dont Jérémie Ferrier, qui au lieu de se montrer intransigeant assura celle-ci de la soumission des Huguenots, ce qui, quand il revint à Saumur, le fit accuser de trahison par les siens - notamment le Duc de Rohan - qui trouvèrent son attitude suspecte, à telle enseigne qu'il dut s'en expliquer peu après au synode de Montpellier et s'expliquer aussi sur l'origine douteuse d'une terre qu'il avait reçue d'Henri IV sans que l'on en connaisse les motifs, ainsi que sur la diffusion d'un violent libelle en faveur d'un proche de Marie de Médicis qui voulait obtenir le gouvernorat de la ville d'Aigues-Mortes, ce qui d'ailleurs fut chose faite.

Cependant, après ses explications, il obtint un « satisfecit » du Consistoire de Nîmes, qui ne convainquit personne car trop de zones d'ombre le concernant restaient à élucider, et que c'est ainsi que notre pasteur fut déféré en 1612 devant le Synode national de Privas qui, en son absence, ne le ménagea pas, lui reprochant :

- sa désertion de l'Église de Paris où il venait d'être nommé en 1610,
- l'affaire d'Aigues-Mortes - l'obtention mystérieuse d'une terre,
- la perception injustifiée d'une somme de 3000 livres de l'Académie de Théologie.

Le Synode n'alla pas toutefois jusqu'à l'accusation de trahison, mais rendit une sentence sévère, ordonnant :

- des excuses publiques,
- le remboursement des 3000 livres et la restitution de la terre mystérieusement obtenue,
- et surtout, l'abstention de participer à toute assemblée politique pendant 6 ans et d'exercer son Ministère en dehors du Languedoc.

Autrement dit, il était exclu des instances dirigeantes du Protestantisme français mais il restait pasteur.

Cette sentence rigoureuse n'émut absolument pas Jérémie Ferrier qui, sûr de lui, de son « aura », de sa popularité et de son influence, compta sur l'Église de Nîmes pour obtenir la révision de la sentence synodale et se rendit sans désespérer à Paris pour obtenir l'office de Lieutenant Criminel du Présidial de Nîmes, créant ainsi un « gallicanisme huguenot » correspondant à ses idées politiques et religieuses et prenant un risque non négligeable et mal calculé, car il ne pouvait ignorer que la discipline ecclésiastique réformée proscrivait formellement le cumul d'un Ministère avec une charge publique et il commit une grave erreur en passant outre, s'aliénant ainsi :

- le Consistoire de Nîmes,
- les membres du Présidial, car l'office en question avait été supprimé et racheté collectivement par la compagnie plusieurs années auparavant, ce qu'il ne pouvait ignorer non plus.

Là encore, il y eut procès par les siens et il dut se contenter d'une simple charge de Conseiller au Présidial.

Dans l'intervalle et devant cette attitude, les autorités ecclésiastiques réformées engagèrent contre lui, le 20 juin 1613, une procédure d'excommunication dont la sentence fut proclamée en chaire le 14 juillet 1613, veille du jour où il devait prendre ses fonctions au Présidial.

Les motifs de cette sentence étaient extrêmement sévères : « prononçons le dit Maître Jérémie Ferrier être, homme scandaleux, incorrigible, impénitent, indisciplinable... Et comme tel... l'avons jeté et le jetons hors la compagnie des fidèles et l'avons retranché et le retranchons de la Communion des Saints... déclarons que, par un juste jugement de Dieu, il est livré à Satan. »

Là encore, Jérémie Ferrier « s'en moqua », pensant que sa popularité le servirait et il se rendit dès le 15 juillet, soit le lendemain de la proclamation de son excommunication, en grande pompe, ostentiblement au Présidial mais il avait sous-estimé la rancœur accumulée contre lui et l'exaspération de la foule de ses ex-coréligionnaires, ce qui déclencha sur son passage une véritable émeute : on le conspua, des femmes le bombardèrent avec des trognons de courges en criant « vois-le, vois-le le traître Judas » - il reçut même une pierre au visage, le sang coula, la foule se déchaîna et il dut en toute hâte se réfugier chez un collègue du Présidial, pendant que l'on saccageait sa maison dans laquelle sa femme était sur le point d'accoucher de leur fille Marie.

Après plusieurs jours de traque « il quitta la ville » à la sauvette, ce qui déclencha une nouvelle émeute, et partit avec sa famille, d'abord pour Beaucaire puis pour Paris, bien résolu à se venger des Nîmois qui l'avaient humilié et à obtenir une indemnité pour la destruction de ses biens.

**Et c'est ainsi que commença la deuxième partie de sa vie à Paris: (1613 - 1626)**

Le 7 septembre 1613 il abjura le protestantisme, ce qui, compte tenu de sa personnalité, ne passa pas inaperçu d'autant que le clergé catholique voulait

faire de cette conversion un « coup publicitaire » et, en reconnaissance de deux ouvrages sur l'antéchrist soutenant l'inverse des thèses jusque-là affirmées, lui octroyèrent aussitôt une pension annuelle de 2000 livres.

A partir de son abjuration il changea son prénom qu'il trouvait trop "Huguenot" en Hieronyme (Jérôme) ainsi que celui d'un de ses fils, Isaac, en Jean, sa fille Marie ayant celui qui convenait !

Dès ce moment-là, il n'eut plus qu'une idée, obtenir

- à nouveau une charge intéressante et lucrative à la Cour,
- une indemnisation substantielle des biens saccagés à Nîmes (ce qui sera fait)
- ainsi qu'une rectification des conclusions de l'Assemblée de Saumur.

Une période de flottement s'instaura alors pendant laquelle il se rapprocha des milieux intellectuels de la Capitale et des gens de Cour, ainsi que de tous ceux qui pouvaient l'aider, écrivant sans cesse - et fort bien - il obtint en 1619 une charge d'Historiographe du Roi (à ne pas confondre avec Historiographe de France) qui était en réalité une sinécure qui n'engageait à rien, sorte de « mécénat royal » permettant de pouvoir s'assurer les services d'écrivains en vue, et dans notre cas on peut se demander « si ce n'est pas son silence, vu son passé remuant, que l'on récompensait, tout autant que sa plume » ; mais, d'après ce que l'on peut déduire de son passé, « l'ambitieux tribun » qui paraissait s'être mué en érudit discret attendait en réalité une occasion le rapprochant du pouvoir réel toujours convoité. Il obtint en 1623 un poste de Conseiller d'État, sans jouer toutefois de rôle politique - ou infime - jusqu'à l'entrée en avril 1624 au Conseil du Roi du Cardinal de Richelieu, lequel, voulant infléchir la politique étrangère du royaume, notamment, vis-à-vis des Habsbourg, s'aperçut très vite qu'il avait besoin d'écrivains doués pour la polémique, mais sachant ménager les susceptibilités, dociles à ses instructions, et partageant ses points de vue et que, précisément, Jérémie Ferrier, avait le profil adéquat, d'autant que la politique de Louis XIII s'était durcie contre les protestants depuis 1617, et que pamphlets et libelles ne ménageaient ni les uns ni les autres et qu'il fallait y répondre.

Mais c'est surtout en politique étrangère que Jérémie Ferrier fut sollicité, notamment quand, en 1626, il suivit la Cour en Bretagne, faisant alors partie de ce que l'on appelait « les gens du Cardinal », et fit de nombreux aller et retour sur Paris pour suivre les procédures engagées contre les auteurs des libelles hostiles à la politique de Richelieu, transmettre les instructions de celui-ci et veiller à leur application.

Richelieu envisageait de confier à Jérémie Ferrier une charge importante : Ambassadeur de France en Hollande, quand atteint de ce que l'on appelait alors une « fièvre lente » (fièvre infectieuse) Jérémie Ferrier mourut au début de septembre 1626 et fut enterré, disent les historiens, dans le chœur de l'église Saint Sulpice, ce qui n'est pas tout à fait exact car, celle-ci fut érigée 20 ans après la mort de Ferrier, sur l'emplacement d'une modeste église de village dite « Saint-Sulpice-des-Champs », construite, elle, au début du XII<sup>e</sup> siècle, nous rappelant qu'au Moyen Age ce lieu était encore en dehors de Paris, tout près de Saint Germain-des-Prés, église agrandie aux XIV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et dont les cryptes, vestiges de ces anciennes églises, révèlent la trace de nombreuses inhumations.

Monseigneur Dalverny, qui a bien voulu se rapprocher du Curé de cette paroisse, nous a fait connaître qu'aucune plaque ni indication sur ceux enterrés précédemment n'existait dans l'église actuelle et pour cause, toutes les archives les concernant, notamment celles du XVII<sup>e</sup> siècle, ayant été détruites lors de la Révolution.

### **Mais qui était donc Jérémie Ferrier ?**

Le moment est venu de savoir qui était en réalité cet homme, totalement oublié aujourd'hui, mais dont l'influence a été si rapide et si importante qu'elle a perduré après sa mort dans sa famille, dans ce que l'on a appelé la « légende noire de Jérémie Ferrier ».

Il avait épousé Isabelle de Guiraut dont il eut neuf enfants, trois seulement ayant survécu, notamment une fille, Marie, qui, bien que n'ayant que 13 ans à la mort de son père, subira l'influence de son éducation jusqu'à en mourir.

Fils de pasteur, pasteur lui-même, il jouissait d'un prestige indéniable notamment à Nîmes où les protestants étaient majoritaires et où ses talents de controversiste - nous l'avons vu - ont été très vite reconnus, mais tout au long de sa vie, il a pensé que son « évidente roture lui collait à la peau » et son désir d'ascension sociale conditionnera toutes ses actions ; il a doté ses trois enfants de parrains nobles (noblesse de robe, certes, pas d'épée, mais noblesse tout de même), n'a cessé de se rapprocher des « élites » et du pouvoir, aidé par ses propres qualités intellectuelles redoutables, qu'il sut mettre au service d'une ambition indéniable, et doté d'une culture encyclopédique doublée d'une solide culture juridique, aimant user de syllogismes souvent d'un humour féroce qui "faisaient mouche".

Jérémie Ferrier sut acquérir une fortune considérable, grâce à une utilisation « fructueuse » de son capital, rentes, pensions et autres... et aussi par prêt d'argent, sorte d'usure pourtant formellement interdite, sachant toutefois mener grand train quand cela servait ses desseins, mais autrement d'une avarice sordide comme sa femme et sa fille le seront.

### **Pourquoi cet homme a-t-il abjuré ?**

On ne le sait pas, sa pensée s'articulant essentiellement autour de deux thèmes principaux :

- un rapport entre la politique et le religieux,
- la notion de la raison d'État.

Il n'a jamais donné de raison valable à sa conversion et a seulement dit :

« Dieu m'a fait cette grâce contre ma volonté, ma vocation a été violente parce que l'obstination de l'hérésie était fort grande. »

Ce qui fit dire à ses nombreux ennemis que « les chemins de la Providence rejoignent souvent ceux de la fortune ».

Toutefois sa femme resta protestante, ce qui ne laisse pas d'être curieux et là aussi reste sans réponse ! Certains ont dit que c'était parce que cela coûtait

moins cher de se faire enterrer dans un cimetière huguenot que dans un cimetière catholique, mais vous conviendrez que l'argument est plus que faible, surtout quand on s'appelait Madame Ferrier.

Jérémie Ferrier était doté d'un caractère complexe dominé par l'ambition, n'avait rien d'un mystique et disait : « on croit par autorité, on sait par raison », était quelque peu machiavélique et très conscient de l'importance de l'opinion publique à laquelle il se référait.

Joël Poivre, éminent chartiste qui s'est intéressé à cet homme au point de lui consacrer une partie de sa thèse, soutient, dans un livre récent, « que son engagement politique est le fruit de son désengagement spirituel et va jusqu'à le replacer dans le cadre général de la construction de l'État moderne, laïque et national et, en l'occurrence, monarchiste qui se substituerait à la vieille notion médiévale de chrétienté qui n'avait pu résister à la rupture de l'unité religieuse consommée au XVI<sup>e</sup> siècle » et d'ajouter que « l'intérêt de cet homme a été d'être à la fois un des témoins et un des acteurs de la modernité française au XVII<sup>e</sup> siècle ».

Cette indication est à rapprocher - sauf erreur de notre part - des conclusions de deux articles, parus les 29 et 30 avril 1998, du Professeur Gabriel Audisio sur le caractère composite de l'Édit de Nantes pour le quatrième centenaire de celui-ci, Édit qui marginalise les protestants en voulant les distinguer et qui, mettant fin à des guerres civiles entre concitoyens divisés en confessions rivales, peut dégager en ce sens « un certain et premier principe de laïcité dont l'apparition était promise à un brillant avenir ».

L'Édit de Nantes n'avait pas réglé tous les problèmes et l'effervescence des esprits paraît ne pas avoir cessé pendant tout ce XVII<sup>e</sup> siècle et n'oublions pas que, trois ans avant sa révocation dans les Lettres Patentes d'avril 1682 créant notre Académie, Louis XIV soulignait « qu'il souhaitait voir une certaine catégorie de notables pouvant... être amenés à faire cesser les troubles... rétablir la paix civile et religieuse dans cette région profondément divisée par la Réforme ».



## Dernier point

Ce que certains ont appelé « la légende noire » de la famille Ferrier a perduré à Nîmes puisque, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une habitation située à l'angle de la rue des Tondeurs et de la rue de l'Horloge, disparue maintenant, était appelée « la maison de l'Apostat », mais surtout cette légende a été soigneusement entretenue, après la mort de Jérémie Ferrier, par les protestants qui ne pardonnaient pas sa trahison à l'ancien pasteur et par les Jésuites qui avaient été durement malmenés par lui.

« Légende noire » car elle touchait ce qu'il y avait de plus bas dans l'homme et sa famille : leur incroyable avarice.

Madame Ferrier était connue dans tout Paris pour dire : « les écus sont faits pour rentrer dans les coffres et non pour en sortir » et sa fille Marie était « pire qu'elle ».

Celle-ci, née dans les conditions que l'on sait lors des émeutes de Nîmes, avait épousé Jacques Tardieu, lieutenant criminel au Châtelet qu'elle avait connu quant il instruisait l'assassinat de son malheureux frère Isaac - devenu Jean - par un malfrat, alors que ce malheureux homme défendait son valet.

Le couple Marie Ferrier-Jacques Tardieu était devenu la « Fable de Paris » comme exemple « d'avarice inconcevable ». Boileau, qui les connaissait bien dans sa X<sup>e</sup> Satire, traite Marie Ferrier de « monstre affreux » et parle d'une famille « avare et sordide ».

Tallemant des Reaux lui, assure, dans une de ses fameuses « Historiettes » (si dures mais si savoureuses), « qu'en comparaison de sa femme et de sa fille, Jérémie Ferrier aurait paru généreux » ami de Molière, il aurait dit que celui-ci s'était inspiré du couple Ferrier-Tardieu en écrivant « l'Avare » mais qu'en tous cas il est constant que Marie Ferrier a servi notamment de modèle à Racine sous le nom de Babounette dans sa pièce « Les Plaideurs ».

Le sordide atteignit son comble quand les deux époux, réputés pour être « cousus d'or », mais solitaires car avaricieux, furent assassinés pour être volés dans leur hôtel particulier du quai des Orfèvres (vieux nom datant du Moyen Age) dans l'île de la Cité.

C'est ainsi que pour conclure, en ne concluant pas, on en revient aux phrases de Valéry sur ce que l'on peut penser de l'histoire et de celle de cette étrange famille, dont le chef était né tout près de chez nous 20 ans avant la promulgation de l'Édit de Nantes, qui a fait la gloire de Nîmes pendant 10 ans, et dont on parlait dans les termes que je viens d'indiquer 20 ans avant la révocation de celui-ci, avant d'être totalement oubliée.

J'en terminerai avec cette phrase de Stéphane Mallarmé : « Ce qui m'intéresse dans l'histoire, c'est l'anecdote »

En voici deux, très courtes, qui intéressent et l'une l'histoire locale et l'autre celle de la descendance de Jérémie Ferrier.

1) - Devant l'église Saint-Sulpice, dans une des cryptes où est inhumé Jérémie Ferrier, se dresse une fontaine majestueuse surnommée par un mauvais jeu de mots « la Fontaine des quatre point cardinaux » non pas pour des raisons géographiques, mais parce que les quatre évêques qui y sont statufiés n'ont jamais été cardinaux, que ce soit Bossuet, évêque de Meaux, Fénelon, évêque de Cambrai, Massillon, évêque de Clermont, et si je vous en parle c'est que le quatrième est Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, prédicateur hors pair, narrateur, aumônier de la première Dauphine, décédé en 1710 dans notre ville et inhumé dans la Cathédrale, chapelle du Saint Sacrement.

2) - Le lieutenant criminel Tardieu et sa femme Marie Ferrier ont été assassinés dans leur hôtel situé, exactement, dans ce qui est l'actuel 36 quai des Orfèvres, que nous connaissons tous.

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE (PARTIELLE)

Principale source de cette communication, redevable aux ouvrages de référence de, notamment :

Léon MENARD, Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes - 1750-1758.

Joël POIVRE, professeur - Jérémie Ferrier - 1576 - 1626  
Du protestantisme à la raison d'Etat - Droz - Genève 1990,  
ouvrage remanié de la thèse présentée à l'École Nationale des Chartes intitulée :  
Controverse, conversion et politique au XVII<sup>e</sup> siècle : le cas de Jérémie Ferrier,  
soutenue en 1986.

Arlette LEBIGRE, agrégée de droit, professeur honoraire des universités de Paris et Clermont-Ferrand :

« Les Dangers de Paris au XVII<sup>e</sup> siècle » - l'assassinat de Jacques Tardieu, lieutenant criminel au Châtelet, et de sa femme (Marie Ferrier).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU GARD

- Fonds du consistoire de Nîmes.
- Fonds du consistoire d'Alès.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE GARONNE

- Fonds du Parlement de Toulouse, B 197 - Affaire de l'antéchrist

ARCHIVES COMMUNALES DE NÎMES

- Registre des délibérations du conseil de ville - XVII<sup>e</sup> siècle  
Fos 96-97-101-106-155-187.

ARCHIVES NATIONALES

- Arrêts du Conseil concernant Jérémie Ferrier - E 4b - 14 b - 37 b - 40 a.
- Registres des pensionnés du Clergé.
- Factum de Jérémie Ferrier - juillet 1613.
- Actes insinués au Châtelet de Paris par la famille Ferrier.

## BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

- Excommunication de Jérémie Ferrier ( 1613) Ms - fr . 4047.93.
- Recueil des actes des synodes provinciaux du Bas-Languedoc 1570 - 1595.
- Extraits pour registres du Trésor de l'Épargne concernant les Historiographes
- Ms - fr - 14127 - Phes.

## BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DU PROTESTANTISME FRANCAIS

- Quittance de Jérémie Ferrier pour ses gages de Conseiller d'État en 1623 Ms-7592.
- Papiers de Plessis-Mornay - originaux et copies, 1599 - 1608, notamment l'affaire de l'article sur l'antéchrist Ms-7637.

## SOURCES IMPRIMÉES

- Jérémie Ferrier : "De l'antéchrist et de ses marques contre les calomnies des ennemis de l'Église catholique ( 1614)".
- Daniel Coupe - La Rochelle 1615, anti Ferrier : Discours véritable de tout ce qui s'est passé en la ville de Nîmes... contre Jérémie Ferrier... excommunication 14 juillet 1613 (BN.Ln 27 7524) et émotion dans Nîmes le 15 juillet 1613... (Sl) 1613 Bn Ld 176-53.

## J. DELMAS

Jérémie Ferrier, pasteur controversiste - Vivre en Rouergue - N° 67 ( été 1989).

## AUTRES SOURCES

F. Meineck - « L'Idée de la raison d'État dans l'histoire des temps modernes »(Genève 1973).

## AUTRES OUVRAGES spécialement consultés ou relus

- Excommunication de Jérémie Ferrier - 14 juillet 1613
- Institut protestant de Théologie - Faculté de Théologie de Montpellier 1708 - (s.i. 1613).

- 
- Gabriel AUDISIO, professeur d'histoire à l'Université de Provence, deux articles parus dans le Figaro les 29 et 30 avril 1998 à l'occasion du 4<sup>ème</sup> centenaire de la promulgation de l'Édit de Nantes.
  - Albin MICHEL : Nîmes et ses rues - 1876 . 1877.
  - Aimé SERRE : Les rue de Nîmes du Moyen Age à nos jours.
  - J. GARRISSON : l'Édit de Nantes et sa révocation 1685 - Paris - Histoire d'une intolérance.
  - P. CHAUNU : Controverses entre Catholiques et Protestants 1598 - 1685 Desgraves (Genève).
  - Paul VALÉRY : Regards sur le Monde actuel - la Pléiade p. 935.
  
  - Nicolas BOILEAU - DESPRÉAUX : Satire X.
  - Jean Racine : Les plaideurs, Acte I scène IV.
  - MOLIÈRE : L'Avare.
  - TALLEMANT DES REAUX : Édition Adam 1967 - La Pléiade p.109.

## MIGRATION, MYTHE, RITUEL ET CULTURE

par Olympe BHÊLY-QUENUM

Correspondant

### I

Traiter de la migration, des mythes, des rituels et de la culture n'est pas chose aisée ; le quadrangle<sup>1</sup> que constituent les thèmes pose une gageure que je vais essayer de soutenir en campant les données du premier problème dans le contexte de l'altérité ; disons donc d'entrée : d'aléatoire qu'elle était après la seconde Grande Guerre où elle consistait en transferts sollicités de main- d'œuvre africaine à bas prix dans des pays occidentaux en situation précaire, l'immigration a pris l'allure d'exodes de personnes en difficultés économiques, ou que des raisons politiques ont fait fuir leur pays.

Si, devenue inquiétante, préoccupante, elle est le sujet de débats politiques, même dans les milieux où, n'engendrant pas le chômage, des immigrés, en revanche, investissent en devenant propriétaires de leur domicile, c'est moins à cause de l'impossibilité où s'enferment certains Européens d'intégrer les étrangers qui ne veulent perdre ni leurs racines, ni leur culture, que parce que, bien que majoritairement repue, l'Europe ne veut pas se priver de superflu. Un tel réflexe est souvent considéré comme une des séquelles de la guerre hitlérienne où, un peu partout en Europe, les peuples avaient manqué de l'essentiel vital. Sans doute, mais la guerre est finie depuis plus d'un demi-siècle.

D'autres constats : habitué à l'observation des êtres et des faits sur le terrain objectif, le sociologue a pu noter que, nés après cette guerre, nombre de ceux que la peur de l'immigré africain, asiatique, maghrébin, etc, incite à l'exclusion de ces derniers n'avaient pas souffert des mêmes pénuries que leurs grands-parents ou leurs parents. On s'est d'autre part aperçu que, dans bien des

cas, l'intégration se vêtail des mêmes habits que l'assimilation à l'époque coloniale et que l'idéologie qu'elle incarne en France est aussi la pierre d'achoppement de ses promoteurs ; en effet, en oubliant qu'ils ont affaire à des êtres humains, ils leur demandent, peut-être inconsciemment, de se défaire de leur personnalité fondamentale, voire de leur essence, pour *être et agir* comme les autochtones du pays d'asile.

Le texte de cet exposé au sein de notre Académie était déjà prêt depuis six semaines quand, jetant un coup d'œil sur *Le Monde* du 28 mai 2004 oublié par un voyageur à la place que j'allais occuper dans le TGV Nîmes-Paris, j'ai découvert, dans la rubrique *Horizons*, le reportage sur une catégorie d'immigrés maghrébins ; en voici un extrait qui ne relevait pas de la fiction : « *Loin des préoccupations des Français, qui ont oublié ces soutiers, venus dans les années 1960, dans un pays alors en plein essor économique, pour exécuter les tâches, disait-on à l'époque, que ces mêmes Français jugeaient indignes. Aujourd'hui, des hommes usés, et toujours rejetés.* »

Un de ces Maghrébins relatait ainsi sa découverte du racisme : « *C'était un mot inconnu pour moi. Je ne pensais pas que la couleur de ma peau ou de mes cheveux pouvait irriter quelqu'un. J'ai compris que je ne valais pas un Français. Si j'avais su cela, je crois que je n'aurais pas pris le bateau.* »

Ces phrases me renvoyèrent à l'interview d'Aimé Césaire parue dans le dernier numéro de la revue *Lire* où il déclarait : « *La III<sup>ème</sup> République a inventé une doctrine que nous avons tout à fait adoptée. C'était la doctrine dite de l'assimilation, qui consistait, pour être civilisé et ne plus être un sauvage, à renoncer à un certain nombre de choses et à adopter un autre mode de vie. L'assimilation, ça signifie l'aliénation, le refus de soi-même. C'est terrible.* »<sup>2</sup>

Ancien député-maire de Fort-de-France pendant un demi-siècle, maintenant âgé de 91 ans, auteur non seulement de poèmes mondialement traduits et de pièces de théâtre jouées aussi bien à la Comédie-Française qu'en Afrique et ailleurs dans le monde, Aimé Césaire ajoutait :

« *Liberté, Égalité, Fraternité : très bien. Mais pourquoi n'a-t-on jamais vu pour*

*nous la fraternité ? Nous ne l'avons jamais eue. Nous avons la liberté, comme on peut l'avoir dans le monde. Il y eut un effort pour l'égalité. Mais la fraternité, où est-elle ? Je crois qu'on ne pourra jamais l'avoir, la fraternité. Si tu ne me reconnais pas, pourquoi veux-tu que nous soyons frères ? Moi, je te respecte, je te reconnais, il faut que toi tu me respectes et me reconnaises. Et là, on s'embrasse. C'est ça, pour nous, la fraternité. »*

Voici, parmi tant d'autres, un fait qu'on ne peut pas ne pas souligner : des enquêtes ont révélé des cas où ceux pour qui l'intégration est un diktat ne sont pas toujours, loin s'en faut, plus intelligents, ni plus instruits, ni plus cultivés que les allogènes qu'ils rejettent parce qu'ils ne veulent pas renier leur ipséité. Essayer de saborder la culture de l'immigré au nom d'une intégration tendant à faire de lui un essouché de sa terre natale, pour n'être qu'un ectoplasme ou un numéro sur les feuilles de taxes locales et d'impôt sur le revenu, est une conception inadmissible. Se soumettre à une telle politique cantonnerait les Africains en Europe dans l'idée que se faisait d'eux Hegel qui, sans avoir jamais mis les pieds sur le continent noir, écrivait doctement :

*« On doit se représenter les nègres comme une nation d'enfants qui ne sort pas de son état de simplicité, état où l'on ne prend pas, et qui n'offre pas d'intérêt... Leur religion a quelque chose d'enfantin. Ils ne s'attachent pas à ce qu'ils sentent de plus élevé. Il n'y a là qu'une pensée fugitive qui, pour ainsi dire, leur traverse l'esprit. Cet être élevé, ils l'identifient avec la première pierre venue, et ils s'en font leur fétiche, dont ils se débarrassent au moment où il ne leur est pas utile. »<sup>3</sup>*

Au contraire du grand homme, son compatriote, Léo Frobenius, s'est donné la peine de parcourir l'Afrique, de fréquenter des nègres avant de concevoir ses ouvrages qui ne sont pas tous exempts d'erreurs. Je ne commenterai pas la mise au pilori des Africains par Hegel car nous verrons, jalonnées dans le temps, d'autres appréciations du même tissu qui font rire les Africains maintenant qu'ils parcourent l'Occident en observant les faits, les hommes et les mœurs. On pourrait condenser leurs préoccupations dans le questionnement que voici : pourquoi, çà et là en Europe, assiste-t-on au repli sur soi en même temps qu'à l'émergence d'une psychologie du rejet de l'autre, alors que les grandes puissances européennes sont en pleine expansion économique, se développent



en technologie de pointe et n'ont pour rivaux réels que les États-Unis d'Amérique et le Japon ? Est-ce que ceux qu'on rejette, même s'ils ont acquis la nationalité du pays d'adoption mais ne renient pas les traditions et la culture de leur terre natale, ne feraient pas partie du peuple des États de droit que sont nombre de nations européenne ?

N'ayant pas de réponse toute faite, je souhaiterais qu'on lise l'article de Jacques Attali intitulé *L'immigration : un débat piégé*<sup>4</sup> ; aux yeux de l'ex-sherpa à l'Elysée, l'immigration des ressortissants des anciennes colonies françaises ou britanniques d'Afrique est indispensable aux puissances coloniales dont ils dépendaient ; Jacques Attali souligne que les faits qu'exposent ces hommes et ces femmes sont d'une telle évidence que les adversaires les plus acharnés de l'immigration ne parviennent pas à justifier leurs motifs.

\*

Des allusions ont été faites à la culture du pays d'origine de l'immigré ainsi qu'à ses liens avec sa terre natale ; le deuxième volet du quadrangle a trait au mythe. *Mutatis mutandis*, quelque importants que soient les acquis tant sociaux que culturels dans le pays où il a immigré, l'Africain demeure un enfant de sa terre natale, s'il y avait reçu l'éducation traditionnelle et appris à être attentif aux messages de l'Afrique des profondeurs. Contes et légendes - vecteurs essentiels de mythes - transmettent aussi autant d'informations que de messages sur la culture des peuples et nul n'ignore que les mythes sont de tous les temps et ont existé dans toutes les régions du monde : mythes égyptiens, mythes grecs de Prométhée, d'Œdipe, mythe des Dioscures, etc. La *Batrachomyomachie*, récit attribué à Homère, relate l'exploit des rats en marche contre les grenouilles en imitant les Géants, fils de la Terre ; de ce texte s'exfiltrent l'ironie et l'humour de Jupiter, le refus de Minerve d'intervenir en invoquant des arguments savoureux ; on découvre sans difficulté dans d'autres récits de ce genre à quel point la mythologie grecque regorge d'événements politico-religieux. Bellérophon se saisit de Pégase, le cheval ailé, puis il tue la Chimère. Persée s'envole dans les airs et tranche la tête de la mère de Pégase, la Gorgone Méduse, etc.

Plus près de nous, on mentionnerait le mythe de *La chanson des Nibelungen*<sup>5</sup> ; celui du *Serpent Vert* merveilleusement décrit par Goethe plonge le lecteur dans

un univers singulier d'où surgissent d'autres réalités mythiques, d'autres cultures aussi. Il n'en va pas autrement chez les auteurs africains ; des preuves en sont fournies par des ouvrages tels *Trois légendes africaines* <sup>6</sup>, *Les contes d'Amadou Koumba*, *Les nouveaux contes d'Amadou Koumba* <sup>7</sup> ainsi que d'autres récits de même nature, véritables trésors de mythes. À cet égard, en 1962, j'avais eu avec Michel Leiris un entretien publié plus tard dans la revue *Interculturel Francophonies*<sup>8</sup>, à Lecce, en Italie ; nous parlions d'Amadou Hampâté-Bâ et Michel Leiris, rappelant sa vieille amitié avec le sage africain, déclara :

« *L'Afrique est un creuset de sages... l'Occident bénéficierait de la part de l'Afrique noire d'un legs sans précédent, si quelques-uns seulement des sages que j'avais côtoyés étaient aussi des lettrés ; comme Amadou Hampâté Bâ, ils auraient peut-être, eux aussi, consigné dans des cahiers leurs pensées, expériences et connaissances de toutes sortes*, déclara Michel Leiris.

- *Nos traditions sont orales ; Hampâté Bâ m'a laissé entendre qu'elles mériteraient d'être enregistrées telles quelles dans nos langues africaines.*

- *Je sais ses idées ; il craignait que des considérations inopportunes, des barrières financières, mais aussi des ingérences de certains chercheurs blancs ne créent la méfiance et des réticences qui aboutiraient, chez ceux qui savent, à des fins de non-recevoir ou à leur refus de s'exprimer.* » (fin de citations)

Avant de découvrir *Kaïdara, récit initiatique peul*<sup>9</sup>, j'avais apprécié *Koumen*<sup>10</sup>, également d'Hampâté Bâ, et je savais que « *la vie d'un Peul, en tant que pasteur initié, débute avec l'« entrée » et se termine avec la « sortie » du parc, qui a lieu à l'âge de soixante-trois ans. Elle comporte trois séquences de vingt et un ans chacune : vingt et un ans d'apprentissage, vingt et un ans de pratique et vingt et un ans d'enseignement.* » (fin de citation)

La lecture de tels ouvrages fait constater que, d'une région à l'autre, il s'agit toujours de représentations amplifiées déformées par la tradition populaire, de personnages ou d'événements historiques qui prennent force de faits dans l'imagination collective.

Selon le dictionnaire Bescherelle, « *le mythe s'entend surtout d'un fait, d'une tradition, qui, au premier coup d'œil ne renferme que des particularités plus ou*

*moins fabuleuses, mais qui, examinée de plus près, laisse voir sous l'enveloppe de l'allégorie une grande généralité historique, physique ou philosophique. Ainsi le mythe des Myrmidons, peuple que la fable fait venir des fourmis, signifie la diligence et le zèle de ce peuple pour les travaux de l'agriculture. Ce qu'il y a de capital pour la connaissance de la nature du mythe, c'est le rapport de la forme et du fond dans le récit traditionnel des temps anciens. Le fond peut être une idée, une croyance, un sentiment ou une conception de l'esprit ; il peut être un fait, un phénomène du monde physique ou du monde moral, un événement de la nature ou de l'histoire. »*

Hegel ne disait guère autre chose :

*« Lorsqu'on compare entre elles les diverses formes de la connaissance, on est facilement amené à considérer la première, celle de la connaissance immédiate, comme la plus adéquate, la plus belle et la plus haute. Dans cette forme entrent ce qu'on appelle innocence sous le rapport moral, le sentiment religieux, la confiance naïve, l'amour, la foi et la croyance naturelle... Dans le mythe de la chute sur les sommets de la logique, l'objet de celle-ci est la connaissance, et dans ce mythe aussi il s'agit de la connaissance, de son origine et de sa signification. La philosophie doit se garder de considérer de semblables mythes et en général les représentations religieuses comme choses vieilles et sans valeur, car ce sont des choses qui ont été honorées pendant des siècles parmi les nations. » <sup>11</sup>*

Africains d'aujourd'hui, quel usage faisons-nous de nos mythes quand nous émigrions en Europe, aux États-Unis d'Amérique, au Japon ou ailleurs dans le monde ? Je ne formule pas seulement une interrogation ; c'est aussi, c'est surtout une problématique face à laquelle ceux qui finalement en ont pris conscience se demandent :

**Qui suis-je ?**

**D'où suis-je venu ?**

**Où vais-je ?**

**Pourquoi ?**

**Avec quels moyens et pour qui ?**

C'est ici que l'Africain face aux situations du monde actuel fait quelques pas

en arrière, considère ou reconsidère les valeurs culturelles, voire *culturelles* de son pays pour en tirer des enseignements. Mais alors, nos mythes, qui véhiculent et transmettent ces enseignements, perdent leurs aspects naïfs ; n'empêche, c'est dans notre effort de les comprendre que nous saisissons les fondements de la culture négro-africaine ; sans risque d'erreurs, on peut en inférer que les mythes sont une propédeutique à l'approche du rituel ; ils nous aident à apprécier l'art nègre et son symbolisme ; j'ai essayé de faire appréhender cet aspect des choses dans *L'Initié*<sup>12</sup>, roman que la regrettée Franca Marcato Falzoni m'a semblé avoir été la première Européenne à comprendre au point d'en faire, au colloque sur *Le Culture Esoteriche nella Letterature francophone*<sup>13</sup>, le sujet d'une communication intitulée *L'Initié di Olympe Bhély-Quenum : Un Cristo nero*, et son travail apportait de l'eau au moulin de Léo Frobenius.

Pour avoir connu des Noirs sur le terrain, ce dernier a pu, au contraire de Hegel, toucher du doigt leurs problèmes culturels avant d'écrire : « *Civilisés jusqu'à la moelle des os ! L'idée du nègre barbare est une invention européenne.* » J'ajouterais volontiers : c'est la méconnaissance, voire le mépris ou la négation de toute civilisation à l'Afrique noire qui conduit les partisans de l'hégémonie de l'homme blanc sur le Noir à parler des mythes des peuples nègres avec moins de considération que de ceux de l'Égypte ou de la Grèce antique, etc.

Ancien professeur de lettres classiques qui a lu et lit beaucoup de livres, je sais qu'avant sa métamorphose en une réalité géopolitique puis, progressivement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, en une entité politico-économique et culturelle qui se structure, Europe elle aussi fut d'abord un mythe. N'était-elle pas la fille d'Agenor, fils de Libye par Poséidon, et de Téléphassa, appelé aussi Argiopé ? Zeus métamorphosé en taureau blanc séduit Europe, frappé par sa beauté. Le dieu dans son rapt l'emène en Crète ; il y prend les formes d'un aigle et viole son amoureuse dans un bois de saules, près d'une source. Et le lecteur entre de plain-pied dans le domaine du merveilleux caractéristique de presque tous les mythes.

Hérodote ajoute :

« *Certains Grecs abordèrent à Tyr en Phénicie et enlevèrent Europe, la fille du roi.* »<sup>14</sup>

Il ne s'agit plus des amours d'une jeune fille et d'un taureau, ou de son viol par un rapace, mais des relations, peut-être violentes, entre une princesse de Tyr et des Grecs. Le même auteur déclare : « *En Crète, jadis, les fils d'Europe, Sarpédon et Minos, se disputèrent la royauté.* » Puis il mentionne les « *Phéniciens partis en mer, à la recherche d'Europe* »<sup>15</sup>. On a affaire ici à une ambiguïté d'où le voile est levé quand le célèbre historien précise :

« *Pour l'Europe, il est certain que personne ne peut dire si, du côté du soleil levant et du vent du nord, une mer la borne ; on sait en revanche qu'en longueur elle s'étend aussi loin que l'Asie et la Libye ensemble.* »<sup>16</sup>

L'article défini *le*, élidé, montre clairement qu'il ne s'agit plus d'Europe, la Tyrienne, mais d'un espace géographique. J'ai longuement cité Hérodote pour souligner l'évolution d'un mythe jusqu'à sa réalité géopolitique, politico-économique, humaine où, aujourd'hui, les rivalités s'exacerbent ; alors on se bat entre Européens, comme en Afrique où, révoltés, des Africains s'insurgent en manipulant des engins qu'ils ne savent pas fabriquer.

Si donc on se moque des Nègres encore traités comme avant la Conférence de Berlin, en 1885, c'est qu'il y a quelque chose de faisandé, voire du racisme dans l'esprit des hommes. Léopold Sédar Senghor, homme à ne pas proférer des balivernes, avait écrit dans *Le Dialogue des Cultures* :

« *Certains faits de la Préhistoire prouvent le rôle majeur de l'Afrique, du Continent noir dans l'élaboration de la première civilisation digne de ce nom. Or, il y a eu mépris culturel ... On a voulu tout rationaliser, juridiciser.* »<sup>17</sup>

Supérieurement aussi intelligent que curieux, Hegel n'aurait-il rien connu « des faits de la Préhistoire » sur l'Afrique et les Africains ? Le revoici, récidiviste en affirmations catégoriques :

« *L'Afrique proprement dite est la partie de ce continent qui en fournit la caractéristique particulière. Ce continent n'est pas intéressant du point de vue de sa propre histoire, mais par le fait que nous voyons l'homme dans un état de barbarie*

*et de sauvagerie qui l'empêche encore de faire partie intégrante de la civilisation. Ce qui caractérise en effet les nègres, c'est précisément que leur conscience n'est pas parvenue à la contemplation d'une quelconque objectivité solide, comme par exemple Dieu, la loi, à laquelle puisse adhérer la volonté de l'homme, et par laquelle il puisse parvenir à l'intuition de sa propre essence. Dans son unité indifférenciée et concentrée, l'Africain n'en est pas encore arrivé à la distinction entre lui, l'individu singulier, et son universalité essentielle ; d'où il suit que la connaissance d'un être absolu, qui serait autre que le moi et supérieur à lui, manque absolument.* »<sup>18</sup>

## II

Le philosophe avait peut-être l'excuse d'être du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais pourquoi avoir formulé des jugements de valeur préjudiciables à des êtres humains, et sur des faits qu'il ignorait ? Senghor s'était montré très pondéré dans ses propos cités plus haut. Quant à moi, je déclare sans ambages qu'il y a pire qu'au temps de Hegel puisque en 1957, deux ans avant le II<sup>ème</sup> Congrès des Artistes et Écrivains noirs, René Huyghe, professeur au Collège de France, reléguait, dans *L'Art et l'Homme*, l'art nègre, non pas dans la préhistoire, ni dans la protohistoire, mais en marge de l'histoire, en compagnie de l'art des enfants et des aliénés. On ne sait pas si Picasso avait éclaté de rire ou de colère. Que penser du professeur René Huyghe sinon que le racisme emprunte parfois d'insoupçonnables layons pour atteindre son but ?

Si à l'ère de l'informatique et du multimédia on observe nombre de choses plus près de nous, on constate que subsiste la volonté de considérer les Noirs comme des gens incapables de s'attacher à ce qu'il y a de plus profond en eux, dans leur culture aussi qu'ils voudraient faire valoir parce qu'elle est lourde de richesses et de beautés. Je m'explique : le 9 avril 1994, le quotidien *Le Monde* publia un reportage intitulé *Afrique, nouvelle frontière de l'Église*<sup>19</sup> dont l'auteur déclarait sans nuances : « *Dans les villages, des lieux sacrés sont vénérés, comme ces arbres où, pour se protéger des mauvais esprits ou obtenir une faveur, l'homme vient déposer de la volaille, des œufs, des ignames, des moutons ou simplement de la banane écrasée.* »

Sûr de lui, convaincu d'être plus au fait des problèmes de l'Afrique, même du XX<sup>e</sup> siècle, qu'un anthropologue africain parlant au moins trois langues de la

sous-région, le journaliste ajoutait :

*« Dès qu'un malheur arrive dans une famille - un deuil, une maladie, un accident, bien qu'on soit chrétien, musulman ou adepte d'une secte, on va consulter le marabout. »*

Ce que le chroniqueur qui exposait si clairement son ignorance n'a pas compris, ne comprendra pas et ne comprendra jamais, un Africain, ancien professeur de philosophie à l'université de Poitiers, mais aussi ethnologue et lauréat de l'Académie française l'avait expliqué en ces termes :

*« ... la vie de l'Africain baigne tout entière dans les rites. » « Par les rites, l'Africain s'efforce de faire pression sur la nature et de la contraindre à agir dans un sens déterminé[...]. Dans un monde ainsi agencé, on se propose, avec les rites, de maîtriser et de libérer les forces de la nature ; ensuite, de s'en servir pour accroître la puissance de l'homme et déposer entre ses mains la direction des événements. »<sup>20</sup>*

Cet homme-là savait de quoi il parlait ; nourrie d'une connaissance exceptionnelle des us et coutumes endogènes, la conception pédagogique de son livre en fait une fenêtre ouverte sur les rites dans la vie quotidienne dans l'Afrique attachée aux réalités terriennes. Ce n'était pas un béotien de la signification des sacrifices dont un journaliste s'est moqué en humiliant les Africains et leurs coutumes. Pour l'information des Occidentaux et des Africains déracinés, j'ai apporté sur le fond du problème, sans oublier les travaux du R.P. Seguro<sup>21</sup>, missionnaire qui avait passé plus de trente ans de sa vie au Bénin, des précisions dans un rectificatif que le journaliste mis en cause et le quotidien parisien ont refusé de publier. En voici l'essentiel :

*« Les choses ne sont pas si simples. En définissant le mot Vs le R.P. Seguro<sup>21</sup> a écrit dans son Dictionnaire Fon-Français : « Sacrifice, offrande gratuite ordonnée par le Fâ<sup>22</sup>. On sacrifie un objet de prix en le jetant en pure perte : animal, pagne, bijou, etc. » Pour le terme : sà vò, Seguro<sup>21</sup> précise : « Offrir un sacrifice : on tue un animal ou on prend un objet de valeur et on va jeter la bête ou l'objet dans la brousse, sur un chemin ou à un carrefour, au bord d'un cours d'eau ou d'une source, au pied de grands arbres fétiches, pour conjurer les coups du sort. »*

Admirable R.P. Seguro ! Quel pédagogue ! J'approuve absolument ses

explications : ce que l'homme du journal parisien a pu voir déposer au pied des arbres n'était pas n'importe quoi : il s'agissait des produits d'une cérémonie souchée sur un rituel ; la cérémonie aura été réalisée conformément aux révélations de l'oracle *Fá* explicitées par le *BòkÒnÒ*<sup>23</sup> ou *babalàwo* c'est-à-dire le devin ; si un tel initié est de haut niveau, il est aussi un mystagogue, le contraire d'un vulgaire charlatan. Son rôle ne diffère pas de celui décrit par Plutarque<sup>24</sup> relatant l'événement que voici à propos du mot grec *Ei* :

« L'empereur Néron vint à Delphes pour consulter l'oracle sur une prédiction des astrologues, qui lui annonçaient qu'il serait dépouillé de l'empire. Le dieu lui répondit de prendre garde à la soixante-treizième année ; réponse équivoque comme l'étaient toutes celles des oracles, qui fit croire à Néron qu'il régnerait tranquillement au moins jusqu'à la soixante-treizième année de son âge, mais qui, par l'événement, se trouva convenir à Galba, qui était âgé de soixante-treize ans lorsqu'il détrôna Néron. »

Sur le plan africain on pourrait lire dans *L'Initié*<sup>25</sup>, par exemple, une scène où un devin-charlatan est mis en échec par un intellectuel africain subtilement au fait du mécanisme des forces obscures d'Afrique noire. C'est dire qu'au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Nigeria ou au Sénégal, pas un Africain ne s'aventurerait à « déposer de la volaille », etc. au pied d'un arbre ou à un lieu sacré, « pour se protéger des mauvais esprits ou obtenir une faveur », sans que d'abord il y ait eu la consultation d'un haruspice et la cérémonie de *vs* définie ci-dessus.

En 1994, Tobie Nathan, professeur de psychologie à l'université de Paris VIII, publia son ouvrage : « *L'Influence qui guérit* »<sup>26</sup>, sous-titré (*une théorie générale de l'influence thérapeutique*) ; le livre eut droit à une publicité rarissime aussi bien dans la presse écrite qu'à la radio et à la télévision ; ainsi une tranche du public français a pu se faire quelques idées des problèmes qu'écrivains et chercheurs africains appréhendaient depuis un demi-siècle et dont les moyens d'information se gaussaient en les traitant de « superstitions », « mystifications » « archaïsmes », « histoires d'un autre monde », etc.

Une telle politique de deux poids deux mesures est d'autant plus regrettable qu'en 1987, en Italie, Franca Marcato Falzoni, professeur à l'université de Pavie, avait consacré une étude à *L'Initié*, roman ignoré par presse française ; le tapage



en faveur de *L'Influence qui guérit* de Tobie Nathan obligea Franca Marcato Falzoni à m'écrire : « *Mon pauvre Olympe, c'est vraiment injuste que L'Inité ait été étouffé par la presse française, bien qu'on voie et apprenne plus dans ton roman que dans L'influence qui guérit...* »

Si le journaliste du quotidien Le Monde avait relu l'Odyssee, il y aurait trouvé, au chant XI, les vers que voici que j'ai traduits et mis en exergue de *Les Appels du Vodou*, tellement sont frappantes les analogies entre le rituel, les gestes et les faits décrits par Homère, et ceux que tout anthropologue des problèmes culturels pourrait encore observer dans l'Afrique contemporaine :

*« Euryloque et Périclès saisissent les victimes ; moi, tirant mon glaive à pointe qui me battait la cuisse, je creuse une fosse large et profonde ; sur ses bords je fais en l'honneur de tous les morts les trois libations de lait miellé, de vin doux et d'eau pure ; je répands une blanche farine tout autour du trou.*

*Quand j'ai eu fait la prière et l'invocation au peuple des défunts, je saisis les victimes, leur tranche la gorge sur la fosse où le sang coule en noirs torrents et, du fond de l'Érèbe, je vois se rassembler les ombres des défunts qui dorment dans la mort.*

*C'est alors que surgit l'ombre de ma mère, Anticléa, la fille du fier Autolykos, que j'avais laissée pleine de vie à mon départ pour la sainte Ilion. A sa vue la pitié remplit mes yeux de larmes. »<sup>27</sup>*

Relisons encore les précisions que voici du chroniqueur du Monde : « *Dès qu'un malheur arrive dans une famille un deuil, une maladie, un accident, bien que l'on soit chrétien, musulman ou adepte d'une secte, on va consulter le marabout.* »

Une telle généralisation aussi requiert des précisions : on ne va pas consulter le marabout ou le devin « *dès qu'un malheur arrive dans une famille* », « *bien que l'on soit chrétien* » ; on y va quand on ne sait plus à quel saint se vouer après avoir consulté des médecins, utilisé des remèdes achetés dans des pharmacies ; alors, on revient au bercail : « *Bien malgré toi, sous la pression d'une dure nécessité* »<sup>28</sup>, avait écrit Homère merveilleusement traduit par Simone Weil dont je préfère la traduction à bien d'autres.

En 1990 au Bénin, un phénomène parmi tant d'autres en Afrique eut lieu qui exemplifia ce que quinze ans plus tôt j'avais décrit et nommé *forces obscures*.

Voici les faits : en pleine campagne électorale, Monsieur Nicéphore -Dieudonné Soglo, candidat dans sa course vers le sommet du pouvoir politique, fut terrassé par les pouvoirs d'une arme mystérieuse connue chez nous sous le nom de *Cakatú*<sup>29</sup>. Élu président de la République mais gravement malade et transporté par avion spécial à Paris pour y être soigné, l'état de sa santé déclinait ; au Bénin, sa famille, qui ne négligeait pas les traditions ancestrales qui font encore leurs preuves, recourut au **BòkÓnÒ** ; le devin consulta le **Fá** et l'oracle révéla le *Cakatú*. La famille du chef d'Etat décida d'en appeler à un guérisseur spécialiste des problèmes de *Cakatú*.

L'arrivée d'un tel homme à Paris fit pouffer les médecins mais ils ne s'opposèrent pas à la volonté de la famille de leur patient ; énarque, condisciple et ami de Joxe, économiste, ancien directeur à la Banque mondiale, à New York, cet homme qui aurait pu rire avec les médecins parisiens accepta la révélation de l'oracle de son pays et le guérisseur spécialiste de *Cakatú* venu du Bénin le débarrassa des décharges de l'arme qui devaient le tuer à petits feux. Chez nous, deux et deux ne font pas obligatoirement quatre.

J'insiste, quinze ans avant cet événement, le *Cakatú* et ses ravages avaient été décrits dans *L'Initié*. Intellectuel même formé en Occident, il fallait, étant Africain, connaître l'Afrique des profondeurs, en accepter les normes sans jamais les mettre en équations pour comprendre les *forces obscures* qui participent assez souvent de la vie des Africains. Aussi ai-je jubilé quand j'ai eu appris que ce roman était étudié aussi bien en Sorbonne qu'aux Etats-Unis d'Amérique, à Londres et dans des universités d'Afrique (francophone et anglophone).

Que dans l'imaginaire de l'écrivain comme dans la réalité les faits se soient passés dans les mêmes circonstances politiques que celles qui eurent lieu au Bénin constitue une preuve que l'anthropologie culturelle demeure un domaine où le romancier, s'il avait reçu la formation et les connaissances appropriées, évoluerait loin des avenues trop fréquentées et des poncifs.

Historien, recteur de l'UCAO<sup>30</sup> et auteur du *Rôle des églises chrétiennes dans la traite négrière*<sup>31</sup>, l'abbé Alphonse Quenum n'a pas nié la réalité qu'est le *Cakatú* : en avait été victime un de ses frères qui ne serait plus de ce monde sans l'intervention d'un « connaisseur », comme ce fut le cas pour Nicéphore Soglo. En l'occurrence se pose la question de savoir si un chrétien, catholique ou protestant, devrait ou pourrait croire à ces choses.

Pour l'anthropologue comme pour le romancier qui opère bien plus dans l'imaginaire qu'avec des constats il ne s'agit pas de croire ou de ne pas croire, mais de ne jamais perdre de vue certains faits significatifs, surtout les constantes repérées sur le terrain objectif, ensuite, de les décrire avec la plus grande loyauté, quitte à ne pas être un auteur à la mode et à être considéré comme archaïsant. Eu égard à une telle position et approche des faits, il ne m'appartient pas de pérorer que « *le christianisme et l'urbanisation n'avaient touché qu'une partie de la population...* » En revanche, je peux affirmer que l'Africain, même profondément chrétien, voire pratiquant, demeure un Nègre attaché à ses racines, car, en quarante-cinq ans d'observations et de recherches, je n'en ai pas encore rencontré un seul qui se soit intégralement essouché au point d'être un désagrégé essentiel.

Nous l'avons vu, les rites mystiques existaient chez Homère ; ils sont pérennes dans des manifestations en Afrique noire et Maximilien Possy-Berry-Quenum souligne qu'ils font « *partie des croyances et des faits qu'on a beaucoup de mal à exprimer en termes conceptuels, précisément parce que les rites sont les produits authentiques de cette partie du monde où l'affectivité apparaît comme la meilleure source de spéculation.* »

J'ose même faire observer que, comme le Protocole en affaires diplomatiques, le rite, quasi intangible, régle la stricte observance des coutumes familiales, claniques, voire tribales ; c'est en le mettant en application dans les différentes phases de sa conception qu'on fait entrer un individu dans son groupe de classe d'âge, pour que son être s'y réalise. Cette intronisation est consubstantielle à la société négro-africaine et Senghor écrit fort justement :

*« Il s'agit d'une société fondée essentiellement sur les rapports humains, plus encore peut-être sur les rapports des hommes et des « dieux », d'une société animiste, je veux dire une société qui s'intéresse moins aux « nourritures terrestres » qu'aux nourritures spirituelles. Ici, les faits matériels, surtout « Les faits sociaux ne sont pas des choses. » Il y a, cachées derrière eux, des forces qui les régissent, animant ces apparences, leur donnant couleur et rythme, vie et sens. C'est précisément cette signification qui s'impose à la conscience et provoque l'émotion. Plus justement encore, l'émotion est cette saisie de l'être intégral - conscience et corps - par le monde irrationnel, l'irruption du monde magique dans le monde de la détermination. Ce qui émeut le*

*Négro-Africain, ce n'est pas tant l'aspect de l'objet que sa réalité profonde, sa surréalité, pas tant son signe que son sens.* »<sup>32</sup>

Définition aussi forte que magnifique par sa pertinence. On en trouve une illustration dans *L'Initié*, mais aussi dans *Loni Loni je*<sup>33</sup> où le rituel, bien compris, assimilé, guide le comportement des personnages durant leur vie en ouvrant devant eux les portes de l'Afrique des profondeurs. C'est conformément aux prescriptions d'un tel enseignement que le mystagogue procède à l'entrée d'un profane initié dans une société religieuse ou secrète ; c'est par le même processus que, pour d'autres raisons, on assure à un individu sa sécurité dans la vie, ou sa protection contre les forces du mal.

A cet égard, Wole Soyinka, Prix Nobel de Littérature, relate dans *Ake, les années d'enfance*<sup>34</sup>, sa propre initiation dans les pages qu'on pourrait lire avec d'autant plus d'intérêt qu'il s'agit de la présentation en creux d'un processus rituel mystique ; à la fin de la cérémonie, l'opérateur communique à l'initié les mots et phrases du transfert de pouvoir qui, traduits, perdent tout de leur force opératoire.

À l'opposé de l'expérience de Soyinka se situent les épreuves de la *Fraternité d'âge* pour lesquelles, écrit Senghor, « *ce sont moins les âges que les cérémonies d'initiation qui déterminent une classe.* »

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit encore de devenir un Homme. « *La fraternité d'âge, souligne-t-il, est essentiellement une école. Mais c'est d'abord un ordre religieux comme tout groupe social en Afrique noire. On y entre comme novice, on commence par se soumettre aux cérémonies d'initiation. Celles-ci, avec leur symbolisme suggestif, ont pour but de faire de l'ignorant un homme qui sait ; de l'anarchie enfantine, une liberté organisée ; de la mort à l'enfance, la naissance à la vie.* »

Dans *Un long chemin vers la liberté*<sup>35</sup>, son autobiographie après vingt-sept ans d'une détention arbitraire parce qu'il combattait le racisme et l'apartheid en Afrique du Sud, Nelson Mandela donne deux exemples d'entrée dans une classe d'âge, de liberté organisée et de naissance à la vie. Des extraits d'un tel ouvrage devraient figurer dans tous les manuels scolaires pour que les jeunes Africains prennent conscience de certaines des valeurs tant culturelles que *cultuelles* de nos pays.

Il m'a paru légitime de citer *L'Initié* et *Loni Loni je* dans lesquels j'ai exemplifié certains problèmes. Il ne serait pas excessif de souligner que, dans le contexte des relations humaines ou des situations socio-culturelles, la mise en mouvement du rituel peut rétablir un contact spirituel, voire lumineux, entre l'individu et les forces obscures. C'est le cas dans *Le Veilleur de nuit*,<sup>36</sup> mais aussi dans *Le Pacte de Sang au Dahomey*<sup>37</sup>. Les complexités surgissent quand il s'agit des spécificités d'une confrérie telle que le Vodou que j'ai essayé de décrire dans *Les Appels du Vodou*.

Qu'est-ce que le Vodou ? On entrerait ici dans les domaines des problèmes d'un autre ordre ; quiconque s'en apercevrait en lisant ce roman où le rituel impose ses exigences dans les perambulations, l'orchestration des instruments musicaux et la chorégraphie où aucune improvisation n'est tolérée. Aussi ai-je admiré l'honnêteté intellectuelle de Mme Anna Invernizzi (Université de Milan), qui s'était rendue sur le terrain, au Bénin où elle avait constaté d'incontournables réalités avant de soutenir sa thèse.<sup>38</sup>

Comme dans l'autobiographie de Wole Soyinka et celle de Nelson Mandela, des pages des *Appels du Vodou*, font entrer de plain-pied dans le huis clos d'une religion animiste dont le Pape Jean-Paul II n'hésita pas à rencontrer le grand prêtre lors de son voyage au Bénin.

Comment conclure ? En lisant *Capitalisme et Confucianisme*<sup>39</sup> de Michio Morishima, on est sidéré de s'apercevoir que le Japon, qui, tant par sa technologie de pointe et son industrialisation que par son développement, pose des problèmes préoccupants au reste du monde, ne renie rien des fondements de l'enseignement de Bouddha et de Confucius. Pourquoi donc se moque-t-on des Africains et de leurs coutumes ritualisées, quand, au Bénin et au Nigeria - pour ne citer que deux pays - ils se conforment aux prescriptions de l'oracle *Fá* explicitées par le **BòkŌnŌ** ? Oracles et haruspices ne manquent ni dans *La Guerre des Gaules*, de Jules César, ni dans *Les Annales* de Tacite ; Plutarque en a montré plus d'un exemple dans ses *Œuvres morales*. Grosso modo, tels sont, en Afrique aussi, quelques-uns des éléments et faits qui avaient pu contribuer à façonner la personnalité de nombre d'immigrés qui les traînent dans leur vie.

J'espère avoir été assez explicite pour que au terme de cet exposé, on puisse se

rendre compte qu'en Afrique Noire - comme parfois ailleurs dans le monde - la vie en société est soumise à une série de rites. Que ce soit dans l'Occident monothéiste, hyper-industrialisé, hyper-sophistiqué ou dans une organisation traditionnelle d'Afrique, il y a toujours, codifié ou imprescriptible, un rite qui canalise les problèmes et les situations. Les comportements dans un milieu politique ne sont pas les mêmes que dans une réunion diplomatique : tout protocole implique des normes et le rituel s'impose, souvent implacable, quand les acteurs entrent en action.

<sup>1</sup> Figure de géométrie formée par quatre points (dont trois quelconques ne sont pas alignés) et les six droites qui les joignent deux à deux.

<sup>2</sup> Revue Lire n°326, Juin 2004.

<sup>3</sup> Philosophie de l'esprit.

<sup>4</sup> Le Revenu Français, vendredi 27 Juin 1995.

<sup>5</sup> Traduit du moyen haut allemand ; édit. Fayard, Paris.

<sup>6</sup> Maximilien Quenum, réédition Présence Africaine, Paris.

<sup>7</sup> Birago Diop édits Présence Africaine, Paris

<sup>8</sup> Interculturel Francophonies Juin-Juillet 2003. Lecce, Italie.

<sup>9</sup> Classiques africains, bilingue, édit. Julliard, Paris 1969.

<sup>10</sup> Paris/ La Haye, édit. Mouton, 1961.

<sup>11</sup> Hegel, Petite logique.

<sup>12</sup> Réédition, Présence Africaine, 2003.

<sup>13</sup> Atri del XV Convegno della Società Universitaria per gli Studi di Liguria e Letteratura Francese. Pavia 1-3 octobre 1987.

<sup>14</sup> La Pléiade, édit. Gallimard. Paris. Enquête. I,2.

<sup>15</sup> Livre II, 44.

<sup>16</sup> L'Enquête. IV,45.

<sup>17</sup> Edition du Seuil, Paris 1993.

<sup>18</sup> Edit 10/18. Morceaux choisis. Introduction à la Philosophie de l'Histoire.

<sup>19</sup> Le Monde du 9 avril 1994

<sup>20</sup> L'Afrique Noire. Rencontre avec l'Occident, édit. Fernand Nathan, Paris.

<sup>21</sup> Dictionnaire Fon-Français, édit. Société des Missions africaines.

<sup>22</sup> Mot de la langue fon dérivé du mot yoruba Ifá, génie et art de la divination.

<sup>23</sup> Mot fon (Bénin), signifie devin. Babalawo est un mot yoruba.

<sup>24</sup> Œuvres morales T.2

<sup>25</sup> Ibidem, supra note 7

<sup>26</sup> Edit. Odile Jacob, Paris, 1994.

<sup>27</sup> Homère. L'Odyssée. Chant XI, vers 23-40 ; 84-87

<sup>28</sup> Homère, L'Iliade, in La source grecque, Simone Weil. Edit. Gallimard, Paris 1953.

<sup>29</sup> Mot fon (Bénin), sorte de b\_ (sortilège réalisé avec des feuilles et des ingrédients) qui sert à empoisonner à distance en faisant pénétrer dans le corps de l'ennemi des éléments nuisibles.

<sup>30</sup> Université catholique d'Afrique de l'Ouest.

<sup>31</sup> Editioin Karthala, Paris.

<sup>32</sup> L.S. Senghor. Liberté I, édit. Seuil, Paris ; mais aussi, édit. Présence Africaine, Paris.

<sup>33</sup> Hommage. Senghor. Maroc, Asilah, 1990 ; mais aussi dans La naissance d'Abikou, recueil de nouvelles, édit. Phoenix Afrique.

<sup>34</sup> Wole Soyinka. Ake, the years of chillhood, Rex Collings Ltd, Londres. Edit. française, Belfond, Paris 1984.

<sup>35</sup> Long walk of freedom, édit. Little, Brown & Company, rioston, 1994. Edit. française, Fayard, Paris 1995. Pages utilisées : 32-38. 446-447.

<sup>36</sup> Gunter Narr Verlag Tübingen.

<sup>37</sup> Institut d'Ethnologie. Paris, 1937.

<sup>38</sup> Il Vudu' nell'Opera di Olympe Bhély-Quenum. Università degli Studi di Milano. Anno Accademico 2002-2003.

<sup>39</sup> Edit. Flammarion, Paris, 1987.

## LA FORET MEDIEVALE AU MIROIR DES CARTULAIRES ET DE L'ANTHRACOLOGIE

par **Aline DURAND**

Correspondant

Le but de cette communication est de tenter de restituer et de comprendre l'évolution de la forêt languedocienne au Moyen Age, plus particulièrement durant le haut Moyen Age et le Moyen Age central grâce à la confrontation de deux types de sources :

- la documentation écrite, principalement les actes de la pratique, essentiellement des chartes conservées dans les cartulaires dont le Languedoc est exceptionnellement bien pourvu.
- l'anthraco-analyse des charbons de bois archéologiques. En effet, la détermination des bois brûlés dans les foyers domestiques permet, sous certaines conditions méthodologiques qu'il n'y a pas lieu de détailler aujourd'hui, d'obtenir une image fiable de l'environnement ligneux - et uniquement ligneux - d'un site archéologique donné.

La mise en ligne de ces différents clichés croisée avec les données textuelles est susceptible de retracer l'histoire de la forêt, de la construction des terroirs consécutive aux déforestations J'ai focalisé mon discours d'aujourd'hui sur l'évolution des formations forestières de bords de rivières qu'en termes botaniques on nomme les ripisylves.

J'ai divisé mon propos en trois parties qui correspondent aux trois principales étapes de l'évolution de ces boisements : tout d'abord, il faut tenter de restituer leur état initial, disons au seuil de l'an Mil ; dans un second temps, il convient d'étudier les marqueurs de colonisation des zones humides durant le XI<sup>e</sup> siècle et enfin, pour terminer, voir quel est le nouveau visage de ces



formations arborées aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

### *La ripisylve d'avant l'an mille*

Commençons donc par restituer non pas la forêt originelle qui est un mythe, mais l'état des formations de bords de rivières dans le Languedoc du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> siècle.

Les actes de la pratique ne décrivent pas à proprement parler le paysage, ils énumèrent un patrimoine.

L'on sait d'après les actes écrits que ces berges étaient boisées vers l'an mille car lorsqu'on étudie la composition du *cum* qui suit le moulin on s'aperçoit que, vers l'an mille, les *arbores* viennent presque immédiatement après alors que, au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, ils sont repoussés à la fin ou n'existent plus.

### *Montagnac : une flore mésophile encore peu anthropisée*

L'étude anthracologique du site de Montagnac, implanté sur une basse terrasse alluviale de l'Hérault, permet d'en faire l'approche. Il date de 1040 ± 60 BP soit en date calibrée par la dendrochronologie, de 880-1140 A.D. Cependant, compte tenu de l'analyse qui va suivre et des résultats anthracologiques acquis par ailleurs sur d'autres sites de la plaine languedocienne, il est assuré que les charbons étudiés sont antérieurs au milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

Dans la flore mise au jour, les espèces mésophiles, terme scientifique pour désigner les plantes qui vivent dans des conditions moyennes d'humidité, sont majoritaires à plus de 70%. Il s'agit du sapin, du noisetier, du hêtre, du frêne élevé et de l'orme.

Il faut également noter l'importance du chêne à feuillage caduc (22%), au détriment du chêne vert et de souligner l'absence d'essence véritablement anthropogène.

La présence d'arbres et arbustes mésophiles, tels le hêtre, le sapin et le noisetier est a priori plus que surprenante à basse altitude puisque ces taxons - taxon est un mot générique pour désigner une unité systématique de détermination, famille, genre, espèce - caractérisent aujourd'hui l'étage de

végétation montagnard (limite inférieure actuelle environ 700-800 m d'altitude).

Mais c'est un résultat qui est également apparu dans l'ensemble des autres gisements méditerranéens de plaine ou de garrigues à la même époque.

Différentes hypothèses ont été envisagées pour expliquer cette présence répétée. Je ne rentrerai pas dans les détails de l'argumentation car elle a donné lieu à d'autres travaux et publications mais, grâce à l'apport conjugué des documents textuels, microtoponymiques et paléoécologiques, je suis arrivée à la conclusion que des boisements de ce type, des boisements mésophiles, ont perduré jusqu'au Moyen Age central à basse altitude lorsqu'ils bénéficient de conditions édaphiques privilégiées, c'est-à-dire au bord des lagunes, le long des cours d'eau, etc. ; ces résultats sont en accord avec l'évolution d'ensemble de la végétation méditerranéenne depuis 8000 ans.

Par conséquent, la caractérisation de taxons montagnards ou médioeuropéens à Montagnac au XI<sup>e</sup> siècle-début du XII<sup>e</sup> n'a rien d'anormal. Au contraire, j'irai même plus loin, c'est la règle pour un site humide tel le thalweg d'un cours d'eau pérenne. Je voudrais aussi souligner que ces formations disparaissent progressivement des diagrammes anthracologiques et palynologiques à partir du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles.

Le fait intéressant réside ici dans le caractère encore peu anthropique de la flore identifiée qui permet de la rattacher à des formations végétales actuelles connues.

#### *Le modèle écologique de la hêtraie riveraine caussenarde*

Telle celle de la hêtraie riveraine caussenarde. Ce modèle écologique est décrit par C. Vanden Berghen sur les sols sableux des terrasses alluviales du Tarn et de la Dourbie. Cette hêtraie riveraine présente une composition floristique tout à fait affine de la flore de Montagnac avec à côté des essences habituelles de bords d'eau du hêtre, du noisetier, du troène.

#### *La chênaie-hêtraie des bords de cours d'eau vers l'an mille*

Ainsi, Montagnac est de tous les sites celui qui donne la meilleure image de la ripisylve mésophile de basse altitude antérieure au processus d'anthropisation médiéval. Bien que ces formations aient pu déjà être touchées

par des déboisements, la prégnance des taxons d'affinité médioeuropéenne et l'importance du noisetier démontrent qu'elles ne sont pas encore définitivement intégrées à l'espace rural.

Nul doute que des assemblages de ce type, chênaie-hêtraie ou hêtraie riveraine, couvraient les berges des autres cours d'eau languedociens et le littoral lagunaire. C'est la grande fièvre défricheuse du Moyen Age central qui va faire définitivement disparaître ces formations forestières.

### *A la conquête des rivages durant le XI<sup>e</sup> siècle*

#### *La création d'un indominitum moderne vers 1040-1060*

Les travaux respectifs de C. Amado, de F. Cheyette et de M. Bourin-Derruau ont déjà mis l'accent sur l'importance des terroirs humides dans le développement de la croissance durant le Moyen Age central.

Et effectivement, lorsqu'on scrute les cartulaires à partir de la fin du X<sup>e</sup> siècle, on voit se multiplier au fil des actes le terme de condamines, jusque-là, à une exception près, complètement inconnu. C'est véritablement à partir de 1040-1060 qu'il se diffuse et qu'il marque ainsi la création d'un *indominitum* moderne au cœur de la seigneurie.

#### *Un phénomène de plaine*

Cette importance se lit dans la cartographie du phénomène et dans la forte persistance du nom dans la microtoponymie locale.

Or l'on peut constater que les condamines ne se signalent que dans les plaines et qu'elles sont le signe le plus probant d'une colonisation réussie des bords de rivière, puisqu'elles occupent les basses terrasses fluvio-glaciaires du Quaternaire récent ou bien d'anciens méandres et bras morts, là où se sont accumulées vase et alluvions fluviales et justement là où la situation favorise le maintien de boisements mésophiles, tels ceux de Montagnac que nous venons d'examiner. Chronologiquement, leur développement coïncide exactement avec la disparition des formations humides des sites méditerranéens de basse altitude telle qu'elle est enregistrée par la bioarchéologie.

*Exemple des Condamines de Villeneuve-lès-Béziers*

Pour l'Orb, F. Cheyette et C. Amado-Duhamel ont retrouvé par photo-interprétation l'ancien cours. Ils placent la divagation principale en 1235-1258 et datent l'armature du paysage, parcellaire et chemins, du X<sup>e</sup> siècle. Aussi nous sommes absolument sûrs que les "Condamines" de Villeneuve-lès-Béziers, de Sauvian et de Sérignan se sont implantées entre ces deux moments principaux.

La fossilisation et la restitution du parcellaire permet d'évaluer la superficie originelle d'environ 30 ha, ce qui est dans l'ordre de grandeur de ce que J.-P. Poly avait calculé pour les condamines de Provence.

*De vastes parcelles céréalières*

Ces condamines se sont installées dans les terres les plus lourdes, les plus riches, aux noms parfois évocateurs. Elles sont d'abord et avant tout de grandes parcelles consacrées à la céréaliculture intensive (irrigation, fumage, labour). Comme en Sabine ou au Latium, elles forment un terroir aux éléments jointifs souvent enclos, ce qui est rare pour notre région.

*Gestion domaniale et investissement foncier*

Les condamines appartiennent originellement à la réserve des grands domaines fonciers de la haute aristocratie ou des grandes abbayes. Leur création sur les sols lourds des bords de rivières correspond à un investissement important de la part de la grande noblesse régionale et des établissements ecclésiastiques qui ne restent pas, pour une fois, en dehors du phénomène.

L'âpreté des conflits dévoile l'enjeu économique qu'elles représentent, y compris pour la seigneurie ecclésiastique. Au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, l'un d'entre eux voit s'affronter Arnald, évêque de Maguelone, et sa famille aux chanoines de Béziers au sujet des condamines de Divisan, vieille possession domaniale de l'église biterroise. Puis c'est au tour de l'un de ses successeurs, Gotafred, de s'opposer à la puissance vicariale pour interdire les exactions banales sur celles de Bérargues qui demeurent exclusivement, tant qu'elles ne sont pas amassées, sous le *dominium* épiscopal

Le mécanisme est bien cerné : les zones jusque-là incultes du capital foncier, boscs, ermes et pacages, font l'objet d'une mise en valeur poussée et deviennent les moteurs de la croissance. Pour les chevaliers et les seigneurs dont le patrimoine s'amenuise avec le flot continu des donations pieuses dans les anciens terroirs, c'est un moyen de redorer leur fortune. Pour les abbayes, il s'agit de valoriser leurs biens fonciers et de renforcer leur politique de remembrement et de concentration de terres. Ce phénomène est soutenu par une reprise de la circulation monétaire et de la réapparition de l'or dans les milieux de la haute aristocratie qui signalent une accumulation de capitaux.

Ainsi l'apparition de ces vastes parcelles de labours marque à la fois, et c'est classique l'investissement important de la part de la grande noblesse régionale et des établissements ecclésiastiques prestigieux dans des terroirs intensifs céréaliers avec le dynamisme retrouvé de l'indomestication, mais aussi l'intégration réussie des zones humides à l'*ager* puisque leur développement coïncide exactement avec la disparition des formations humides des sites méditerranéens de basse altitude telle qu'elle est enregistrée par la bioarchéologie.

### *Le rivage maîtrisé et remodelé*

Les mutations engendrées par l'intégration des terroirs humides au sein de l'*ager* sont d'abord perçues dans les paléoflores médiévales.

#### *Béziers : une ripisylve anthropisée*

Et notamment dans celle de Béziers qui date de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Béziers est implanté sur un éperon rocheux dominant l'Orb. Il est vrai que c'est un site urbain, dont l'histoire est certainement autre que les petits sites ruraux, tel celui de Montagnac, et qui doit sans doute anticiper le processus. Néanmoins, il offre en raccourci du point de vue de la phytogéographie une bonne image de l'évolution régressive des formations mésophiles et de l'état final vers lequel devaient également tendre les zones plus rurales.

Car, à Béziers, seuls quelques éléments mésophiles, avec le sapin, le houx, perdurent mais ils occupent désormais une position marginale à moins de 5%.

La formation forestière principale est une chênaie caducifoliée qui domine à plus de 30%. La chênaie d'yeuse, reste très minoritaire ; les compagnes thermophiles du chêne vert, l'alaterne, le pistachier lentisque et surtout l'arbousier font certes une apparition mais qui demeure discrète : ils témoignent d'une dégradation marquée des végétations proches de l'Orb aboutissant à la création de *salrus*.

Le grand changement réside dans l'importance des espèces anthropogènes à concurrence de 1/3 : frêne, figuier, roseau, saule et la vigne.

Dans un tel contexte, il est probable que la forêt pubescente est sinon jardinée du moins entretenue régulièrement.

A la chênaie-hêtraie encore très mésophile de l'an mille succède au XIII<sup>e</sup> siècle une formation végétale beaucoup plus xérophile où les résultats des défrichements sont particulièrement patents puisque la flore offre une bonne représentation de l'évolution régressive des boisements mésophiles.

La réussite de la colonisation des zones humides languedociennes est donc éclatante et peu de paysages ont subi des transformations aussi radicales en un temps aussi bref : en un siècle et demi les marqueurs d'humidité ambiante ont disparu, les formations forestières caducifoliées du bord des eaux se sont réduites, les fruitiers et les arbres utiles ont fait leur apparition et occupent maintenant une bonne partie des terres basses, fait également entériné par l'analyse textuelle. Les boisements mésophiles, dernier vestige d'une végétation jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle encore mal dominée, ont cédé la place à un véritable paysage organisé.

### *L'aménagement des cours d'eau*

La transformation du couvert végétal s'accompagne de tout un travail non moins visible et tout aussi essentiel de canalisation des cours d'eau par le biais de la diffusion du moulin à paissière, par la construction de levées de terre pour protéger les cultures, par la plantation d'arbres utiles ou de fruitiers pour consolider les berges.

En effet, le constat d'instabilité dressé par F. Cheyette et C. Duhamel-Amado pour l'Orb est identique pour l'ensemble des autres rivières languedociennes surtout lorsqu'elles atteignent la partie basse de leurs cours :

nombre d'entre elles comptent des *insules* ou des méandres inexistant à l'heure actuelle ou sont jalonnées d'irle, île, angles, onglous qui en rappellent l'ancienne existence.

Pour enrayer ces divagations, on édifie des digues, on calibre les rivières et l'on implante des moulins à paissière. L'implantation de véritables usines à meunerie, notamment dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, représente l'étape finale de la maîtrise de l'eau.

### *Le remodelage des vallées fluviales*

Et surtout par le remodelage des vallées fluviales. En effet, les hommes du XII<sup>e</sup> siècle ont pris appui sur la sculpture naturelle des terrasses fluvioglaciales quaternaires pour les aménager en terrasses de culture afin d'enrayer les phénomènes d'érosion et créer ainsi une nouvelle architecture agraire de pente se servant des dénivellations naturelles morphologiques.

Cet aménagement des déclivités se matérialise dans les textes, surtout dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle par la diffusion des faïsses de rivage. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les faïsses de ce type sont majoritaires dans la documentation écrite : c'est bien là la preuve de l'intensité et de la profondeur de ces remaniements. Ces faïsses sont consolidées tantôt par la plantation d'arbres utiles, comme l'orme ou le frêne ainsi qu'on vient de le voir à Béziers et dont on sait par les textes que l'on récolte les branches feuillées pour le bétail, tantôt par la technique du gazonnement de talus décrite par P. Blanchemanche pour le Languedoc moderne et qui est vraisemblablement aussi adoptée au Moyen Age dans la mesure où les faïsses de rivage sont systématiquement cédées *cum prato* ou *pratulo* qui fait référence à notre sens aux gazons dérivés de cette technique et non à un pré sans qu'il soit possible pour l'instant de mieux étayer cette interprétation.

### *Conclusion*

L'évolution d'ensemble avec les successions probables de végétation sur les terrasses alluviales quaternaires récentes a été schématisée et les trois principales étapes bien appréhendées.

Le processus d'anthropisation de la ripisylve qui s'enclenche avec la colonisation des terroirs humides à partir de la fin du X<sup>e</sup> siècle bouleverse totalement les données écologiques : la hêtraie ou chênaie-hêtraie mésophile de l'époque précastrale est pratiquement éradiquée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et ce au profit de formations méditerranéennes dégradées et nettement anthropisées. Elles jouxtent des plantations de saules, osiers, figuiers et aussi des terres à blé de type condamine et des prés irrigués.

Il faut aussi retenir que ce changement est total et définitif : à l'encontre de ce qui s'est passée depuis le Néolithique, et certainement à l'époque gallo-romaine en particulier, la ripisylve est désormais véritablement intégrée aux terroirs culturels dont elle ne sortira plus puisque, à l'heure actuelle, la majorité des tènements « Condamines » sont encore cultivés.

Enfin, au passif des médiévaux, et ce n'est pas là la moindre des conséquences, l'on doit porter l'aridification du paysage méditerranéen.



## NAPOLÉON BONAPARTE ET LES PROTESTANTS

par Jacques GALTIER

Membre résidant

Je n'ignore pas, en abordant ce sujet, que la personnalité de Napoléon Bonaparte, est une des plus conséquentes de notre histoire et aussi l'une des plus controversées. C'est pour cela que, prenant mes précautions, j'ouvre le parapluie que me tend Thierry Maulnier : « Si l'on me demandait quel est le personnage historique que j'admire le plus, je répondrais : Napoléon Bonaparte, et celui que je critique le plus sévèrement ? Je répondrais le même. » Je me place sous l'ombre bienfaisante de cette affirmation paradoxale mais apaisante puisque chacun peut y trouver son compte. Parapluie pouvant aussi concerner le fait religieux lui-même qui n'a pas fini de soulever les passions, comme le manifeste le débat actuel sur les signes religieux et la laïcité.

**En introduction**, permettez-moi de souligner le contexte personnel et collectif dans lequel s'inscrit ce que Marc Ferro nomme " la non résistible ascension de Napoléon Bonaparte". D'où la nécessité, pour nous aussi, d'entrer dans la période révolutionnaire, qui permet à Napoléon de se libérer d'une place dans la société qui n'est plus marquée par la naissance mais par le mérite personnel.

Ce qui fera de Napoléon l'homme des paradoxes.

Il choisit avec Paoli l'indépendance Corse pour ensuite le trahir et servir la France.

C'est avec une bourse d'Ancien Régime qu'il se forme pour le service de la République.

C'est à Toulon, en Italie qu'il devient célèbre militairement ce qui lui permettra d'accéder aux plus hautes fonctions civiles.

En partant en Egypte, ce n'est pas pour se faire oublier mais bien au contraire pour devenir « l'homme providentiel ».

Napoléon Bonaparte va poursuivre son œuvre à travers une succession de régimes qui s'emboîtent parfaitement pour parvenir à un pouvoir toujours plus absolu, avec à chaque étape un plébiscite massif en sa faveur :

- le Consulat provisoire,
- le Consulat électif, mars 1800 ( Constitution An VIII),
- le Consulat à vie 2 août 1802 (Constitution An X),
- l'Empire, 18 mai 1804 (Constitution An XII), qui place un « Empereur héréditaire à la tête de la République française » selon une curieuse formule qui va perdurer deux ans. Pourtant cette formule nous rappelle que Bonaparte connaît bien l'histoire. L' « Impérium », d'où dérive notre terme Empire, est le titre que la République romaine, à l'initiative de l'Armée ou du Sénat, donnait à ses généraux victorieux et méritant le triomphe. Nous ne mentionnons que pour mémoire les Cent-Jours puisque la défaite de Waterloo met fin à tout rêve d'un Empire libéral.

**Bonaparte, en arrivant au pouvoir, poursuit un double but.** En liquidant la Révolution il espère réaliser la paix extérieure et la paix intérieure. Il lui faudra se battre à la fois contre les tenants de l'Ancien Régime et les républicains jacobins. Pour la paix intérieure, comme le remarque Georges Duby : « 1799-1815, Napoléon extrait de l'héritage révolutionnaire la charpente de la France moderne »(1). C'est pourquoi il devra « rompre les ponts » avec la Révolution d'une manière qu'il croit à tort irréversible. Les victoires napoléoniennes mettent fin aux guerres révolutionnaires. En deux ans Bonaparte signe des traités de paix avec les États-Unis, l'Autriche, les Deux-Siciles, le Portugal, la Russie, la Régence d'Alger, la Turquie, et surtout le 25 mars 1802, à Amiens, avec l'Angleterre. Nous savons que la pause sera brève.

Pour traiter notre sujet, nous aborderons successivement avec aussi souvent que possible des références locales :

- le Directoire et l'héritage religieux de la Révolution,
- les idées religieuses de Napoléon Bonaparte,
- ce qu'il dit du Protestantisme,
- le Concordat et les Articles organiques concernant l'Église catholique en France,
- les consultations et les projets qui précèdent l'élaboration des Articles,

Organiques concernant les protestants,  
- les Articles Organiques eux-même, pour les réformés et les luthériens  
- Conclusions à tirer dans le domaine religieux de l'action de Napoléon Bonaparte.

**Abordons tout d'abord le Directoire et l'héritage religieux de la Révolution.** Celle-ci, avec la Convention montagnarde et la Terreur, supprime toute liberté religieuse que la Révolution des droits de l'homme avait pu introduire dans la société française. La Constitution de l'An I est très libérale sur le papier mais elle ne sera jamais appliquée et toutes les Églises vont connaître une véritable persécution. Les ministres des différents cultes sont invités à renoncer à leurs fonctions et à dénoncer, dans une sorte d'abjuration républicaine, toutes les superstitions que véhicule le Christianisme. Les catholiques fidèles au nouveau régime sont traités comme les prêtres ayant refusé le serment civique à la République, les protestants de même. C'est ainsi qu'à Nîmes le vieux pasteur du Désert, Paul Rabaut, ayant refusé d'abjurer sa foi, est mis en prison, ce que n'avaient pas réussi à faire les dragons du Roi durant ses quarante ans de ministère interdit dans la région nîmoise. Il n'en sortira que pour mourir quelques jours après. Ça et là on peut constater dans le malheur une réelle entraide interconfessionnelle, comme Boissy d'Anglas cachant et sauvant des prêtres recherchés par les autorités. Les lieux de culte sont fermés ou confisqués au profit des cultes révolutionnaires de l'Être suprême, de la Raison, du décadi, établis avec le soutien du pouvoir.

Le Directoire hérite de cette situation. C'est un protestant ardéchois, ayant des attaches en Vistrenque, François Boissy d'Anglas, qui prépare la future Constitution de l'An III, avec en préface une nouvelle Déclaration des droits de l'homme, accompagnés de dix devoirs rappelant le Décalogue, ce qui fera accuser Boissy de vouloir établir une République protestante ! Sont éliminées toutes les occasions de renouvellement de « la licence » révolutionnaire. C'est encore lui qui prépare le décret mettant fin à l'aide de l'État aux cultes révolutionnaires, qui s'effondrent tandis que les Églises catholique et protestantes reprennent vie, la première plus rapidement que les secondes. Sur le plan politique, le Directoire se situe à l'opposé du régime de la Convention. Il fonde un régime qui interdit tout débordement révolutionnaire et tout retour

à l'Ancien Régime, en ne touchant pas à la possession des biens nationaux. Sa faiblesse, ses adversaires font que « c'est le régime du coup d'État permanent » avec les royalistes, les jacobins et enfin Bonaparte lui-même. Grâce à ses victoires extérieures et intérieures et à son éloignement en Égypte, Bonaparte devient l'homme indispensable et même providentiel, chargé de terminer en France et en Europe, l'œuvre de la Révolution. C'est chose faite avec le coup d'État du 18 brumaire qui, bien préparé et mal mené, le fait accéder au pouvoir.

**Voyons maintenant les idées religieuses de Bonaparte.** Nous les connaissons grâce à ses interventions publiques, à ses conversations rapportées par des tiers, et ses confidences faites à Sainte-Hélène, non pour l'histoire, mais pour cultiver sa légende et l'amplifier. Pour Napoléon la source de la religion est claire : « L'homme lancé dans la vie se demande : d'où viens-je ? qui suis-je ? Où vais-je ? Ce sont autant de questions mystérieuses qui nous précipitent vers la religion. » (2) Encore « On croit bien en Dieu, parce que tout le proclame autour de nous et que les plus grands esprits y ont cru ; non seulement Bossuet, dont c'était le métier, mais encore Newton, Leibnitz, qui n'y avaient que faire (sic) mais on ne sait que penser de la doctrine qu'on nous enseigne et nous nous retrouvons la montre qui va, sans connaître son horloger. » (3) Avec la montre obligeamment prêtée par Voltaire, viennent aussi les critiques de la religion. Enfin « L'instruction et l'histoire, voilà les deux grands ennemis de la vraie religion, défigurée par les imperfections des hommes. Pourquoi celle de Paris n'est pas celle de Londres ? ni de Berlin... » (4) et Bonaparte continue ses interrogations pseudo-géographiques, mais bien religieuses avec ses interpellations qui concernent les Églises orthodoxes puis les religions non chrétiennes.

Mais ce sont là affirmations globales. Qu'en est-il de lui-même ? « J'ai eu besoin de croire, j'ai cru ; mais ma croyance s'est trouvée heurtée, incertaine, dès que j'ai su, dès que j'ai raisonné ; et cela m'est arrivé à treize ans. Peut-être croirai-je de nouveau aveuglément. Dieu le veuille ! » (5) Il a pourtant une pensée précise sur le rôle de la religion au niveau de l'encadrement de la société. « Lorsque je saisis le timon des affaires, j'avais déjà des idées arrêtées sur tous les grands éléments qui « cohésionnent » la société ; j'avais pesé toute l'importance de la religion ; j'étais persuadé et j'avais résolu de la rétablir. Mais on croirait difficilement les résistances que j'eus à vaincre pour ramener le catholicisme. On

m'eut suivi bien plus volontiers si j'eusse arboré la bannière protestante. »(6) Mais alors que deviennent les Églises dans tout ceci ? « La religion est une sorte d'inoculation ou de vaccine qui, en satisfaisant notre amour du merveilleux, nous garantit des charlatans et des sorciers : les prêtres valent mieux que les Cagliostro, les Kant (sic) et tous les rêveurs de l'Allemagne (sic).(7)

Comme on peut le constater, les idées de Napoléon Bonaparte sur la religion ne sont guère originales, ce sont celles d'un "honnête homme" formé par le Siècle des Lumières, mais qui peut se réclamer plus volontiers de l'iconoclaste Voltaire que des protestants comme Rousseau ou Kant, qui ont de la relation avec le christianisme une vision plus apaisée. A côté de la maréchaussée, le Premier consul se voit très bien avec « une gendarmerie sacrée ».

En résumé, la religion fait partie de la réalité humaine. Plutôt que de la nier autant l'utiliser, surtout en voyant quelle place elle possède toujours dans la société et quel lien elle possède encore avec le politique. Si le politique lui permet de vivre, elle doit à son tour appuyer le politique. Cette relation, Bonaparte la reconnaît avec un certain cynisme : « C'est en me faisant catholique que j'ai fini la guerre de Vendée, en me faisant musulman que je me suis établi en Égypte et en me faisant ultramontain que j'ai gagné les esprits en Italie. Si je gouvernais un peuple de Juifs, je rétablirais le Temple de Salomon. » (8) Tiens, là il ne parle pas « de se faire protestant », ce n'est pas un signe de grande estime ; à ce moment-là, étant donné les forces en présence, il n'a pas besoin de leur renfort.

**La pensée de Napoléon Bonaparte sur les protestants** ne sort pas des généralités de circonstance.

Rabaut-Dupui, troisième fils de Paul Rabaut, dit le « jeune » (1746-1808, laïc, membre des Assemblées du Directoire à l'Empire, disgracié en 1807), haut fonctionnaire sous le Consulat et l'Empire, affirme avoir entendu dire par l'intéressé : « Nous voudrions que tout le monde fût protestant. » (9) Il précise : « On a manqué ( au XVI<sup>e</sup> siècle) l'occasion d'établir en France, la religion protestante et ce n'est pas ma faute. » (10) Le responsable c'est François I<sup>er</sup>. Il était placé véritablement pour adopter le protestantisme à sa naissance, et s'en déclarer le chef en Europe. François I<sup>er</sup> eût embrassé le luthéranisme, si favorable à la suprématie royale, il eût épargné à la France les terribles convulsions

religieuses amenées plus tard par les calvinistes, dont l'atteinte toute républicaine fût sur le point de renverser le trône et de dissoudre notre belle monarchie (sic). » (11)

Conclusion : on ne revient pas sur le passé. Etant ce qu'il est, on s'en accommode. Il y a les bons protestants : les luthériens, et les moins bons les réformés, qui peuvent se révolter avec les camisards et qu'il voit nécessairement républicains. Cette classification n'est pas théologique. Elle part de leur comportement dans le domaine politique.

Ceci ne l'empêche pas de dire à leur sujet, en 1810 à Breda, en visant des catholiques, dans un pays de tradition réformée, il est vrai : « Vous avez calomnié les protestants en les représentant comme des hommes qui enseignent des principes contraires aux droits du souverain. J'ai trouvé dans les protestants de fidèles sujets... Il n'y en a aucun dont j'ai raison de me plaindre, je m'en sers dans mon palais et je leur en permets l'entrée. »(12)

Sur le sol de France il peut dire : « Il est sûr qu'au désordre auquel je succédai, que de ruines où je me trouvais placé, je pouvais choisir entre le catholicisme et le protestantisme et il est vrai de dire que les dispositions du moment poussaient toutes à celle-ci ; mais outre que je tenais réellement à ma religion natale, j'avais les plus hauts motifs pour me décider. »(13)

Il a pu aussi affirmer, lorsque le Conseil d'État aborde l'examen du Concordat, que certains membres de cette haute Assemblée avaient pensé se faire protestants pour pouvoir s'abstenir au lieu de voter contre, comme leur conscience républicaine les y poussait ! (14)

Les idées bonapartistes sur le protestantisme ne diffèrent guère de celles que l'administration républicaine (par les Renseignements généraux de l'époque) rapportait alors aux alentours du 18 brumaire : « L'Assemblée constituante a manqué une grande occasion de servir l'humanité ; elle pouvait faire dominer en France le protestantisme beaucoup plus tolérant et plus facile à détacher du gouvernement que le catholicisme. Il ne faut plus espérer de longtemps une telle occasion. » Comme le constate le rapport Fourcroy.(15)

### **La Pacification intérieure va se manifester dans le domaine religieux.**

Elle commence par l'Église catholique, qui est divisée depuis les débuts de la Révolution en deux parties résolument antagonistes. L'Église réformée est très

affaiblie par les longues et violentes persécutions subies sous l'Ancien Régime. L'Église luthérienne est morcelée en autant de communautés qu'il existait de fiefs. Il n'est guère étonnant que le pouvoir politique s'attaque au problème. Abordons d'abord le Concordat. (16) Bien que n'étant pas l'objet de cette intervention, les Articles organiques, qui l'accompagnent, ne concernent pas seulement l'Église romaine, mais la réorganisation des deux Églises protestantes ainsi que leur place officielle dans la société. C'est l'ensemble de ces textes qui sera présenté comme un tout indivisible aux Assemblées consulaires.

Comme le constate André Latreille « L'offre d'un règlement de la situation religieuse en France vient du Premier consul, au lendemain de sa victoire de Marengo. (17) » Pie VI, le pape antirévolutionnaire est mort en captivité à Valence. Le Conclave de Venise vient d'élire Pie VII. Les pourparlers engagés vont bon train. Napoléon veut normaliser avec Rome la situation à son profit et le pape tient à récupérer ses Légations, dont Bologne, occupées par les Armées de la République. Lorsque le cardinal Consalvi arrive à Paris les pourparlers sont « bouclés » en trois jours. Le texte définitif, qui comprend 17 articles, est signé, côté français, le 15 juillet 1801 (26 messidor An IX) et ratifié par le Saint-Siège le 15 août suivant, malgré l'opposition de la moitié du Sacré-Collège. Tout ceci restant dans le plus grand secret.

L'article essentiel affirma que « le gouvernement de la République reconnaît que la Religion catholique, apostolique et romaine est celle de la grande majorité des citoyens français. »(18) La Curie aurait préféré au terme de « grande majorité » celui de religion d'État ou même celui de religion dominante. Ce que refuse le Premier consul au nom de l'égalité des cultes proclamée par la Révolution et qu'il veut maintenir en les officialisant. Le Pape prend acte de la profession particulière de catholicisme que font les Consuls. En échange, l'Église romaine voit sa liberté de culte reconnue et protégée par ces mêmes autorités.

Le nombre des diocèses est fortement réduit. De 130 il passe à un, en moyenne, par département. Bonaparte hérite de l'épiscopat d'Ancien Régime, mais beaucoup d'évêques ont émigré, et de l'épiscopat constitutionnel dont les titulaires faisaient l'objet d'une élection par le peuple. Enfin depuis les soubresauts révolutionnaires, beaucoup de sièges demeuraient vacants. Bonaparte va pouvoir désormais réunir, dans ses mains, les titulaires qu'il conserve de ces deux épiscopats, pour les amalgamer avec le nouvel épiscopat qu'il va choisir et nommer. Il vaut la peine de souligner le cas exceptionnel de

Mgr Lafont de Savine, qui évêque d'Ancien régime à Viviers, garde son siège comme évêque constitutionnel pour ensuite se succéder à lui-même comme évêque concordataire.

Les nominations épiscopales sont laissées à la discrétion du Premier consul, le Pape ne leur accordant que l'investiture spirituelle. C'est reconduire au bénéfice de Bonaparte, le privilège que possédaient les rois de France depuis François I<sup>er</sup>.

Deux articles concernent la fidélité des ecclésiastiques au gouvernement et les prières publiques que le clergé doit dire au bénéfice des autorités. Le Concordat est plus intéressant par ce qu'il ne dit pas plutôt que par ce qu'il dit. Il n'est pas question de la place qu'occupait sous l'Ancien Régime le clergé comme premier ordre du Royaume, ni des anciens biens de l'Église, ni de tout ce qui a été vendu comme biens nationaux et encore moins de la Constitution civile du clergé. En taisant ces démarches révolutionnaires, le Pape Pie VII les valide, contrairement à son prédécesseur qui les avait fermement condamnées. La souplesse de la Curie vient certainement de l'espoir non réalisé de « récupérer les Légations ». L'amertume de Rome grandit lorsque le Premier consul, sans consulter, ni informer la Curie, ajoute de sa propre autorité des Articles organiques pour les cultes catholique et protestants, dans une seule et même loi. Les Articles organiques pour l'Église catholique modifient fortement le Concordat. En fait ils sont la reprise des quatre articles chers à Louis XIV et qui réorganisent une Église gallicane de France, entre les mains du chef de l'État et très peu dépendante de Rome. (19)

**Les Articles organiques pour les cultes protestants** vont suivre. Ils seront publiés et discutés en même temps que le texte du Concordat et les Articles organiques concernant le culte catholique. Ils formeront ensemble la loi du 18 germinal An X (8 avril 1802). L'organisation du culte israélite ne viendra qu'ultérieurement après la réunion du grand-sanhédrin convoqué par l'Empereur en 1807.

Qui sont ces protestants ? Ce ne sont pas seulement les 200 000 luthériens d'Alsace ou du Pays de Montbéliard, ni les 500 000 réformés subsistant dans l'Ancienne France après les persécutions. Dans le cadre de la Grande Nation, la plus grande ville réformée est Genève, le chef-lieu du Léman. Il y a aussi les vaudois du Piémont. Napoléon fera de leur chef, le Modérateur de la Table



vaudois, (en souvenir de la Glorieuse rentrée, qui stratégiquement avait impressionné le général Bonaparte), le sous-préfet de Pignerol, département du Pô. Il faut aussi mentionner le Palatinat, la Sarre et, après leur annexion au Grand Empire : les Pays-Bas, Brême et Hambourg, toutes régions à forte densité protestante.

Ces protestants, dans les limites de l'Ancienne France sont essentiellement des réformés, à l'enracinement surtout rural au sud de la Loire et urbain au nord de ce fleuve. Les luthériens sont dans l'Est comme déjà indiqué. Ils ont été protégés de persécutions flagrantes par les traités internationaux de Westphalie. Ils sont rassemblés dans de nombreuses petites Églises organisées suivant le principe du prince "évêque du dehors".

Dès le début des conversations ou consultations et non des "négociations" comme avec l'Église catholique, il est clair qu'il ne peut s'agir du côté protestant que d'un système « d'entretiens » laissant les mains totalement libres à Bonaparte. Cette consultation ne commencera officiellement qu'après la signature du Concordat. En fait dès l'hiver 1800-1801 des documents circulent. Ils sont au nombre de trois et émanent tous d'Alexandre Maurice Blanc, un proche de Talleyrand qui sera ensuite connu sous le titre de Comte d'Hautebrive. Bonaparte annote un premier projet mis sur pied, et pointe les « manques », au nombre de trois :

- le serment des ministres
- un droit de surveillance du gouvernement dans l'élection des ministres
- la nationalité française pour tous les membres des consistoires.

Les premières sollicitations viendront de Chaptal, ministre de l'Intérieur mais c'est surtout Jean Etienne Portalis, futur ministre des cultes, qui en prendra la responsabilité. C'est un catholique provençal, avocat à Aix, il a été un proche de Necker, le ministre réformé de Louis XVI et a publié alors une consultation sur la validité des mariages protestants.

Du côté réformé il n'y avait plus, depuis la Terreur, d'instances représentatives et délibératives. Les synodes ne s'étaient plus réunis. La reconnaissance de l'Église catholique provoque alors de l'inquiétude chez les réformés. Un mémoire venant de Nîmes fait allusion à tous les doutes que des bruits sourdement répandus avaient pu faire naître dans le cœur des protestants, quant au rétablissement du catholicisme comme religion d'État.

Portalis engage un certain nombre de conversations qui sont rassemblées dans

des mémoires remis au gouvernement. La bonne foi de Portalis ne doit pas être mise en cause. Il a en face de lui des protestants qui ne sont pas unanimes. Une petite minorité désire un épiscopat plus opérationnel dans les périodes « rudes » comme celles du Désert ou de la Terreur. Portalis se retrouve « coincé » par ces demandes et les exigences du Premier consul. Nous savons qu'il a reçu, à coup sûr, Jean-Ulrich Metzger, de Colmar pour les luthériens, et Rabaut-Dupui, tous deux laïcs, et l'unique pasteur de Paris encore en activité : Paul-Henri Marron. Ceux-ci avaient eu quelques réunions préparatoires avec production de quelques mémoires. Dans le midi Rabaut-Pommier, encore sous-préfet au Vigan, (deuxième fils de Paul Rabaut, pasteur à Marseille et Montpellier, girondin, enfin pasteur à Paris), avait adressé un questionnaire pour la rédaction d'un mémoire demandant fermement le rétablissement des institutions synodales. Le cercle de Paris fait de même, quoique de façon plus polie. Il semble que dans un premier temps Portalis ait envisagé de réunir réformés et luthériens au sein d'un même culte mais qu'il ait dû y renoncer rapidement ce qui a réjoui le réformé Rabaut-Dupui et attristé le luthérien Metzger.

Portalis établit alors plusieurs avant-projets gouvernementaux, qui seront, au fil du temps, de moins en moins libéraux sur les synodes régionaux et même national. Ce dernier disparaîtra dans l'ultime rédaction du projet. Quant aux synodes régionaux, dits « d'arrondissement », ils seront simplement nommés. (20) Napoléon Bonaparte, à la mi-mars 1802 au retour de Lyon, où il a réglé les affaires d'Italie, imprime au dernier projet de Portalis sa marque décisive qui le modifie profondément, sans que les protestants en aient été informés. Ce dossier- là a été bouclé, lui aussi, « au pas de charge » ce qui n'a rien d'étonnant pour un militaire ! Certains de ces articles peuvent surprendre le lecteur. Ils viennent d'une optique identique voulue par Bonaparte et qui est sous-jacente au Concordat et aux Articles organiques, formant un tout indissociable.

### **Les Articles organiques (21) concernant les cultes protestants sont répartis sous trois titres :**

- Le premier aborde des dispositions générales concernant la nationalité française des ministres, leur salaire, leur intercession pour les autorités, sur les biens affectés aux Églises, sur l'interdiction d'avoir des relations avec des puissances étrangères. Aucune décision doctrinale, aucune Confession de foi, ne peut être publiées sans l'assentiment du gouvernement. En cas de conflits entre pasteurs,

c'est le Conseil d'État qui décide. Le Premier consul nomme les professeurs. Le Séminaire formant les futurs pasteurs est à Genève.

Le titre II concerne les Églises réformées. Les deux premiers articles donnent le ton :

Art. 15 - Les Églises réformées de France auront des pasteurs, des consistoires locaux et des synodes.

Art. 16 - Il y aura une Église consistoriale par 6 000 âmes de la même communion.

Tout en employant le langage courant de la Discipline, on modifie profondément son sens. L'Église réformée est privée de ses lieux de partage et de décision traditionnels.

Le synode national, seule autorité en matière de foi et de vie, n'est pas nommé. Nous avons vu que les synodes d'arrondissement n'ont guère de consistance et ne seront presque jamais convoqués. Leurs décisions sont promulguées par le gouvernement. Cette Église réformée est un corps sans tête. Plus grave, si possible, l'autre caractéristique des Églises protestantes : l'Église locale disparaît au profit d'une Église « dite consistoriale », groupement artificiel de 6 000 réformés. Pourquoi ce chiffre ? Il semble que ce soit par assimilation de ces organes avec ceux de l'Église catholique qui prévoient un curé pour 6 000 fidèles. Cette Église consistoriale peut s'étendre sur plusieurs communes, un arrondissement, mais ne peut jamais dépasser les limites d'un département. Ce qui exclut la desserte des disséminés, cause de multiples complications pour les autorités tout au long du XIX<sup>e</sup> s. L'Église de Nîmes est une des rares Églises où commune, Église locale, Église consistoriale se recouvrent.

Ces Églises consistoriales, au nombre initial de 80, n'ont aucun lien entre elles et ne peuvent pas s'en doter, elles traitent chacune avec l'Administration qui décide sans aucune contrainte. C'est ainsi que le pasteur Jean Gachon président l'Église consistoriale de Nîmes protestera car on a oublié de l'inviter au sacre de Napoléon I<sup>er</sup> à Notre Dame de Paris quoique son Église soit l'une des plus importantes et que au lendemain du Sacre, Napoléon reçoive la vingtaine de pasteurs invités.

L'Église consistoriale, à côté de son ou de ses pasteurs, est conduite par un Consistoire, ayant au maximum 12 membres laïcs élus. Mais l'élection est fortement encadrée, puisque ses membres sont choisis parmi les protestants les

plus imposés de la commune. Rééligibles tous les deux ans, c'est l'ancien consistoire qui les élit, augmenté du nombre correspondant d'électeurs toujours choisis parmi les plus imposables. Les Articles organiques ne mentionnent ni l'ancienne Discipline, ni la Confession de foi. Quoi qu'on ait pu en dire, ce silence ne les préserve pas mais les rend caduques. Si l'État prend en charge le salaire des pasteurs, nommés désormais par le gouvernement et qui ont une place officielle dans la société, ce sont les communes qui doivent pourvoir l'Église réformée de France en lieux de culte décents. Les rares temples non détruits en 1685, parce que transformés en églises, sont restitués aux réformés, comme le Temple de Vestric en 1803. Les chapelles dont les communautés ont disparu peuvent être attribuées aux réformés. C'est le cas à Nîmes de la chapelle des Dominicains devenu le Grand Temple. Dans les communes où il n'y aura pas sept familles catholiques pour réclamer l'usage de l'église, celle-ci sera affectée au culte réformé. C'est ainsi que les églises des villages de Langlade, St-Dionisy, Nages, Boissière sont affectées comme temples au culte réformé. En 1808, l'Empereur veut créer une Faculté de Théologie protestante d'État. Nîmes se met sur les rangs, mais c'est finalement à Montauban, chef-lieu du nouveau département du Tarn-et-Garonne, qu'elle est établie. Elle deviendra opérationnelle en 1810.

L'Église réformée est désormais reconnue à l'égal de l'Église catholique. Elle est prise en charge par l'État, mais elle sort mutilée des mains de Napoléon Bonaparte, n'aimant ni les élections, ni les corps constitués délibérants. Pour parvenir à ces éliminations, Bonaparte prive, non par hostilité de principe, mais par souci de contrôle efficace, l'Église réformée de sa « tête » ( les synodes) et de ses « pieds », les Églises locales. Elle n'est plus une Église populaire, par les élections censitaires elle devient une Église élitiste. La reconnaissance des réformés lui est acquise puisque pour la première fois en France, depuis l'Édit de Nantes, elle est enfin reconnue, traitée sur un pied d'égalité avec le catholicisme.

Le titre III concerne le culte luthérien. Le statut des pasteurs et des Églises consistoriales est le même que pour les réformés. Au-dessus de celles-ci sont prévues des Assemblées d'Inspection par 30 000 âmes, et composées de 10 membres, 5 pasteurs et 5 laïcs. Ceux-ci nomment un pasteur-inspecteur ayant droit de visite, assisté de 2 inspecteurs laïcs.

**La mise en place de ces Articles pour les deux Églises va prendre au moins deux ans** de 1802 à 1804. Les protestants, surtout les réformés, vont être reconnaissants au Premier consul, ensuite empereur, de leur accorder enfin la liberté et la reconnaissance officielle, et ce malgré toutes les démarches infructueuses ensuite effectuées pour améliorer les règles de vie de leur Église, données par les Articles organiques. (22) Le prix à payer pour la permanence des acquis de la liberté accordée par la Révolution est lourd puisqu'il provoque la mise au pas de toutes les institutions au profit d'un pouvoir autoritaire. Cette reconnaissance des protestants plus large que celle de l'Édit de Nantes, réputé d'ailleurs provisoire, peut expliquer l'enthousiasme pour Napoléon Bonaparte et l'adulation dont sera l'objet l'Empereur. Les ministres des trois cultes rivaliseront dans ce domaine. D'autres autorités n'en feront pas moins car c'est dans « l'air du temps ».

Mais nous avons quelque peine à recevoir, sans esprit critique, ces extraits du discours du pasteur Marron lors du culte d'action de grâces, célébré le 15 août 1806 pour l'anniversaire de la naissance de l'Empereur : « Héros législateur... toi que le génie et la valeur, que la victoire et la renommée ont consacré comme fondateur d'une dynastie nouvelle... que ce jour qui te vit naître, nous voie célébrer avec toi, jusqu'au terme le plus reculé de la vie humaine, son solennel anniversaire... C'est à toi de faire concorder sans cesse ces deux empires (ceux de la loi et de la conscience) ; ils demandent à te chérir, à te respecter, à te bénir à l'envi mais chacun dans les bornes qui lui sont tracées. Temples de la capitale, temples de toute la France, retentissez longtemps du concert de nos hymnes sacrées »... (22) Et nous sommes loin encore de l'Amen final !

Après les Cent-Jours, la Terreur Blanche s'attaque dans le midi de la France autant aux protestants qu'aux bonapartistes. Les premiers pas de la Restauration font disparaître cette longue fidélité à la personne du roi, maintenue au cœur des persécutions les plus violentes. Désormais la grande majorité des protestants réformés seront libéraux, bonapartistes ou orléanistes, en attendant l'avènement de la République

Veillez m'excuser de vous avoir entraînés dans des arcanes administratives et ecclésiologiques assez compliquées et parfois quelque peu abstraites, pour beaucoup d'entre vous, mais il le fallait bien car pour les trois Églises concernées catholique, réformée et luthérienne, Napoléon Bonaparte a

été le grand ecclésiologue (organisateur des Églises). Il le sera tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle ; et, par delà la loi de Séparation des Églises et de l'État, ses effets continueront à se manifester tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle pas seulement en France, en Alsace et en Moselle, mais jusque dans les États qui furent alors incorporés à la Grande Nation, en particulier sur la rive gauche du Rhin (Belgique, Luxembourg, certains états rhénans). Ce qui est une manière de souligner le rôle et l'importance dans le domaine religieux de Napoléon Bonaparte. Dans ce domaine, plutôt que de détruire son œuvre on a préféré la conserver en l'amendant et en la corrigeant de son autoritarisme inacceptable.

### NOTES

- (1) G.Duby "Histoire de la France de 1348 à 1852", Larousse édit, Paris, 1987, p. 357.
- (2) Las Cases " Le mémorial de Sainte-Hélène", Flammarion, Paris, 1983, 2 vol. t. II, p. 194.
- (3) idem t. II. p. 195.
- (4) idem p. 194-195.
- (5) idem p. 195.
- (6) idem p. 195.
- (7) Pelet de la Lozère, "Opinions de Napoléon sur divers sujets", Paris, 1833, cité par D. Robert "Les Églises réformées en France 1800-1830". P.U.F. Paris, 1961, note 5, p. 48-49.
- (8) Dans A. Latreille, "L'Église catholique et la révolution française", 2 vol., Hachette, Paris, 1950 t. II, p.18.
- (9) Propos de Rabaut Saint-Etienne rapporté par Bouley de la Meurthe, "Documents relatifs à la négociation du concordat entre la France et le Saint-Siège", 6 vol. Paris, 1891-1897, t. IV, p. 395, mentionné par D. Robert dans son ouvrage déjà cité, note 5 p. 48-49.
- (10) Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français, t. 51, année 1902, p. 297.
- (11) Las Cases, " Mémorial" déjà cité, t.II, p. 196.
- (12). B.S.H.P.F. déjà mentionné p.197.
- (13) et (14) Las Cases, " Mémorial" déjà mentionné, t.II, p.195- 196.
- (15) Rapport rédigé par D. Fourcroy à la demande des consuls sur l'état d'esprit dans la Division militaire du Centre-Ouest et cité par D. Robert, voir supra n. 4, p. 49-50.
- (16) (17) (18) et (19), Sur sa genèse, sa rédaction et sa signature, voir A.Latreille déjà cité, chap. III, p. 32 et ss et p.43.
- (20) Au sujet des divers projets ou propositions établis par Portalis avec ses interlocuteurs protestants ainsi que la marque particulière de Bonaparte, voir :
  - D.Robert déjà cité p. 58 à 74.
  - E.G. Léonard, "Histoire générale du Protestantisme", 3 vol. P.U.F., Paris, 1961-1964, t.III, p. 144.

- S. Mours et D. Robert, " Le protestantisme en France du XVII<sup>e</sup> s. à nos jours, " Librairie protestante, Paris, 1972, 2<sup>e</sup> partie, chap 1" Le Consulat et l'Empire", p.211 et ss.

D.Robert et alii, "L'histoire des protestants en France", Privat, 1977, p. 263 et ss.

- Sous la direction de Philippe Wolf, " Les protestants en France 1800-2000", Privat, 2001, p. 13 et ss.

(21) Texte des titres I à III des Articles organiques concernant les protestants, D. Robert déjà cité p. 78 à 83.

(22) Extrait de la prédication du pasteur Marron, "Encyclopédie des sciences religieuses", 13 vol., Sandoz et Fischbacher, Paris, 1880, article Marron, t.8, p. 730.

## UN PALEONTOLOGUE HUMANISTE, STEPHEN JAY GOULD (1941-2002)

par Pascal GOUGET  
Membre résidant

Il y a un an et une semaine, se tenait à Paris au Muséum National d'Histoire Naturelle, un hommage au grand paléontologue américain Stephen Jay Gould, sous le patronage de plusieurs associations culturelles et universitaires, parmi lesquelles l'Académie des Sciences, le Collège de France, le CNRS.

Stephen Jay Gould est bien connu du public scientifique, peut-être moins de personnes par ailleurs très cultivées, c'est pourquoi j'ai souhaité vous en parler aujourd'hui.

Mais pourquoi s'intéresser à un paléontologue américain ? Les fossiles abondent en tous pays, et il n'est que de regarder attentivement les strates superposées des terrains sédimentaires tout près d'ici, pour descendre dans les profondeurs du temps.

Jean-Loup Welcomme, un paléontologue montpelliérain, qui vient de repartir pour le Baloutchistan où il fait des trouvailles fabuleuses, a écrit dans son livre « Le géant de la vallée perdue » – ce géant c'est le balouchitère, le plus gros mammifère ayant jamais vécu :

*« La coupe géologique est primordiale. Il existe trois dimensions, longueur, largeur et enfin épaisseur, c'est-à-dire le temps. Le temps est élastique; sans l'épaisseur, il n'y a rien. C'est cette épaisseur qui représente le temps. »*

Le squelette du « mammoth » trouvé à Dürfort en 1869, non pas vraiment un mammoth, mais *Elephas meridionalis*, nous fait descendre dans la profondeur du temps seulement de quelques centaines de milliers d'années, peut-être un million deux, on est encore au début du Quaternaire.



Pour aller au-delà, 30 à 38 millions d'années, il n'est que d'explorer les environs de Fons-outre-Gardon et de Saint-Mamert, à une vingtaine de km de Nîmes où des terrains de l'ère tertiaire ont gardé des ossements de mammifères depuis longtemps disparus, par exemple le Lophiodon, une sorte de cousin des ancêtres des tapirs, ou le Paléothérium, un lointain parent du cheval, et bien d'autres espèces qui leur furent contemporaines. Ces fossiles font l'objet d'études attentives menées par le Laboratoire de Paléontologie des Vertébrés de l'Université de Montpellier.

À Mèze, des restes d'œufs de dinosaures et un beau squelette d'ankylosaure nous font faire un bond d'une trentaine de millions d'années supplémentaires et franchir la fameuse limite crétacé-tertiaire qui a vu l'extinction de nombreuses espèces, dont les ammonites et les dinosaures ; nous voici à l'ère secondaire, au Crétacé, entourés de fossiles datant de 65 à 75 millions d'années.

Un peu plus loin, à Bellevue, dans l'Aude, près d'Espérasa, un squelette entier d'*Ampelosaurus ataxis* a été dégagé ces dernières années, Ampelaurus veut dire dinosaure des vignobles, parce que c'est le pays de la blanquette de Limoux ; c'est le plus beau squelette de dinosaure découvert en France.

Les dinosaures fascinent et voici trouvée ma transition vers l'Amérique. Stephen Jay Gould a subi cette fascination dès l'enfance. Il est né à New York en 1941, dans une famille modeste du quartier des Queens. Tous ses grands-parents étaient des immigrants juifs d'Europe de l'Est qui ont commencé, comme beaucoup d'autres, par travailler dans des ateliers de confection ; quand il était jeune, il entendait les anciens autour de lui parler yiddish. Ses parents accédèrent à la classe moyenne ; son père était sténographe près d'un tribunal. Stephen Jay Gould fut de la génération qui put faire des études. Il raconte volontiers que, très jeune, il a été passionné par la paléontologie. Il écrit, dans un essai sur les muséums d'histoire naturelle *« J'étais « fan » des dinosaures pendant mon enfance à New York à la fin des années 1940 et au début des années 1950. Pratiquement personne ne connaissait ces reptiles du Secondaire à cette époque. J'étais considéré comme un « polard » ou un « inadapté social » dans ce lieu où l'on décide, en fait, de la profession que l'on occupera plus tard : la cour de récréation de l'école. On m'appelait « Tête de fossile » ; le seul autre gosse à l'école qui avait le même centre d'intérêt que moi avait été baptisé « Dino ».* Le jeune Steve n'appréciait pas trop ces surnoms.

Il écrit encore : « *Le troisième étage du muséum américain d'histoire naturelle a été le temple, le lieu magique principal, le saint des saints de mon enfance. Je l'ai visité pour la première fois avec mon père à l'âge de cinq ans et j'ai décidé, dès ce moment-là, de consacrer ma vie à la paléontologie. Je suis revenu ensuite voir les salles des dinosaures et des mammifères fossiles presque chaque mois durant toute mon enfance, jusqu'à la fin de la période du lycée. J'ai ensuite quitté New York pour faire mes études de licence, puis je suis revenu faire mon doctorat au muséum.* »

Plus tard, il s'amusera de l'ampleur prise par cette mode, la dinomanie, amplifiée par le cinéma, la télévision, les livres pour enfants et adultes. À la fascination pour les monstres de l'ère secondaire, il attribue trois causes : ils sont « gros, féroces et éteints ». Ils se rattachent aux grands archétypes de l'imaginaire comme les géants et les ogres des contes de notre enfance. A ces causes d'ordre psychologique, il ajoute une spécificité bien américaine : l'exploitation commerciale de certains phénomènes dès que la possibilité en est perçue.

Le jeune Gould avait une autre passion, les matches de base-ball, il en parle même un peu trop pour les non-initiés que nous sommes ; dans un de ses derniers livres, il illustre longuement, sur 67 pages, un problème statistique, la distribution de pourcentages se resserrant autour d'une moyenne stable, par des considérations sur les moyennes réalisées à la batte de base-ball depuis 1901.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la théorie de l'évolution intègre les connaissances issues de la génétique mendélienne.

Entre 1930 et 1950, elle s'enrichit des apports de la génétique des populations et de nouvelles réflexions sur la notion d'espèce, sur les rythmes et les modalités de l'évolution. Un ensemble théorique s'élabore avec Ernst Mayr, Theodosius Dobzhansky, George Gaylord Simpson, Jullian Huxley et quelques autres : c'est le néo-darwinisme ou théorie synthétique de l'évolution.

Gould est l'élève de ces pionniers. Comme son maître Simpson, il est passionné par les rythmes de l'évolution, par la confrontation entre le temps des paléontologues et le temps des vies individuelles ou collectives.

Gould applique une méthode statistique pénétrante, l'analyse multivariée, à des problèmes de croissance de populations apparentées de coquillages. Sa thèse de doctorat, soutenue en 1967 à l'Université Columbia de New York, porte sur l'évolution de diverses espèces d'escargots des Bermudes.

Il devient immédiatement, à 26 ans, professeur assistant à la Faculté de

Harvard, de Boston, et conservateur assistant de paléontologie des invertébrés. Il y poursuivra sa carrière et enseignera la géologie, la biologie et l'histoire des sciences.

Ses premiers travaux montrent les thèmes qu'il développera plus tard, sur les rythmes de l'évolution, les variations de forme, les questions posées par l'adaptation. Déjà il compare l'ontogenèse, c'est-à-dire le développement d'un être, de l'embryon à l'adulte, à la phylogenèse, qui est l'étude morphologique des êtres qui se sont généalogiquement succédés au cours des temps.

La théorie synthétique de l'évolution, qui faisait alors autorité, posait un certain nombre de principes, parmi lesquels :

- le rôle des petites mutations, dont l'accumulation devait expliquer aussi bien l'apparition de nouvelles espèces, c'est la microévolution, que des modifications plus profondes du plan de structure, la macroévolution ;
- corollaire de cette notion, le gradualisme, l'absence de sauts dans le rythme de l'évolution.

Gould a volontiers l'esprit rebelle et un peu iconoclaste ; il remet en question non pas le darwinisme, mais le gradualisme, non indispensable selon lui à la théorie.

En 1972, il publie, en collaboration avec Niles Eldredge, un article qui décrit un modèle évolutif nouveau, les « équilibres ponctués ».

L'objectif d'Eldredge et de Gould était d'expliquer un phénomène fréquemment repéré dans l'étude des fossiles : une espèce apparaît soudainement et persiste ensuite inchangée pendant très longtemps avant de s'éteindre. Selon la théorie des équilibres ponctués, ces espèces apparaîtraient relativement vite (en quelques dizaines de milliers d'années, ce qui est court par rapport aux durées des périodes paléontologiques qui se comptent en millions d'années). Les modalités de ces apparitions soudaines – et leur réalité même – ont donné lieu à d'âpres débats. Darwin avait interprété les discontinuités observées sur le terrain comme des lacunes dues à la mauvaise conservation des archives fossiles. Mais, selon Gould, ces discontinuités sont propres à l'histoire du vivant lui-même : elles peuvent alors se lire comme une succession d'états durables séparés par de courts moments de transition. Une telle approche conduit à mettre l'accent sur les phénomènes de discontinuité, de saltation dans le devenir du vivant. Cette thèse n'a pas été acceptée par les fidèles de l'orthodoxie

darwinienne. Sa vérification n'est pas facile ; elle a eu le mérite de susciter de nombreux travaux dont les résultats ne sont pas univoques, ce qui n'a rien d'étonnant tant il existe de cas particuliers liés à la multiplicité des conditions de vie, de milieu, de capital génétique.

Dans son premier grand livre, *Ontogeny and Phylogeny*, paru en 1977, Gould étudie les phénomènes d'hétérochronie. Hétérochronie veut dire, en grec, un autre temps, un temps différent. Le grand naturaliste allemand Ernst Haeckel avait forgé en 1878 une formule qui a fait fureur, l'ontogenèse reproduit la phylogenèse. Il avait constaté que cette proposition se heurtait à de nombreuses exceptions qu'il a regroupées sous le nom d'hétérochronies : les hétérochronies sont des décalages temporels, des accélérations, des décélérations ou retardations dans le développement qui font que le parallélisme entre la phylogenèse et l'ontogenèse est faussé. Ces observations ont fait l'objet de nombreux débats depuis 120 ans et ont donné lieu à de multiples interprétations. Exemple d'hétérochronie : le visage d'un fœtus de chimpanzé, à un stade précoce, n'a pas de museau, il ressemble à celui d'un fœtus humain. Puis, alors que le museau se développe chez le singe, le visage du fœtus humain conserve l'aspect du stade précédent, aspect non proéminent, juvénile par rapport à ce qu'est devenu celui du singe. C'est un exemple de néoténie. Mais en même temps, le nombre de cellules cérébrales croît plus vite chez le petit de l'homme : il y a là une accélération, une hypermorphose. Néoténie et hypermorphose sont deux exemples d'hétérochronies, mais ce ne sont pas les seuls.

Gould a montré que ces régulations temporelles du développement permettent de mieux comprendre les modalités de l'évolution.

Revenons un peu sur l'homme, Stephen Jay Gould.

Quel était son caractère ? Ceux qui l'ont bien connu parlent de sa bonté, de sa gentillesse, de son attention aux autres, de son humour. C'était un esprit universel, il aimait la musique, il pratiquait le chant choral. Il avait la connaissance de plusieurs langues, en particulier du français. À l'âge de vingt ans il fit un voyage en notre pays pour améliorer la pratique de notre langue. Il s'est souvenu qu'au cours de ce voyage il a vu, étudié, admiré les cathédrales de Chartres, de Reims, de Saint-Denis.

Gould fut aussi un historien de la biologie. Il aimait lire les textes des grands auteurs naturalistes dans leur langue et si possible dans leurs éditions originales qu'il collectionnait.

Il appréciait de grands écrivains français comme Montaigne, Buffon, Lamarck, Geoffroy St-Hilaire. Il retrouva chez Sartre une idée qui lui était chère, l'idée de contingence sur laquelle je reviendrai.

Il s'est élevé contre les hérésies de son temps, entre autres, le créationnisme, encore virulent aux États-Unis.

Il a combattu les excès de la sociobiologie.

Il a dénoncé les falsifications de la science, tant dans le domaine de la paléontologie que dans d'autres domaines.

Il était opposé à l'injustice sociale.

Dans un de ses livres les plus connus, « La Malmesure de l'homme, l'intelligence sous la toise des savants », publié en 1981, il lutte contre la croyance selon laquelle on peut mesurer l'intelligence par un nombre.

Les tests de mesure de l'intelligence sont faits en série aux États-Unis et appliqués à toutes les recrues de l'armée de terre. Dans ce pays, l'évaluation du quotient intellectuel a servi à soutenir des théories de l'hérédité de l'intelligence pour aussitôt établir une hiérarchie des individus, des peuples, des races, des sexes et à proposer des menaces, qui furent parfois appliquées, de stérilisation des faibles d'esprit.

Ces tests sont ainsi devenus de redoutables outils de sélection sociale. Ce ne sont pourtant pas des mesures de l'intelligence, mais des mesures de l'habileté culturelle et sociale, ils ne représentent rien de biologique.

Gould a écrit ou cosigné des centaines d'articles scientifiques, mais c'est surtout comme essayiste qu'il s'est fait connaître du grand public.

Pendant 27 ans, de janvier 1974 à janvier 2001, il a écrit chaque mois un essai pour le *Natural History Magazine*. Ces essais sont autant de « Réflexions sur l'histoire naturelle ». Au nombre d'environ trois cents, ils ont été réunis en une dizaine de livres et ont été traduits dans de nombreuses langues, dont la nôtre. Ils font de lui le meilleur vulgarisateur de l'histoire naturelle de notre temps. Partant habituellement d'une anecdote, Gould poursuit par un exposé des faits, les discute, élargit éventuellement la question à sa dimension

philosophique. La plupart de ces essais ont un rapport avec l'évolution ou l'histoire des sciences de la vie. Ils sont d'une lecture agréable et facile, on peut reprocher à l'auteur une tendance à la prolixité et une certaine autosatisfaction, mais les conditions de ce travail permettent de comprendre l'urgence de communication qui fut sienne. Quelle fut cette urgence ?

Gould fut atteint, à quarante ans, d'une forme grave de cancer, un mésothéliome abdominal. En bon scientifique, il se documenta et apprit que la survie, dans cette maladie, était d'environ huit mois. Mais, en statisticien avisé, il nota que la médiane de la courbe indiquant la durée de survie en fonction du nombre de personnes atteintes était celle d'une courbe en cloche très étalée vers la droite. Cet étalement vers la droite lui laissa espérer un pronostic plus favorable. Stephen Jay Gould, considérant son cas, sa jeunesse, sa combativité, la précocité du traitement, se dit qu'il pouvait se trouver dans cette région de la représentation statistique autorisant l'espoir d'une survie plus longue et il continua plus que jamais ses travaux. Il vécut encore vingt ans après ce funeste diagnostic et mourut à 60 ans, d'un autre cancer. Pour encourager les personnes se trouvant dans un cas analogue, il a écrit en 1985 un article dont le titre parodie un ouvrage connu : « La médiane n'est pas le message ». C'est un article de raison et d'espoir pour tous ceux qui sont confrontés dans leur maladie à des statistiques à première vue décourageantes.

A 60 ans, Gould avait pratiquement bouclé son œuvre. Son dernier livre, son livre testament, « La structure de la théorie de l'évolution », un livre de 1443 pages, a été publié un mois avant sa disparition. Il y reprend et amplifie son œuvre scientifique principale, il y soutient que l'évolution ne porte pas seulement sur les gènes ou les individus, mais qu'elle se fait aussi au niveau de l'espèce, une thèse très discutée. La traduction française de cet ouvrage paraîtra prochainement.

J'ai brièvement évoqué précédemment la notion de contingence. Certains événements peuvent se produire ou non, ils ne sont pas soumis à la nécessité. C'est cela la contingence et elle s'applique à l'histoire du monde vivant.

Dans son travail de paléontologue, Gould a été frappé par les hasards qui ont permis à certaines lignées de subsister tandis que d'autres s'éteignaient

définitivement. Il a consacré un livre à illustrer ce thème. Ce livre, intitulé « La vie est belle », décrit une faune du début de l'époque cambrienne, il y a 530 millions d'années, découverte dans les schistes de Burgess au Canada. On y trouve des fossiles remarquablement bien conservés ; leur étude a montré un fait inattendu : il y avait à cette époque de nombreux plans d'organisation, du niveau des embranchements, En un temps relativement court, à l'échelle des temps géologiques, une grande variété de structures était apparue, c'est ce qu'on appelle l'explosion du cambrien. Par la suite un nombre important de ces embranchements ont entièrement disparu.

La succession des espèces ne s'est donc pas faite selon le schéma habituellement donné : une souche commune à partir de laquelle, à la suite de différenciations et de spécialisations, l'arbre généalogique des espèces s'élargit dans le temps.

Rien ne permet de dire pourquoi certains embranchements ont persisté jusqu'à nos jours alors que d'autres se sont éteints. Gould estime que des contingences historiques singulières, ou pour le dire plus simplement, des hasards, ont été le principal facteur de choix. « *L'histoire des 500 derniers millions d'années, écrit-il, a été caractérisée par la restriction de la disparité, suivie de la prolifération de quelques types d'organismes stéréotypés, et non pas par l'expansion générale de la gamme des plans anatomiques et d'un accroissement de la complexité, comme le voudrait notre iconographie favorite, le cône de diversité croissante.* » Le tableau du monde vivant aurait pu être différent. Pour Gould l'apparition de l'homme est elle-même contingente, c'est-à-dire qu'elle aurait pu ne pas se produire. Ce sont des idées préconçues qui font de l'homme l'inéluctable aboutissement d'un progrès évolutif ordonné.

« La vie est belle » : c'est aussi le titre d'un film de Frank Kapra où l'on voit se redérouler une histoire à partir du début, à un détail près, l'absence d'une personne, et cette variation modifie toute l'histoire. Il en est de même de l'histoire de la vie animale : à partir des multiples embranchements existant il y a 530 millions d'années, d'autres types de faunes auraient pu se déployer ; des hasards, des accidents, sans doute aussi des cataclysmes engendrant des extinctions de masse ont abouti au paysage vivant que nous connaissons, imprévisible et unique.

Gould conclut ainsi son livre :

*« Je crains que Homo sapiens ne soit qu'une "petite chose" dans un vaste univers, un événement évolutif hautement improbable, relevant entièrement du royaume de la contingence. Faites de cette conclusion ce que bon vous semblera. Certains trouvent une telle perspective déprimante. Je l'ai toujours considérée comme vivifiante, à la fois source de liberté et de responsabilité morale conséquente. »*

Dans un livre publié 7 ans plus tard, traduit en français sous le titre « L'éventail du vivant », Gould pousse plus loin son argumentation en revenant sur ce qu'il appelle le mythe du progrès.

Considérant la richesse du monde bactérien, la persistance des bactéries depuis 3 milliards et demi d'années, la diversité énorme et encore mal connue de leurs espèces, leur ubiquité, leur capacité d'adaptation aux milieux les plus variés, leur masse totale, potentiellement supérieure à celle de tous les autres organismes réunis, il conclut que notre âge, loin d'être l'âge de l'homme (il n'existe qu'une seule espèce d'homme), loin d'être l'âge des mammifères (4000 espèces), loin d'être l'âge des vertébrés, loin même d'être l'âge des arthropodes (800 000 espèces), est, a toujours été, l'âge des bactéries, et que ce sera encore l'âge des bactéries quand toutes les espèces pluricellulaires actuellement vivantes auront disparu.

Il dit avec humour : *« Le base-ball s'est amélioré, mais la vie a toujours été, et restera probablement toujours, jusqu'à l'explosion du soleil, à l'âge des bactéries. »*

Avec une sagesse toute stoïcienne, il ajoute :

*« Nous sommes les glorieux accidents d'un processus imprédictible ne témoignant d'aucune tendance à une plus grande complexité, et non le résultat prévisible de principes évolutifs destinés à produire une créature capable de comprendre les mécanismes de sa propre création. »*

C'est là une vue de paléontologue qui considère l'évolution des êtres vivants sur des millions d'années. Mais nous qui vivons ici et maintenant, nous sommes bien à l'âge de l'homme ; le recul pris par le regard du paléontologue nous éclaire-t-il sur des choix à faire ? C'est à chacun de nous qu'il revient de répondre à une telle question.

Un peu plus d'un mois après le décès de Stephen Jay Gould, disparaissait accidentellement, à soixante-douze ans, le professeur Jean-Louis Thaler qui a créé l'Institut des Sciences de l'Évolution de Montpellier dont fait



partie le Laboratoire de Paléontologie des Vertébrés que j'ai cité au début de mon exposé. Comme Gould, Thaler fut un esprit brillant et novateur, un grand humaniste. Il ne partageait pas toutes les idées de Gould et ceci se traduisit par d'âpres discussions, comme il peut en exister entre savants. Un hommage commun leur a été rendu l'an dernier au Muséum National d'Histoire Naturelle.

Pour terminer sur Stephen Jay Gould, encore quelques mots de lui :

A la fin de l'essai qui donne son titre à son dernier recueil de « Réflexions sur l'histoire naturelle », intitulé *I have landed*, j'ai atterri, Gould évoque « son rêve d'enfance, qui paraissait si éloigné de toute possibilité de réalisation à un petit garçon timide des Queens : devenir un scientifique et apporter, par son propre travail, ne serait-ce que la plus petite addition à la connaissance de l'évolution et de l'histoire de la vie ».

Ce rêve d'enfance, Gould l'a vu se réaliser. Certains se demandent même s'il ne sera pas considéré comme le Darwin du XX<sup>e</sup> siècle. Il est trop tôt pour le dire. Comme essayiste, il a donné ou redonné à beaucoup de lecteurs le goût des sciences naturelles et ce n'est pas le moindre de ses mérites.

## LE LANGAGE SYMBOLIQUE

par Catherine MARÈS

Membre résidant

L'immensité du sujet que j'ai eu l'imprudence de vous proposer n'a d'égal que l'imprudence de prétendre le traiter. Il faudrait un Himalaya de connaissances là où je me hisse difficilement au niveau de la tour Magne. Aussi devrez-vous être magnanimes ! Toutes les sciences humaines sont en effet touchées par le symbole. Son étude concerne non seulement l'ensemble des disciplines artistiques, mais aussi l'ethnologie, la sociologie, l'histoire, la sémiologie, la linguistique, la psychanalyse, la philosophie, la logique, la théologie, et j'en passe.

D'ailleurs, mon titre est un pléonasme : ce qui est symbolique, en premier lieu, c'est le langage. Si je prononce le mot cheval, il se colore instantanément pour moi des odeurs, des bruits, des mouvements de mon enfance, il se superpose à l'image de mon Père, il évoque le cheval qui m'a fait mordre la poussière et cassé deux poignets un mois avant mon bac ou celui, attelé, qui nous emmenait en classe le matin, me laissant le temps d'apprendre mon vocabulaire grec. Il rappelle ceux qui permettaient d'immenses chevauchées sur la ferme de mon mari en Tunisie, ou ceux du Timée de Platon, le blanc et le noir, dont Madame de Romilly, avec la maîtrise des plus grands cochers, dans un amphithéâtre de la Sorbonne, nous enseignait le difficile guidage. C'est tout un symbole, c'est-à-dire non pas une sorte de voile sans consistance et sans effet jeté sur le concret, mais la réalité même de ce qui m'a construite et donc de ce que je suis. Cet exemple n'est pas étalage de biographie, mais façon concrète de dire

une chose abstraite : les mots que nous employons nous font signe. « Toute perception humaine projette dans le monde la signature d'une civilisation »<sup>1</sup>.

Pourquoi alors me lancer dans l'aventure ? C'est une visite à Istanbul en novembre dernier qui m'y a poussée. La biennale des arts contemporains y exposait ses œuvres en différents lieux de la ville, en particulier à Sainte-Sophie. En montant dans les galeries qui font le tour de ce monument où tout est symbole de l'ordre cosmique, le regard était arrêté tout d'abord par une horloge digitale, laide et disproportionnée, dont il fallait fixer un moment les gros chiffres rouges pour comprendre dans quelle folie ils nous entraînaient : abolis l'avant et l'après, le rythme et la durée, on passait aussi bien de 54 h à 25 en l'espace de quelques instants. Plus aucun repère, la perte de sens totale. Continuant notre progression, nous sommes tombés sur un parallélépipède en maçonnerie blanche, sorte de marabout privé de sa coupole, avec une inscription que je vous transcris : « *J'ai toujours rêvé d'avoir au cœur de ma maison une pièce totalement close.* » En faisant le tour de l'édifice, intriguée, j'ai trouvé une porte fermée à triple cadenas, à côté de laquelle était l'inscription suivante : « *Celui qui tenterait d'ouvrir cette porte détruirait et l'œuvre et l'artiste.* » En quelques instants, de l'univers du beau et du sens, celui de Sainte-Sophie, j'étais passée d'abord à l'univers de la perte des repères puis à celui de la fermeture totale à autrui, sorte de trou noir dans la galaxie où, sous peine de mort, se trouve nié l'autre et, ce faisant, tout espoir d'atteindre de quelque façon que ce soit, le tout Autre. Le choc que j'avais reçu était double : l'art réduit à un symbole, celui de la perte du sens, la relation et donc la vie abolies. Je ne pouvais plus échapper à mon sujet.

Ceci étant, je ne le traiterai pas en spécialiste, mais, selon les critères de mon entrée à l'Académie, sinon en « honnête femme du XXI<sup>e</sup> siècle », l'expression fait vraiment trop penser à son contraire, mais en « honnête homme, de sexe féminin ». Pas en spécialiste (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de spécialistes honnêtes !) En quoi est-ce que le symbole concerne notre existence à tous ? En quoi, pour quoi, est-il, à mon avis du moins, une nécessité vitale ?

Je commencerai par une leçon de vocabulaire. Il faut bien préciser les termes, dans les deux sens : il le faut bien et il faut bien le faire. Ensuite, j'essaierai de montrer que le symbole est vital parce qu'il nous permet d'accéder au statut de sujet : il construit ainsi l'identité de chacun (mon introduction vous

l'a laissé entrevoir). Puis, nous pénétrerons dans l'univers du symbole en privilégiant, parmi toutes ses caractéristiques, les trois qui me paraissent les plus importantes et les plus générales : le symbole est cosmique, le symbole concerne la politique, le symbole a une dimension mystique. Bien sûr, je prendrai ces deux derniers termes en leur sens le plus général et étymologique, l'un concernant la cité, l'autre le mystère et c'est dans cette partie-là que la poésie trouvera une place de choix, du moins je l'espère.

Embarquons-nous donc ensemble dans la galaxie, sinon la galère, du symbole. Au préalable, je vous préviens que je n'aborderai ni le symbole mathématique, ni le langage musical et que je n'aurai pas le temps d'aborder le symbole commercial, le langage dit de la « communication »...

### Qu'est-ce qu'un symbole ?

συμβαλλειν (sumballein), en grec, c'est le contraire de διαβαλλειν (diaballein). Le premier veut dire : jeter ensemble, rassembler, le second séparer, diviser. Le premier mot a donné : η συμβολη (è sumbolè), le rapprochement, le carrefour, et : το συμβολον (to symbolon), le symbole, le signe de reconnaissance. Le second a donné : η διαβολη (è diabolè), la division, la brouille, le diable. Dans la famille, il y a aussi la parabole, mode d'expression dans lequel les deux éléments du discours n'ont pas de rapport vital entre eux, ils marchent côte à côte et s'éclairent l'un par l'autre.

D'où est venu cet usage du symbolon ? Pour l'expliquer à mes élèves, je prenais un morceau de craie que je coupais en deux. J'en donnais un morceau à l'un d'entre eux et gardais l'autre, l'invitant à un rendez-vous ultérieur. La possession de ces deux morceaux de craie et leur parfait ajustement l'un à l'autre signifierait concrètement le fait abstrait de notre réunion passée. Si, à cette occasion, nous avions émis un pacte, fait une alliance, le geste aurait été encore plus parlant. J'aurais pu d'ailleurs venir en classe avec une poterie quelconque, la casser et en distribuer les morceaux. Leur possession, leur réunion permettrait de reconstituer le puzzle, il attesterait notre alliance. Telle est l'origine du symbole dans les cités grecques. C'est un pacte d'alliance, un moyen visible de dire une réalité invisible et qui ne fonctionne que dans la réunion, le rassemblement de

deux éléments différents, autonomes, et pourtant ajustés l'un à l'autre.

Dans l'usage religieux du mot symbole, celui de symbole de la foi (le credo), on perçoit bien cette dimension de cohésion sociale autour d'une réalité commune. La valeur symbolique du mot, en ce cas, est elle-même double : elle évoque, si l'on peut dire, l'abstrait et le concret à la fois - ceux qui professent la même foi et la nécessité d'adhérer à toutes les propositions pour que le symbole soit reconstitué et fonctionne.

Quels sont les mots voisins à définir pour préciser le nôtre ? Il faut commencer par distinguer le symbole de l'image. L'image fonctionnerait par ressemblance là où le symbole présuppose la dissemblance. L'image copie, le symbole révèle. L'image illustre, le symbole découvre la réalité de la chose.

Puis vient la catégorie de ce qui reste dans l'ordre des signes, tout ce qui permet de distinguer facilement le signifiant du signifié, sans que l'un intervienne sur la nature ou la signification de l'autre. Un insigne, un panneau du code de la route sont des signes. Ils suscitent une réaction pertinente. **Le signal** produit des réflexes conditionnés. **L'emblème** est un signe conventionnel de reconnaissance. Il représente une idée, un être physique ou moral (le drapeau est l'emblème de la patrie, le laurier est l'emblème de la victoire). **L'attribut** est le signe distinctif qui renvoie à un personnage, une collectivité, un être moral : la balance est l'attribut de la justice, le caducée l'attribut de la médecine. **L'allégorie** sert à figurer sous une forme souvent humaine, une notion abstraite (une femme ailée est l'allégorie de la victoire). Le particulier permet d'accéder à l'universel. **La métaphore** établit une comparaison entre deux êtres ou deux situations sans avoir recours à un instrument verbal de comparaison (« *le père promontoire au chapeau de nuées* »...V. Hugo). Elle nous achemine vers le symbole dont elle est l'instrument privilégié. Quant au **mythe**, on peut dire qu'il en fait déjà partie : il organise les symboles en les faisant fonctionner à travers une histoire, un récit narratif, devenu symbolique à son tour. Il joue de façon complexe sur le réel, l'imaginaire et le symbolique.

Je m'arrêterai là pour que cela ne devienne pas fastidieux.

Ce qu'il faut bien noter, c'est que la frontière est souvent floue entre le signe et le symbole : un drapeau peut passer du statut d'emblème à celui de symbole, selon le contexte dans lequel la personne s'implique en le contemplant. Cela permet de découvrir que le symbole agit sur le sujet et le met en mouvement, le motive. Le palmier et le crocodile sont l'emblème de Nîmes. Ils deviennent symboliques si on leur affecte une valeur de vocation, pour la ville, à être rattachée, du fait de ses origines, au bassin sud et moyen-oriental de la Méditerranée et s'il incite ses habitants à œuvrer dans ce sens. C'est le côté incitatif du symbole. Ainsi en est-il des blasons, qui ont vocation à passer du stade de signe d'appartenance (à un ordre, à une famille) à celui de symbole. Assortis généralement d'une devise, ils poussent à agir.

Que se passe-t-il de spécifique pour qu'un signe devienne symbole ?

Le symbole montre, rend sensible ce qui ne l'était pas. Il réunit, en incluant ceux pour qui le symbole est lisible et en excluant ceux pour qui il ne l'est pas. Enfin, il prescrit. Nous venons de le dire.

Pour effectuer cette opération, tout le psychisme se met en mouvement. Il court-circuite les opérations rationnelles par lesquelles il aurait pu arriver au même résultat. Il perçoit d'emblée le rapport intrinsèque, essentiel, qui existe entre la partie signifiante du symbole et sa partie signifiée. Ces deux morceaux ne sont pas juxtaposés, ils n'ont pas non plus entre eux de lien de cause à effet. Ils sont coextensifs l'un à l'autre. La partie visible du symbole fait découvrir intuitivement la réalité invisible qu'elle signifie, au point, semble-t-il, d'atteindre l'essence du réel. C'est ainsi que l'on pourrait dire, par exemple, que la qualité d'un sourire ou d'un regard nous fait deviner l'essence de la personne qui nous parle, qui nous sourit ou nous regarde. A travers les yeux, ce que nous cherchons, c'est un regard. Or, « *On n'a jamais vu un regard. Le regard est invisible. Et l'invisible n'est pas l'au-delà du visible mais son origine.* »<sup>2</sup> Comme le disait le petit Prince, « *l'essentiel est invisible pour les yeux* ». La partie visible d'un individu ou de la réalité qui nous entoure n'est que la partie émergée de l'iceberg. Puis-je vous créditer de ce préalable, au moins pour la durée de mon propos ? A défaut de quoi, il ne pourrait pas être entendu. Ecoutez plutôt Paul Ricoeur vous le suggérer et vous rassurer en même temps. Nous ne naviguerons

pas en plein irrationnel :

*« En pariant sur la signification du monde symbolique, je parie en même temps que mon pari me sera rendu en puissance de réflexion, dans l'élément du discours cohérent. »*

Acceptons-en l'augure. Essayons toutefois, selon la célèbre formule de ce même auteur, en « *analys(ant) intellectuellement un symbole, (de ne pas) peler l'oignon pour trouver un oignon* ».

Après les définitions, entrons dans la première partie de la réflexion : **le symbole est vital parce qu'il permet à l'individu d'accéder au statut de sujet.**

C'est un symbole qui permettra de comprendre le symbole.

Vous connaissez tous l'histoire de Narcisse. Faute d'avoir pu faire la différence entre le sujet qu'il était et l'image que lui renvoyait la surface de l'eau, il s'est noyé dans sa propre image. Faute d'accéder à l'altérité, il a cessé d'exister. Vous savez tous aussi, selon les catégories généralement admises de la psychologie de l'enfant, que parmi tous les stades par lesquels il doit passer (phase orale, phase anale, complexe d'Œdipe...) il lui faut traverser l'épreuve du miroir. Imaginez un instant la complexité de l'opération mentale que l'enfant doit effectuer. Il découvre une image que l'on nomme en sa présence comme étant lui et dont il a l'impression qu'elle est un autre. Lorsqu'il est face à cette image, ce qui déclenche la possibilité de l'identifier et de s'en distancier, de s'en distancier en l'identifiant, c'est le fait, précisément, que quelqu'un lui donne un nom. En prenant possession de ce nom, l'enfant prend conscience de son identité. Cette distance créée par l'image symbolique fait accéder l'enfant au statut de sujet, il l'autorise peu à peu à mettre chaque chose à sa place, par rapport à lui. A partir de ce nom donné à lui-même, puis donné à toutes choses, l'ordre symbolique peu à peu se construit. Pour pouvoir dire nous, il faut pouvoir dire je et tu, distinctement. Cela permet aussi d'aborder le monde extérieur, les autres, les non-sujets, le « il », les « eux ».

C'est que la vie est perpétuel rapport entre tous ces sujets. Avec qui

peut-on fusionner sans se fondre ? Dans la phase suivante, viendra se mettre en place l'interdit majeur, qui est celui de l'inceste, ou le simple interdit du désir mimétique, cher à René Girard : est infiniment désirable ce que l'autre possède mais qu'il ne lui est pas permis, par le fait même, de posséder en même temps. Si le rapport symbolique à l'autre a été correctement mis en place, si la grammaire élémentaire de l'altérité, avec son corollaire, l'interdit et la loi, fonctionne normalement, l'individu peut accéder à la relation à l'autre et, partant, à la vie en société. La médiation du langage et la médiation de l'ordre symbolique : telles sont les assises de la vie de tout être humain, les assises de la vie en société.

Force est hélas de constater que, dans certains cas, les êtres n'accèdent plus guère à un langage commun et n'ont plus de place symbolique les uns par rapport aux autres. Nous y reviendrons.

Est-ce que le paysage symbolique de chacun se compose à partir de cet accès au statut de sujet ? Freud serait tenté de le dire en faisant tout procéder du refoulement nécessaire à la mise en place des interdits qui s'opposent au désir. Pour Freud, l'image du rêve est un symbole. Elle révèle, échappé à la censure du moi conscient, en quête de la vision idéale qu'il a de lui-même, les pulsions refoulées de l'inconscient. Tabou de l'inceste primordial, meurtre du Père, le symbole se charge de l'histoire difficile que l'homme entretient avec ses propres et moins propres pulsions sexuelles, hégémoniques en tout cas. Jung a mis un bémol à cette hégémonie. Vous savez que c'est à propos du symbole que les chemins du disciple ont divergé de ceux du maître. Il pense, lui, que l'imaginaire humain est structuré par des lignes de force, fondées sur l'image et le symbole, repérables chez tous les peuples et dans toutes les civilisations. C'est ce qu'il appelle les archétypes, sorte de donné primordial, de capital symbolique universellement structurant.

La notion de structure de l'imaginaire a été reprise par des disciples de Jung. Pour Bachelard ce sont les quatre éléments qui structurent le monde symbolique, avec l'ambivalence qui caractérise chacun d'eux. L'eau est porteuse de vie autant que de mort, le feu de vie et de destruction. La terre est la Mère, mais elle sera notre tombeau. Tout ce qui se dépose en elle meurt pour pouvoir



germer. Guillaume Durand désigne des structures anthropologiques à l'imaginaire. Pour lui, l'imagination symbolique devient une sorte de défoulement, un anti-destin. Ces images qui nous construisent fonctionnent selon des registres déterminés où l'on retrouve la rencontre des contraires : le nocturne et le diurne, la coupe et les lèvres, le plein et le vide, ce qui se recueille et ce qui se répand. Le nomade et le sédentaire, aurait dit Noël Cannat, notre regretté confrère.

Il eût été malhonnête de faire l'économie de ce sans doute fastidieux tour d'horizon. Nous sommes tous structurés selon ces différentes lignes de force. L'intérêt du monde des symboles, c'est qu'il est assez riche pour que ces lectures variées coexistent et s'enrichissent mutuellement. Il y a du sexuel et de la jalousie mimétique dans tout comportement humain. Il y a des lectures archétypales de l'expérience humaine qui nous polarisent comme des constellations. L'enfant ne peut accéder au langage symbolique, donc au statut de sujet, s'il n'a pas acquis, en particulier grâce aux interdits et à la loi, des repères, des référents, s'il n'a pas été nommé dans son identité propre et unique. Chacun de nous, à sa façon, participe à la présence ambivalente, en lui et hors de lui, de tous les éléments.

Quittons ces notions abstraites que je viens de résumer pour entrer dans la richesse de l'univers des symboles. Ils parlent à tous nos sens, ils proviennent de tous les éléments. Bachelard me servira de pont vers le point suivant :

**Le langage symbolique est une nécessité vitale pour exprimer le rapport de l'homme et de l'univers. C'est un langage cosmique.**

Le langage symbolique exprime un rapport congénital entre l'homme et l'univers. Feuillotez n'importe quel dictionnaire des symboles. Les quatre éléments vous assaillent aussitôt et sans doute irez-vous spontanément vers celui qui vous correspond le mieux. Je vous propose un petit exercice : faites appel à votre culture et à vos souvenirs ; quel symbole viendra pour vous en premier ?

Si je fais l'exercice à mon propre compte, en guise de symbole naturel, exploité culturellement, je revois un arbre, devenu centre du paysage, dans l'Ashram de Sri Aurobindo à côté de Pondichéry. Sa valeur symbolique m'a paru

beaucoup plus parlante que l'espèce de bulle de verre, où l'on rentrait pour méditer, auquel cet arbre donnait accès.

S'agit-il de choisir un symbole élaboré par l'art ? Je revis le choc esthétique de la descente dans la tombe de Ramsès VI dans la Vallée des Rois, avec sa voûte entièrement habitée par Nout, au milieu des étoiles, qui avale le soleil chaque soir et le réenfante chaque matin. Peut-être aussi la mosaïque de l'abside de Saint-Clément à Rome. Dans les deux cas, c'est la profusion de signes naturels, leur agencement organisé pour donner sens, l'un à la destinée de tout homme à travers celle, devenue cosmique, d'un pharaon, l'autre pour la prolifération des symboles animaux et végétaux autour de la croix devenue arbre de vie. Faites l'exercice chacun pour vous-même, je vous assure qu'il est enrichissant.

Dans tous les cas, ce qui apparaît, ce qui prédomine, c'est le désir de donner sens à l'existence humaine parce que l'on pressent en elle quelque chose qui la dépasse, quelque chose de sacré. Simple fabrication des sociétés entre elles, pour pouvoir s'établir dans un rapport symbolique ? Levy-Strauss le pense, pour qui l'ordre totémique est purement un signe de reconnaissance utilitaire (je simplifie). Irruption de l'inconnu, du mystérieux, que l'homme primitif fait accéder à la dimension sacrée, dans l'espoir de l'appivoiser ? C'est ce que pense Mircea Eliade (là encore, je simplifie).

Quoi qu'il en soit, dès l'origine, l'expression symbolique est la règle. Il semblerait que les deux premiers symboles utilisés par l'homme pour exprimer son rapport au divin soient la pierre levée et l'arbre. Telle était, entre autres, la forme prise par les sanctuaires primitifs des populations monolâtres qui occupaient les alentours du pays de Canaan. Morceau de l'univers minéral dressé vers le ciel, comme l'homme qui a péniblement accédé à la station debout, évocation de cette fécondité sans laquelle il n'y a pas de survie, ni pour l'individu ni pour l'espèce ? A Delphes, le nombril de la terre, à Rome, la pierre noire de Cybèle, à la Mecque, la pierre noire, elle aussi, de la Kaaba, l'obélisque sur la place de la Concorde... je pourrais continuer longtemps.

L'arbre, lui, c'est la plénitude, la totalité. Depuis les profondeurs de la terre, par la subtile transmutation des énergies puisées dans le minéral, il absorbe

celles de l'air et du soleil, remplit l'espace et relie la terre et le ciel. Même à l'entrée des Enfers, lorsque Enée et la Sibylle y pénètrent, il y a un arbre. C'est comme un avertissement. En dépit des créatures maléfiques qui en peuplent les branches, la plénitude de la vie peut se trouver aussi dans cet univers souterrain, où Enée a rendez-vous avec sa descendance. Arbre de vie, arbre de mort, arbre généalogique, arbre que tout simplement chacun de nous a planté, fût-il celui de sa descendance et quelle que soit la forme de celle-ci. Il s'est chargé de toute une histoire, nous ne finirions pas de les évoquer.

Le cosmos est le milieu naturel où chacun doit tracer sa voie. Tous les éléments sont partie intégrante de l'aventure humaine :

*Homme libre, toujours tu chériras la mer !  
La mer est ton miroir ; tu contemples ton âme  
Dans le déroulement infini de sa lame  
Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer.<sup>3</sup>*

Chacun aura reconnu Baudelaire, *L'homme et la mer*. Les symboles cosmiques nous font vivre, par la dimension qu'ils confèrent à notre être intérieur. Microcosme et macrocosme se répondent. *L'homme est la mesure de toute chose*, disait Protagoras. Un frère tailleur de pierres et restaurateur de l'abbaye du Boscodon trouvait des accents qui n'avaient rien à envier à ceux de Pascal pour expliquer que la divine proportion, le nombre d'or, qui préside aux plus grandes réussites de l'architecture, se retrouve jusque dans les structures les plus infinitésimales de la matière. La répartition des graines dans le cœur d'un tournesol, les spires d'un coquillage, la disposition des gènes dans la molécule de l'ADN, tout obéit au symbole mathématique de cette proportion trouvée par la géométrie, à partir de la mesure humaine : paume, empan, coudée, etc.

C'est que les symboles cosmiques n'ont pas servi seulement à exprimer la connaturalité de l'homme et de l'univers, ils ont aussi servi à en maîtriser les puissances. Alchimistes, abstracteurs de quintessences, combien parmi eux ont été suspects de sorcellerie ? Y aurait-il de la magie dans l'art d'utiliser les symboles ? L'architecte Villars de Honnecourt que nous a fait découvrir notre confrère J. D. Valade, a codifié, transcrit, expliqué les symboles des maçons, sans

pour autant se perdre dans le labyrinthe. Ceux-ci sont si forts, si chargés de signification qu'ils peuvent devenir porte d'accès à un univers ésotérique et mystérieux, où l'on entre par initiation. Pour le moment, restons sur le seuil, si vous le voulez bien.

Notons simplement, pour clore cette partie, comme il est difficile d'enraciner dans l'univers auquel ils appartiennent des jeunes qui n'en connaissent plus guère que l'univers urbain et, en guise de symboles, manient ceux de leurs jeux électroniques ou de leurs ordinateurs. On est passé d'un ordre symbolique à un ordre virtuel. Le virtuel n'a pas sa face cachée enracinée dans le réel. Quand meurt le héros de leur jeu, on lui redonne une chance, comme si la même chose pouvait se passer dans la vie. Cela brouille les repères, fausse le rapport avec la vie et avec les individus. C'est l'ordre symbolique, en effet, qui codifie la « politique », c'est-à-dire la vie en société. De l'écologie (bien comprise et non utilisée à des fins autres que naturelles) à l'exploitation systématique des ressources de la planète, s'inscrit la différence entre la vision du monde d'un indien d'Amérique, pour qui tout est symbole, et celle d'un capitaine d'industrie, qu'il soit asiatique, européen ou américain.

Tel est le sujet de mon second point dans cette troisième partie.

**L'ordre symbolique touche à l'ordre politique, il régit la vie de la cité. Il est vital pour elle.**

Un article de Jean Pierre Le Goff, dans la Croix du 16 janvier 2004, présentait ainsi le problème :

*« Ce que Merleau-Ponty appelait la chair de l'histoire, c'est-à-dire le creuset de significations culturelles et historiques dont nous avons hérité, qui fait que le monde et la société dans lesquels nous vivons nous demeurent familiers et humains, n'est plus perceptible. Autrement dit, nous assistons à une désymbolisation du monde. »*

Il serait facile de faire le tour des grands symboles qui ont construit la cité, à commencer par l'écriture. Du Croissant fertile nous vient aussi la tour, non seulement celle de Babel, mais (sans doute est-ce la même) celle que

Gilgamesh construisit pour assurer son pouvoir sur les hommes qu'il dominait de toute sa hauteur et pour rivaliser avec les dieux. Dans l'affirmation de son pouvoir sur la ville, il se heurte à son opposé, le seigneur du désert, le nomade, jusqu'à ce que, dans une réconciliation symbolique, l'ennemi devienne l'ami le plus cher. La mort hélas viendra les séparer, inéluctable mystère face auquel Gilgamesh ne trouve pas de réponse, terme de toute aspiration et de toute ambition. Gilgamesh ne voulait pas mourir.

Tout dans la ville est symbolique. L'acharnement des régimes totalitaires à détruire les symboles urbains du passé en dit long sur la force de ceux-ci.

Nous sommes bien placés à Nîmes pour savoir la valeur des symboles de la cité. Si nous nous référons à la Rome romaine, pensons un instant au trajet qu'accomplissait le triomphateur romain. Refoulé hors des limites du territoire de la Ville, il n'y pénétrait qu'à l'instant de son triomphe. Quand il entrait dans le forum, par une voie initialement commerçante, il saluait au passage le feu entretenu par les Vestales et les Pénates de la Cité, cœur religieux de la maison Rome, passait, après la fontaine des Dioscures, au pied de la tribune aux harangues, où se réunissait l'assemblée du peuple, les comices, puis longait le Sénat : parcours politique. Lorsqu'il entamait sa montée vers le Capitole, c'est le vieux Saturne qu'il saluait au passage, à sa gauche, et les archives de la cité, à sa droite. Il pouvait deviner la roche tarpéienne, l'escalier des Gémonies, la prison Mamertine, pour ne pas oublier la précarité de son triomphe. Parvenu enfin au sommet, il faisait face à la triade capitoline, Jupiter, « pater omnipotens », selon Virgile, Junon, la « mamma » romaine, Minerve, la sagesse. Couronnement religieux de son itinéraire.

Le président Mitterrand nous a rappelé quel usage il pouvait être fait des symboles, que ce soit par l'affiche de la « force tranquille » où il se détachait sur le clocher d'une église, image la plus symbolique de la vie de tous nos villages, ou par sa montée solitaire, triomphale et glacée, au Panthéon.

Napoléon, avant lui, avait fait fort en se réconciliant le plus royaliste des royalistes, Chateaubriand, coup de génie (c'est le cas de le dire !) pour réconcilier la France postrévolutionnaire avec ses symboles. D'ailleurs, s'il a « restauré la

cathédrale gothique », il n'a pas réussi à faire l'unité de cette France schizophrène, toujours divisée entre deux constellations de symboles, antagonistes et irréconciliables, auxquels elle tient toujours. Cette mémoire est tellement inscrite dans les gènes que nous ne sommes pas encore arrivés vraiment à vivre sereinement nos divisions historiques, en quelque lieu de la cité que ce soit.

Non, les traces de l'Ancien Régime n'ont pas encore disparu. Prenez ce petit mot de deux lettres, non plus emblématique, mais symbolique s'il en est : la particule (mon cher professeur de latin disait que, à certains, elle tenait lieu de partie-tête !). Je vous assure qu'elle pouvait être utilisée comme un symbole, tant par des camarades en mal d'expression de leur acrimonie, que par des maîtres qui en faisaient un moyen de pression éducative, une obligation d'excellence : « Pour une de »... à la moindre incartade. Ordre était de ne point faillir.

Proust a merveilleusement orchestré ce jeu subtil des ostracismes et des rapports entre les « cotés », les codes dont ils sont porteurs et qui ne sont accessibles qu'aux initiés, les rites, dont la valeur symbolique, à tous les échelons, rythme l'année et tisse la vie de la cité. Le snobisme est à Proust ce que le dandysme est à Baudelaire : un code symbolique, susceptible de ces évolutions qui bouleversent les catégories et recomposent le temps, à l'aune des bouleversements de l'histoire.

Chacun, s'il veut donner sens au temps de sa vie, aime les rites, même si parfois il n'en comprend plus bien le sens. Les pratiques, sociales ou religieuses, viennent donner un lustre accru aux moments importants de la vie, elles ponctuent des passages, elles donnent du sens et du goût au temps.

Si j'ai longuement insisté sur la topographie du centre de Rome tout à l'heure, c'est parce que l'empire tout entier reposait sur un code symbolique, rejeté précisément par les chrétiens. Sans doute pas un seul homme ne croyait-il que l'empereur était Dieu (il suffit de lire *l'Apocolocyntosis* de Sénèque, où, en guise d'apothéose, l'empereur devient citrouille) mais tous se conformaient aux exigences imposées par ce code qui régissait aussi bien la vie des individus que celle de la cité. Les chrétiens l'ont refusé. Pression des barbares aidant, l'empire

s'est écroulé. Même si je vais un peu vite, cette simplification est à peine hâtive.

Entre le sac de Rome et le 11 septembre, on était tenté de faire un rapprochement. Ce sont les symboles de l'Amérique d'alors qui ont été visés : puissance économique et financière, puissance militaire et l'intention y était - puissance politique. Elle a été atteinte au cœur. Ce qu'il y a de terrible dans les attentats de Madrid, c'est leur anti-symbolisme (comme on parle d'anti-roman). La vie quotidienne, les gens ordinaires, ceux qui ne demandaient rien à personne ont été atteints. Plus personne au monde n'est à l'abri. Tacite justifiait la mise à mort des chrétiens, après l'incendie de Rome, par le grief de « haine de l'humanité ». On pourrait retourner le grief contre les auteurs de ces monstrueux attentats, aussi bien que contre les auteurs des monstrueuses atteintes à la dignité de l'homme dont les images, hélas, polluent nos écrans et nos journaux. On finit par ne plus savoir, aujourd'hui, tant l'homme est atteint au plus profond de son existence quotidienne, pour les uns, et de sa dignité, pour les autres, s'il existe un lieu à l'abri de la barbarie.

Le drame de notre temps, c'est que l'ordre qui régit l'économie et la politique mondiales a cessé d'être symbolique pour devenir virtuel. Prenez l'exemple de la monnaie. Nous sommes aux antipodes des sociétés décrites par Marcel Mauss. Toute rentabilité des échanges y disparaissait devant l'obligation de rendre à celui qui vous avait fait un cadeau un don encore plus considérable, lequel contre-don obligeait le bénéficiaire à donner à son tour et l'entraînait dans une noria illimitée de cadeaux. C'est ainsi que s'effectuait l'économie du groupe. Actuellement, non seulement il ne reste plus rien de ce système symbolique, mais ce n'est même plus la valeur marchande des biens qui régit les échanges. Cette valeur, susceptible d'être symbolisée (« pecus », l'argent, vient de la tête de bétail représentée sur la pièce, plus facile à transporter que le bovin correspondant), a cédé la place au primat de la rétribution de l'argent lui-même, valeur en quelque sorte devenue folle, « en soi » virtuel et désymbolisé. A l'opposé, c'est toujours l'homme le référent du symbole.

J'avoue comprendre et partager les appels à un regain de conscience pour que l'Europe ne se réduise pas à du virtuel dépourvu d'âme, mais se donne une valeur symbolique, riche de tout ce qui a tracé son histoire, dans une

réconciliation symbolique de tous les éléments de son terreau. Peut-être en est-il temps, encore.

Le symbole en lui-même est porteur d'une richesse que je me suis permis d'appeler « mystique » et dont je vais traiter maintenant. Ce sera mon dernier point.

Est mystique ce qui introduit dans le mystère, ce qui donne la clé de l'existence et l'espérance d'un salut.

Prenons les religions à mystères. J'aimais bien raconter le mythe de Déméter et ne résiste pas au plaisir de vous en faire ressouvenir. Par une belle soirée d'automne, Korê ou Perséphone, la fille de Déméter, cueillait des crocus non loin de l'isthme de Corinthe, lorsque le sol s'ouvre sous ses pas et qu'elle disparaît dans la brèche. Point ne revient à la surface. Le désespoir de sa mère n'y fait rien. Pluton, dieu des Enfers, le ténébreux, s'est épris de sa lumineuse beauté. Il ne veut en aucun cas la rendre. Alors Déméter (ou Cérès), elle qui règne sur les moissons, sur l'opulence et la fécondité de la terre, se met en grève. Plus rien désormais ne poussera. Les feuilles tombent. Le deuil se répand. On dirait que toute végétation est morte. Que faire ? A force de palabres, avant que le deuil ne soit consommé, un accord finit par intervenir : six mois par an, Korê restera aux Enfers auprès de son ténébreux époux. Six mois par an, elle viendra retrouver sa mère et toute la végétation, avec elle, rejaillira.

Il ne faut pas être grand clerc pour décoder cette belle histoire. Devant le mystère des saisons, comment apprivoiser ce que l'on ne comprend pas ? Quel moyen autre que de donner des noms ? Derrière ces noms, un visage, une personne. (N'avions-nous pas évoqué déjà ce phénomène, en commençant ?) Ce qu'il y a d'encore plus intéressant dans cette histoire, c'est qu'elle a donné naissance aux mystères les plus prégnants de l'antiquité grecque : ceux d'Eleusis. L'épi de blé était le symbole des rites, si bien cachés qu'on en ignore encore des pans entiers, qui s'y déroulaient. Le grain tombé en terre promet la vie à celui qui, s'il a été initié, ne mourra pas définitivement.

Orphisme, pythagorisme (chassé de Rome, au grand dam de Virgile, si



l'on en croit Carcopino), culte de Cybèle, culte d'Isis (ô ces peintures et sculptures martelées par les chrétiens, en Égypte, parce que le culte d'Isis ne cédait pas !). Et comment ne pas évoquer ici, alors que j'aurais déjà eu maintes occasions d'en parler, le culte de Mythra, dieu taureau. Il s'en est fallu de bien peu qu'il ne supplantât le christianisme (au moins, à la Pentecôte, à Nîmes sa revanche est assurée). Je vous renvoie ici à la communication que notre confrère D. J. Valade a eu l'honneur de présenter à l'Académie des Beaux-Arts, sous la Coupole. Et comment ne pas évoquer aussi tout le bestiaire et les divinités de l'hindouisme, sans compter le vaudou ?

A travers le symbolisme incarné dans une divinité animale ou anthropomorphe, l'homme cherche à atteindre l'essence d'une vie dont il pressent que la mort ne la limite pas.

Il est un autre domaine où s'effectue, plus simplement, semblable quête. Je veux parler de **la poésie**. Créer est son objectif, si l'on en croit l'étymologie. Était-elle trop subversive pour que Platon l'écartât de sa République ? Pourtant, si elle est revenue en force dans la France de la Renaissance, c'est grâce au platonisme des humanistes de Florence. Rappelez-vous : « *l'Idée de la beauté, qu'en ce monde j'adore* ». C'est du Bellay, dans *l'Olive*. Rappelez-vous la musique de Racine et le pouvoir des mots. Tant que Phèdre a retenu son secret, elle en reste maîtresse. A peine le mot a-t-il été lâché, tel un monstre guettant sa proie, qu'il va tout ravager. On n'est jamais loin du symbole lorsqu'on se laisse aller à la puissance du mot.

Comment, sans vous ennuyer, vous faire pressentir à quel point aventure poétique et univers symbolique marchent de pair. Sans la révolution que les poètes ont assignée à l'expression artistique, je ne crois pas que les arts picturaux auraient pu évoluer autant. Quand l'œuvre ne cherche plus à être image, à reproduire la réalité, elle part à la découverte des secrets de l'univers. La poésie le fait spontanément, par sa musique, par sa vocation inscrite dans son nom même : ποιειν, créer. Elle le fait par un subtil décalage, un « écart » entre le réel et l'exprimé : c'est un peu la fracture des morceaux du συμβολον. Celui qui entre en poésie, celui qui comprend, prend ensemble ces deux morceaux décalés et dans l'opération qui les réunit, visible et invisible, rationnel et

irrationnel, médiat et immédiat, temporel et intemporel se trouvent reliés. Le tout est reconstitué. L'unité trouvée.

Telle est du moins l'ambition de l'aventure. Victor Hugo l'avait pressenti. Il écrivait dans la Préface des *Odes* :

*« Le domaine de la poésie est illimité. Sous le monde réel, il existe un monde idéal, qui se montre resplendissant à l'œil de ceux que des méditations graves ont accoutumés à voir dans les choses plus que les choses. »*

Nombreux sont, à sa suite, les « Voyants » : Gérard de Nerval sous la plume de qui tout devient symbole, à partir d'une vision dont on ne distingue pas toujours si elle provient du rêve ou de la folie. Baudelaire, qui nous fait entrer dans *l'universelle analogie*, ces correspondances entre toutes les sensations et les éléments de la nature. Un seul sens ne suffit pas à les saisir, ni une seule dimension à les retenir. Rimbaud aura trop bien retenu la leçon, au point de s'y consumer tout entier. Tel le myste des sanctuaires d'Eleusis, il aspire à l'Illumination. Tel l'alchimiste aux prises avec les symboles de la nature, dans le creuset de son travail poétique, il recherche l'or pur, il veut extraire des quintessences. Il espère y parvenir par un « *long immense et raisonné dérèglement de tous les sens* », afin que chacun ne se cantonne pas en son registre propre. Il écrit encore<sup>4</sup> :

*« Trouver une langue. Du reste, toute parole étant idée, le temps d'un langage universel viendra ! (...) Cette langue sera de l'âme pour l'âme, résumant tout, parfums, sons, couleurs, de la pensée accrochant la pensée et tirant. »*

Hélas, l'or pur n'a été extrait que dans la quintessence des mots. La source même, la raison d'être de toute chose, Rimbaud ne l'a pas atteinte. Constatant que sa quête était vouée à l'échec, vous savez comment il a renoncé.

Comme il ne m'est pas possible d'extraire ne fût-ce que quelques pépites des œuvres de tous les voyants qui, pour notre bonheur, n'ont pas renoncé à l'aventure poétique, comme je n'ai le temps d'évoquer ni Apollinaire, le bien-aimé, ni Claudel qui a soulevé ma jeunesse, ni... la liste serait trop longue, permettez-moi

juste deux citations qui, par un symbole, tirent à elles tout le mystère de la condition humaine :

*Au soleil parce que tu l'aimes  
Je t'ai menée, souviens-t'en bien  
Ténébreuse épouse que j'aime  
O mon ombre, ô mon vieux serpent*

Et le mystère de l'au-delà ?

*Voie lactée, ô sœur lumineuse  
Des blancs ruisseaux de Canaan  
Et des corps blancs des amoureuses  
Nageurs morts, suivrons-nous d'ahan  
Ton cours vers d'autres nébuleuses ?*

Vous aurez reconnu ces deux extraits de *la Chanson du Mal-Aimé*.

J'aurais pu choisir mille exemples, tous plus significatifs les uns que les autres, pour vous faire voir comment la poésie crée le sens en vivant le symbole. Finalement, je n'en ai choisi qu'un, parce qu'il allie le symbole visuel, celui d'un tableau de Georges de La Tour, *le Prisonnier*, et la poésie. Permettez-moi de m'y attarder un instant. Au reclus assis dans son cachot, une femme enceinte tend sa chandelle. C'est le 178<sup>e</sup> Feuilleton d'Hypnos, de l'immense poète qu'est René Char, cher au cœur de Madame Plouvier.

Nous sommes en pleine Résistance. René Char tient le maquis, en haute Provence, ce pays qui lui ressemble. L'horreur de la barbarie l'assaille, et les deuils parmi ses compagnons de lutte, dans cette espèce d'écart, de retraite où le combat de la nuit le réduit. Écoutez plutôt :

*La reproduction en couleur du Prisonnier de Georges de La Tour que j'ai piquée sur le mur de chaux de la pièce où je travaille, semble, avec le temps, réfléchir son sens dans notre condition. Elle serre le cœur mais combien désaltère ! Depuis deux ans, pas un réfractaire qui n'ait, passant la porte, brûlé ses yeux aux preuves de cette*

*chandelle. La femme explique, l'emmuré écoute. Les mots qui tombent de cette terrestre silhouette d'ange rouge sont des mots essentiels, des mots qui portent immédiatement secours. Au fond du cachot, les minutes de suif de la clarté tirent et diluent les traits de l'homme assis. Sa maigreur d'ortie sèche, je ne vois pas un souvenir pour la faire frissonner. L'écuelle est une ruine. Mais la robe gonflée emplit soudain tout le cachot. Le Verbe de la femme donne naissance à l'inespéré mieux que n'importe quelle aurore.*

Et le texte, prosaïquement, conclut : *Reconnaissance à Georges de La Tour qui maîtrisa les ténèbres hitlériennes avec un dialogue d'êtres humains.*

« L'artiste » qui avait construit son cachot dans la galerie de Sainte-Sophie, en y refusant accès à quiconque, avait produit en moi un choc. René Char, à l'instar du prisonnier de La Tour, me désaltère. « *Le Verbe de la femme* (il y a une majuscule, et pourtant, on ne peut pas dire que Char est à ranger parmi les croyants) *donne naissance à l'inespéré mieux que n'importe quelle aurore.* » Ce dialogue muet sur fond de prison, tellement actuel, sauve la vie. Il est de tous les hommes. Il est pour tout homme, à condition, comme le symbole nous y invite, de s'ouvrir à l'autre. Celui-ci ne se rejoint, celui-ci ne s'atteint que dans le plus charnel de notre relation à toute vie, à toute forme de vie, à tout autre.

En paraphrasant René Char, je terminerai par ces mots : *Reconnaissance aux symboles qui maîtrisent les ténèbres de la barbarie avec un dialogue d'êtres humains.*

Cela paraît peu et c'est tellement immense !

## LES SEPT DORMANTS DE L'ATLAS

par **Christian SALENSON**

Membre résidant

Le 8 juin 1996, le journaliste du "Monde", Patrick Prado, publiait un article sur la mort brutale des moines de l'abbaye de Tibhirine en Algérie et l'intitulait " les Sept Dormants de Tibhirine ". Leur assassinat avait eu lieu quelques jours auparavant, le 26 mai, au terme de 56 jours de séquestration. Leur enlèvement, la longue attente et la nouvelle de leur mort suscitèrent une grande émotion non seulement chez les chrétiens mais aussi chez beaucoup de musulmans, français et algériens, qui envoyèrent à la communauté catholique et aux familles des religieux de nombreux témoignages d'amitié. Je voudrais éclairer ces faits par la symbolique de la légende des sept dormants d'Ephèse avant de rappeler les événements douloureux de leur enlèvement. Je reviendrai alors sur ce que fut l'expérience de ce petit prieuré dans l'Atlas algérien et j'évoquerai en terminant comment leur expérience peut éclairer pour une part un dialogue des cultures et des religions plus actuel et nécessaire que jamais.

Pour cette communication, j'ai retenu un titre proche de celui de l'article paru dans le journal " Le Monde ". Il fait référence à la légende des " Sept Dormants d'Ephèse " et donne ainsi du sens à l'événement. On parle habituellement de la " légende des sept dormants ". Il s'agit donc d'une légende, c'est-à-dire, selon l'étymologie de cet adjectif verbal substantivé, d'une histoire qui demande à être lue et interprétée pour délivrer son sens.

## I

Permettez-moi d'évoquer cette belle légende. Sous la persécution de l'empereur Dèce, en 250 ap. Jésus-Christ, la police impériale poursuit de jeunes chrétiens qui se réfugient dans une grotte où ils sont emmurés vivants. Deux siècles plus tard, recherchant un refuge pour lui et son troupeau, par temps d'orage, un berger les découvre, jeunes, assis, dans un parfait état de conservation et comme endormis. Le bruit du troupeau les réveille et, tenaillé par la faim, l'un d'entre eux se rend à la ville pour y chercher du pain. Au moment de payer, la boulangère découvre que sa monnaie est à l'effigie de l'empereur Dèce. Intriguée, elle pense qu'il est en possession d'un trésor et lui propose de le partager. Les protestations du jeune homme provoquent un attroupement. La police arrive. Finalement, sur le sage conseil de l'évêque, on se rend en procession jusqu'à la grotte. Arrivés devant l'excavation, le jeune homme demande à entrer seul afin que ses amis ne soient pas effrayés par ce cortège. Le temps passe et il tarde à ressortir. Quand les membres du cortège, impatientés, se résolvent à entrer, ils les trouvent tous réendormis dans l'attente de la résurrection finale. Cette tradition s'est transmise dans les communautés chrétiennes. Un culte est attesté à Ephèse dès 450. Les mentions sont multiples au cours des siècles. Plusieurs centaines de manuscrits, en copte, en syriaque, en éthiopien, en arabe rapportent cette légende. Cette tradition passe d'Orient en Occident. Les sept dormants sont souvent représentés. A titre d'exemple, ils figurent sur un sarcophage des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles de l'église Saint-Victor à Marseille,<sup>1</sup> ou sur un vitrail du XIII<sup>e</sup> siècle de la cathédrale de Rouen. Ils sont attestés dans la littérature. Goethe lui-même écrivit un poème aux sept dormants.

Or cette légende chrétienne est reprise dans le Coran, assez longuement, dans la sourate 18. Les versions araméennes et syriaques ont certainement été connues dans les communautés chrétiennes arabes des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, en particulier en Arabie du sud, au temps du prophète de l'Islam et la légende est ainsi passée dans le Coran. Celui-ci en donne une version quelque peu différente. Le Coran parle des " Gens de la caverne " mais, dans la tradition populaire musulmane, on emploie aussi l'expression de " sept dormants ". Ils ne sont pas morts mais en catalepsie et l'entrée de la grotte n'est pas murée mais gardée par leur chien, lequel d'ailleurs prend la parole pour témoigner de la foi au Dieu unique. " Les dormants avec leur chien font partie de l'eschatologie

islamique<sup>2</sup>, Ainsi le Coran reconnaît des saints chrétiens et, ensemble, chrétiens et musulmans vénèrent ces jeunes gens.

Alors qu'en Occident la tradition des sept dormants s'est quelque peu perdue vers le XVII<sup>e</sup> siècle, a perduré cependant un pardon breton " aux sept saints " lesquels furent identifiés par l'historien breton Luzel et par Ernest Renan, en 1878, comme étant les sept dormants d'Ephèse. Aujourd'hui, les sept dormants d'Ephèse réunissent, dans un même pèlerinage, musulmans et chrétiens, en Bretagne, à Plouaret. Ce pèlerinage se déroule durant le mois de juillet, le dimanche qui suit la fête de sainte Madeleine, le 22 juillet. Ce pèlerinage commun connaît, dans la période récente, un regain de popularité<sup>3</sup>. En son temps, le célèbre orientaliste et islamologue Louis Massignon obtint même des fonds du général de Gaulle pour permettre à des musulmans nord-algériens de participer à ce pèlerinage et qu'ainsi chrétiens et musulmans se retrouvent ensemble dans un même culte, enraciné aux profondeurs de leurs traditions communes.

Les sept dormants d'Ephèse ont trouvé des frères dans les sept dormants de Tibhirine égorgés dans une des nombreuses cavernes des environs de Médéa. Cette légende donne sens à ce que furent ces hommes de Tibhirine. Tels les éternels jeunes dormants d'Éphèse, ils reposent aujourd'hui dans cette terre d'Algérie qu'ils aimaient tant. Par leur fidélité au peuple algérien, en ayant été simplement " des priants parmi d'autres priants " comme ils aimaient à se définir, ils sont, pour aujourd'hui et pour demain, des ponts entre des communautés religieuses et des croyants de traditions différentes mais aussi entre des cultures et des peuples blessés par une longue et douloureuse histoire. Avec les dormants d'Ephèse, ils contestent toute violence qu'elle soit de l'empereur Dèce ou du GIA. Ils sont signes d'une autre société possible et d'une autre vision de Dieu.

## II

Je voudrais faire un rappel des événements que furent l'enlèvement des moines, leur séquestration et leur assassinat, dans le contexte d'une Algérie déchirée. Officiellement, ils furent victimes de l'islamisme. Au-delà des faits qui

semblent confirmer cette opinion, la responsabilité exacte des islamistes reste à établir. L'opinion publique, en France, a adopté immédiatement cette version officielle. Comment les moines confrontés à la violence et à l'éventualité d'une mort violente appréhendaient-ils la situation ? Cela pourrait aider à prendre quelques distances.

Le destin tragique de ces religieux s'inscrit dans le climat délétère que l'on sait. L'histoire apportera à l'avenir des lumières vives et crues sur ces sombres années. À ce jour, si les explications restent hypothétiques, il est possible de retracer en partie les faits. La violence s'amplifie à partir de 1988<sup>4</sup>. Quelques années plus tard, fin octobre 1993<sup>5</sup>, sont enlevés Jean Claude et Michèle Thévenot et un de leurs collègues du consulat, Alain Fressier. Les hommes parviennent à s'échapper. Michèle Thévenot sera libérée à la condition expresse de faire connaître l'ultimatum exigeant le départ, avant le premier décembre 1993, de tous les étrangers vivant en Algérie. Le signal était donné d'une violence accrue. Quelques jours après la fin de l'ultimatum, à proximité de Tibhirine, furent assassinés des Croates venus travailler sur un chantier tout proche. Ils œuvraient pour le percement d'un tunnel dans l'Atlas. Ces travailleurs étrangers étaient des Croates chrétiens et des Bosniaques musulmans. Pour les grandes fêtes, ils venaient au monastère participer aux offices et trouver un peu de la chaleur de la fête. Ils furent assassinés le 14 décembre alors qu'ils regardaient la télévision. Quatre hommes se trouvaient dans la pièce d'à côté, trois chrétiens et un musulman. Ce dernier fit savoir qu'il était musulman. Après avoir satisfait à la récitation de la Chahada, profession de foi musulmane, il prit le risque, au péril de sa vie, de protéger ses compagnons d'infortune en affirmant qu'eux aussi étaient musulmans. Les quatre hommes échappèrent au massacre.

Quelques jours plus tard, durant la veillée de Noël 1993, les frères attendaient l'heure de la messe de minuit quand six hommes en armes arrivèrent au monastère ayant à leur tête Sayyat Attiya, le chef des milices armées, celui-là même qui avait ordonné l'assassinat des Croates<sup>6</sup>. Ils veulent de l'argent et emmener avec eux l'un des religieux, Luc, qui est médecin. Le prier, Christian de Chergé, oppose une résistance ferme et déterminée. Il refuse le départ de Luc à cause de son âge et rappelle qu'au dispensaire on soigne aussi bien " les frères de la montagne " que les " frères de la plaine ". Après avoir expliqué au chef des



maquisards que c'est la nuit de Noël, l'émir finit par s'excuser d'avoir troublé la " sainte veillée " et, au terme de l'échange, scelle cette rencontre par " l'aman ", promesse solennelle qui l'engage lui et les siens. En vertu de cet aman, les religieux n'auraient pas dû être inquiétés par la suite. Les moines célébrèrent, avec l'émotion que l'on devine, la nuit de la Nativité.<sup>7</sup> La " visite " de 1993 marque un tournant. Désormais, rien ne sera plus comme avant.

Trois ans vont s'écouler entre cette visite nocturne et l'enlèvement dans la nuit du 26 au 27 mars 1996. Seront laissés deux religieux, Amédée Noto<sup>8</sup> et Jean Pierre Schumacher. L'enlèvement a eu lieu en pleine nuit. Quelles en sont les raisons alors que les moines auraient dû être protégés par l'aman ? que tout musulman respecte normalement les hommes de prière ? qu'ils étaient connus et appréciés dans la population ? Les terroristes n'appartiennent pas aux groupes armés connus dans la région<sup>9</sup>. Le commando armé est sous la conduite d'un certain Djamel Zitouni, un homme d'une trentaine d'années, né dans la banlieue d'Alger, le chef des " phalanges de la mort ". Il est en conflit avec l'émir de la région de Médéa, Benhadjar, qui a succédé à Sayyat Attiya assassiné en 1994, qui se veut de plus en plus modéré. Dans une lutte interne aux groupes armés, l'enlèvement des moines fut le moyen pour Zitouni de s'opposer violemment à Benhadjar. Les moines furent donc l'enjeu emblématique d'une lutte de pouvoir entre deux chefs islamistes.

Durant la période de séquestration, Il y eut trois communiqués. Le premier, le 18 avril, pour revendiquer l'enlèvement, faire savoir que les moines étaient vivants et demander un échange avec des prisonniers. Le second, le 30 avril, un homme se présente avec un message de Djamel Zitouni<sup>10</sup>, et une cassette dans laquelle on entendait distinctement la voix des moines, enregistrée le 20 avril<sup>11</sup>. Ce communiqué est adressé au gouvernement français. Enfin le communiqué du 21 mai annonce l'assassinat des moines à cause de l'interruption de la négociation entre le gouvernement français et le GIA<sup>12</sup>.

La version officielle est que les moines, enlevés par des membres du GIA et assassinés par eux<sup>13</sup>, sont les victimes des islamistes. Cette lecture résistera-t-elle à l'épreuve de la durée ? Tous ceux qui s'intéressent à ce dossier se demandent comment il se fait qu'une issue favorable n'ait pas été trouvée durant cette

longue période de détention par les services secrets français et algériens et leurs gouvernements respectifs. Laissons à l'historien la responsabilité d'établir les faits.

Cette version des faits correspondait à ce que l'opinion publique était disposée à entendre. La sociologue des religions, Danielle Hervieu-Léger, dit que dans une société donnée il y a un " croyable disponible ". Que l'islam produise de l'islamisme, que la violence aveugle soit imputable aux seuls islamistes, qu'un soupçon soit porté sur les capacités du peuple algérien, cela fait partie du croyable disponible immédiat. Cela nous renseigne moins sur les faits eux-mêmes, dans lesquels incontestablement des membres du GIA sont, pour une part, impliqués, que sur la société française et ses liens complexes avec les pays du Maghreb, son histoire tourmentée avec l'Algérie et sa mémoire en friche et plus généralement avec ses liens avec l'Islam.

A ce propos, on pourrait au moins faire deux remarques. Une première de vocabulaire qui n'est pas sans importance. Le mot islamisme n'est pas le plus approprié pour désigner le fanatisme religieux car il utilise le terme Islam et ainsi laisse entendre que l'islamisme est un pur excès de l'Islam.<sup>14</sup> Le terme d'intégrisme ne conviendrait pas non plus car il caractérise plutôt une manière déviante de se rapporter au christianisme. Le concept de fondamentalisme serait plus approprié et ouvrirait le champ à une réflexion plus large.

Ce qui me conduit à une deuxième remarque. L'explication selon laquelle le fondamentalisme religieux ne serait au fond qu'une forme de fanatisme religieux ou d'obscurantisme ne rend certainement pas compte de ce phénomène. Le fondamentalisme religieux se retrouve ailleurs que dans l'Islam. Nous savons son importance dans la société américaine. Il a à voir avec la crise de la modernité. Le très célèbre philosophe allemand Jurgen Habermas, héritier de l'école de Francfort et qui fut assistant de Théodor d'Adorno, a donné, le 14 octobre 2001, une conférence intitulée " foi et savoir<sup>15</sup>", lors de la réception du " prix de la paix " que lui avaient décerné les libraires allemands. Ce penseur talentueux, pourtant peu enclin dans son œuvre à parler du phénomène religieux, tente une analyse du fondamentalisme religieux. Il est, selon lui, le résultat d'une mauvaise gestion entre modernité et tradition. Il surgit lorsque le

développement social porte atteinte aux racines culturelles et lorsque le progrès technico-scientifique n'est plus perçu que comme facteur de déclin des formes de vie traditionnelles.

Pour le dire en un mot, nos sociétés produisent actuellement du fondamentalisme. La sécularisation secrète du fondamentalisme, lequel d'ailleurs n'est pas l'apanage des seules religions. Une des conséquences serait que la postmodernité, dans laquelle est entré l'Occident, nous inviterait à revoir, au dire de Jurgen Habermas, que je cite, " la position des religions dans un espace public marqué par un pluralisme irréductible des visions du monde ".

Comment réagirent les religieux face à la montée de la violence ?

Depuis la visite de 1993, les moines de Tibhirine durent faire face à l'éventualité d'une mort violente. Voici ce qu'écrivait Christian de Chergé en 1993-1994 dans son testament.

" S'il m'arrivait un jour d'être victime du terrorisme qui semble vouloir englober maintenant tous les étrangers vivant en Algérie, j'aimerais que ma communauté, mon Eglise, ma famille se souviennent que ma vie était donnée à Dieu et à ce pays....

Ma vie n'a pas plus de prix qu'une autre. Elle n'en a pas moins non plus. En tout cas elle n'a pas l'innocence de l'enfance. J'ai suffisamment vécu pour me savoir complice du mal qui semble, hélas, prévaloir dans le monde, et même de celui-là qui me frapperait aveuglément.

Je ne saurais souhaiter une telle mort. Il me paraît important de le professer. Je ne vois pas en effet comment je pourrais me réjouir que ce peuple que j'aime soit indistinctement accusé de mon meurtre. C'est trop cher payé ce que l'on appellera peut-être la grâce du martyr que de la devoir à un Algérien quel qu'il soit, surtout s'il dit agir en fidélité à ce qu'il croit être l'islam. Je sais le mépris dont on a pu entourer les Algériens pris globalement. Je sais aussi les caricatures de l'Islam qu'encourage un certain islamisme. Il est trop facile de se donner bonne conscience en identifiant cette voie religieuse avec les intégrismes de ses extrémistes... "

Sans nier le terrorisme et la violence dont ils étaient à la fois les témoins et les éventuelles victimes, Christian de Chergé se refuse à penser qu'il y aurait

d'un côté les violents et de l'autre les innocents dont eux-mêmes feraient partie. Ils savent qu'ils participent à une histoire, à une société et une culture qui ne sont pas innocentes des drames du peuple algérien. Chacun sait aussi le combat qu'il doit mener dans un tel contexte pour échapper à sa propre violence intérieure. La prière de Christian de Chergé était " désarme-moi, désarme-les ! "

Christian de Chergé refuse le terme de martyr, et en particulier de martyr de la foi. Il avait réagi vigoureusement à un article publié en France qui titrait : " le martyr, à une heure de vol de Paris ". Le martyr tel qu'il est compris habituellement met en effet celui qui en est victime en position d'innocent au point, à la limite, de rendre le martyr désirable et celui qui en est l'auteur en position de bourreau au point de jeter sur lui l'opprobre.

Souvent pensé comme martyr de la foi, en l'occurrence il disqualifierait l'islam et établirait une opposition inconcevable à ses yeux entre des musulmans et des chrétiens, lui qui pense qu'une unité profonde, bien plus profonde que les différences, lie les uns aux autres. Il connaît ce que dit le texte du concile Vatican II sur les religions non chrétiennes : " Tous les peuples forment une seule communauté. Ils ont une seule origine ... ils ont aussi une seule fin dernière<sup>16</sup>", et il a souvent médité cette sourate du Coran: " Si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de vous une seule communauté... Cherchez à vous surpasser les uns les autres. Votre retour à tous se fera vers Dieu. Il vous éclairera alors au sujet de vos différends. "<sup>17</sup> La seule forme de martyr qu'il puisse concevoir est le martyr de l'amour, fait de la fidélité à ceux avec qui on vit, en l'occurrence les habitants de Tibhirine, le peuple algérien, les musulmans d'Algérie. Il ne s'agit pas d'aller témoigner du christianisme contre l'islam.

Enfin il refuse une identification ou une confusion entre l'islam et l'extrémisme religieux, qui porterait atteinte à l'Islam. On ne " peut se donner bonne conscience en identifiant cette voie avec des fanatismes ". Il connaît trop cette religion, il est un lecteur assidu du Coran sur lequel il médite autant que sur l'évangile. Il est nourri de la littérature musulmane et en particulier de ses grands mystiques : Ghazzali, Ibn Arabi, etc. Il sait la grandeur et la richesse de cette tradition religieuse qu'il ne saurait identifier avec les extrémismes.

## III

J'en viens, maintenant, à évoquer la présence monastique en Algérie et noter les évolutions de cette présence. Elles me semblent significatives de rapports diversifiés aux cultures. Cela me conduira dans une quatrième partie à dire ce que les religieux laissent comme signe pour aujourd'hui, pour le dialogue interculturel, dont l'interreligieux est l'un des aspects.

La présence monastique en Afrique du Nord remonte à la conquête de l'Algérie, exception faite du monachisme de l'antiquité tardive. Le premier monastère fut fondé à Staouéli, à 20 kilomètres d'Alger, par l'abbaye drômoise d'Aiguebelle en 1843. Le débarquement des soldats français date de 1830 et Staouéli a été le théâtre de la défaite des Turcs. C'est la période de la conquête de l'Algérie. La devise de l'abbaye de Staouéli est "Ense, Cruce et Aratro", par "l'épée, la croix et la charrue". Tout est dit ! Tout est dit du politique, du religieux et de l'économique, et de leurs liens imbriqués. La France avait besoin de défricheurs et d'agriculteurs. Les religieux peuvent remplir ce rôle. Ils doivent assécher les marécages au risque des fièvres et des maladies de la propriété de 400 hectares qu'on leur a offerte. L'abbaye compte cinquante moines, mais deux cents hommes, au total, à ce moment-là, travaillent la terre, auxquels s'ajoutent un contingent de militaires venus les aider à planter un millier d'arbres. Napoléon III rend visite à l'abbaye en 1865. Des centaines d'hectares de vignes seront mis en production et le vin "domaine de la Trappe" aura une bonne réputation. Les moines savent faire !

Le travail de ces religieux fut sans doute remarquable. Ils s'inscrivirent dans la vieille tradition des ordres monastiques, et en particulier de l'ordre de Citeaux, de défrichage des terres et de leur mise en valeur. Ils participèrent à la conquête de l'Algérie et à la mission civilisatrice de la France, du moins le disaient ainsi, au nom d'une vision du monde et des valeurs de la république. "Chaque nouvel empire prétend toujours être différent de ceux qui l'ont précédé, affirme que les circonstances sont exceptionnelles, que sa mission consiste à civiliser, à établir l'ordre et la démocratie et qu'il n'utilise la force qu'en dernier recours<sup>18</sup>. " En ce temps-là, les religieux, dans leur ensemble, ne se posaient pas la question de la rencontre des autres religions ni de leur valeur

positive. Quant à la république, quelle citoyenneté reconnaissait-elle à plusieurs millions d'habitants de religion musulmane ?

Il y a loin entre cette puissante abbaye de l'époque coloniale et le modeste prieuré de Tibhirine. Elevé dans l'Atlas, non loin de Médéa, la communauté monastique y arrive en 1937. Au moment de l'indépendance, les moines donnent une part importante de leurs terres. Peu à peu ils inventent un autre mode de relation. Progressivement, ils se défont de la volonté de convertir ou de tout sentiment de supériorité lié à leur religion ou à leur origine européenne. Ils se définissent désormais comme des " priants au milieu d'autres priants ".

Du point de vue économique, depuis une vingtaine d'années, ils travaillent en commun avec les gens du village les 5 hectares de terre qu'ils ont conservés où ils produisent des primeurs. Un système de coopérative les lie dans ce travail. On ne travaille pas ensemble tous les jours sans se connaître.

L'un des moines est médecin. La présence de Luc<sup>19</sup> a permis depuis très longtemps la création d'un dispensaire où chacun peut venir se faire soigner. Frère Luc exerce la médecine depuis de nombreuses années. Il est connu dans la région. Il a accouché de nombreuses femmes et soigné beaucoup de combattants. Il est apprécié de tous.

Le rapport à la religion de l'autre a changé. Les gens de Tibhirine ont tenté plusieurs fois de créer une petite mosquée sans pouvoir parvenir à réunir les fonds nécessaires. Les moines ont cédé dans l'enceinte du monastère un local qui servira de mosquée. Cinq fois par jour le muezzin appelle à la prière et sept fois par jour la cloche sonne.

En mars 1979, ils fondent le Ribât-es-Salâm, le " lien de la paix ", un petit groupe qui rassemble moines et amis du monastère, musulmans et chrétiens. Il se réunit deux fois trois jours par an. Ils prient d'abord côte à côte puis ensemble. Ils se donnent un thème de réflexion que chacun approfondira durant la période qui sépare leurs rencontres. Le groupe musulman est constitué essentiellement des membres d'une confrérie soufie, les alawis, et de leur maître le cheik Khaled Bentounès.

De Staouéli à Tibhirine, un chemin de rencontre s'est ouvert. Il a été rendu possible par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, par la décolonisation, par l'ouverture au dialogue des cultures et des religions qui remplace chez eux tout sentiment de supériorité ou de cette domination subtile qui consiste à vouloir apporter aux autres sa culture particulière élevée au rang de culture universelle.

#### IV

### Quelques remarques

Je voudrais en terminant faire quelques remarques sur ce que ces dormants de l'Atlas peuvent signifier aujourd'hui.

La question de quitter l'Algérie s'est posée pour ces hommes. Mais leur attachement au peuple algérien était tel que partir aurait été pour eux une trahison et un reniement personnel. Les moines cisterciens font un vœu de stabilité dans leur monastère. Leur vœu a pris la forme d'une fidélité à leurs voisins, à cette terre, à ce peuple dans la tourmente, à l'Eglise d'Algérie.

Ces religieux étaient désireux de vivre la rencontre d'autres croyants. Elle ne consiste pas en une attitude gentille d'hommes qui, pour être conciliants, en viendraient à gommer les différences au profit d'une tolérance molle mais en une considération positive des autres religions qui se nourrit de l'espérance que l'autre, parce qu'il est autre, a quelque chose à m'apprendre, y compris sur moi-même. Le célèbre philosophe Paul Ricoeur dit que le chemin le plus court de soi à soi passe par l'autre.

Habitants de Tibhirine et religieux ont vécu ensemble une expérience de rencontre entre cultures. Leur expérience est unique. Elle est modeste. Il ne s'agit que de quelques pauvres moines et de quelques habitants d'un petit village de l'Atlas algérien. Mais elle est forte d'une espérance pour inventer aujourd'hui des chemins de rencontres où l'on ne demande pas à l'autre de gommer son identité, chemins de rencontre aux antipodes de l'idéologie du choc des cultures et des civilisations dont parle Huntington, idéologie susceptible d'inspirer des politiques dangereuses pour l'équilibre mondial ou sociétal. D'autres voies possibles peuvent être tracées entre d'une part l'affrontement aux risques

imprévisibles et d'autre part l'effacement de la culture de l'autre, de sa croyance et de sa visibilité sociale.

Si le monde est devenu un village, la rencontre des cultures y est actuelle et inévitable. Certes les démocraties sont en présence d'une situation inédite, chacune avec son histoire. Notre histoire c'est la laïcité. La laïcité n'est pas une opinion mais un cadre juridique, une manière de vivre et un état d'esprit qui favorise le respect de chacun et de tous. Elle n'appartient à personne, elle est notre bien commun. Nous y sommes attachés, comme citoyens parce qu'elle a libéré l'espace public de l'emprise d'une religion dominante et comme croyants car elle a libéré la religion de l'instrumentalisation par le politique. Elle offre la possibilité d'éviter les affrontements et garantit normalement à chacun ses libertés, y compris religieuses, dans le domaine privé et dans le domaine public. Elle a les capacités de s'élargir à une pluralité culturelle et de promouvoir, dans le respect strict des lois de la république, un dialogue des cultures qui va bien au-delà de la seule volonté d'intégration. La société française est devenue une marqueterie étonnante de cultures. Le discours sur l'intégration, nécessaire mais partiel, souvent mal ressenti par ceux qui font partie de la communauté nationale depuis deux ou trois générations, ne fait peut-être pas toute la place qui lui revient à la pluralité culturelle, à ce que Habermas appelle " le pluralisme irréductible des visions du monde ".

Cette modeste histoire de Tibhirine signe la possibilité d'une rencontre qui ne se réduit pas à la coexistence pacifique ou à la tolérance dont les récents débats ont montré la fragilité.

Il est possible qu'avec la postmodernité dans laquelle sont entrées nos sociétés, les démocraties soient en présence d'une situation nouvelle. Pourtant, le caractère inédit de la situation n'a d'égal que la permanence d'une question. Une nouvelle fois l'histoire nous met au défi de répondre à cette question sans doute la plus délicate de notre histoire, que Tzétan Todorov, linguiste et philosophe, appelle " la question de l'autre ". Cet autre, rencontré au cours des siècles, a pris des visages divers : l'indien ou l'africain, le juif ou le sarrasin. L'histoire du XXème siècle a bafoué l'autre jusqu'à vouloir le nier dans l'inconcevable Shoah qui, faute d'avoir été pensée, continue à miner nos cultures.



L'espérance est là, qu'il est possible de se tenir à même hauteur de visage, dans une différence non plus gommée ou tolérée mais respectée et appréciée, à juste distance mais à portée de voix.

Les Sept Dormants d'Ephèse se sont rendormis. Les Sept Dormants de l'Atlas reposent désarmés dans le silence. Ils dorment dans la nuit mais ils veillent... Ils veillent avec nous sur cette espérance fragile que maladroitement nous nous efforçons de protéger entre nos mains engourdis.

### Notes

- 1 Sur ce sarcophage, ils sont au nombre de quatre.
- 2 Jourdan Revue " chemins de dialogue " N° 18.
- 3 Une association a été créée en 1992 : " Source des sept dormants " afin d'animer ensemble, chrétiens et musulmans, ce pardon breton.
- 4 Le FIS naît le 10 Mars 1989.
- 5 De ce jour est datée la première rédaction du testament de Christian de Chergé.
- 6 Leurs exigences : que les moines leur donnent de l'argent ; prendre le frère Luc pour soigner leurs blessés, les aider à mettre en place un gouvernement islamique.
- 7 Pour la petite histoire, il faut savoir que Christian de Chergé a écrit à Sayyat Attiya en 1994, à un moment où la violence se déchaîne. Il ne recevra jamais la lettre. Il a été mortellement blessé dans des luttes intestines des groupes armés.
- 8 Amédée Noto est entré au monastère en 1946. Il est toujours vivant. Il est moine, au Maroc, au monastère de Midelt.
- 9 Le contrôle de Médéa, Tibhirine, Tamesguida était sous l'autorité d'un émire d'une phalange dissidente du GIA Ali Benhadjar. Il était sous l'autorité de Sayyat Attiya jusqu'en février 1994, date de son décès.
- 10 Le communiqué n° 43.
- 11 Christian de Chergé donne la date au début de l'enregistrement : " Il est 23 h ". Il donne les titres de la presse du jour. Les 7 frères lisent le même texte avec beaucoup de sérénité. Il y aurait eu là beaucoup de désinvolture à recevoir cet émissaire sans qu'il soit identifié et filé par la suite. Cela provoque la colère, feinte ou non, des services de renseignements algériens et par la suite français. Cet abdulah en fait serait le frère de celui qui avait lancé l'opération de détournement de l'airbus Yahia.
- 12 " Nous avons pensé qu'ils tenaient vraiment à récupérer les sept moines sains et saufs. Quelques jours après, le président français et son ministre des affaires étrangères ont annoncé qu'il n'y aurait ni dialogue ni négociation avec le GIA. Ainsi ils ont rompu le processus et donc nous avons coupé la tête des sept moines... "
- 13 On avance l'hypothèse selon laquelle ils seraient les innocentes victimes d'un jeu de pouvoir beaucoup plus large. Zitouni serait l'auteur des attentats de Paris en 1995 ; organisateur du détournement de l'airbus, il veut venger les membres du commando tués, il aurait aussi exécuté les quatre religieux de Tizi Ouzou le 27 décembre 1994. Comment se fait-il qu'il ait eu si peu de

communication avec eux, que les services secrets n'aient pas eu plus de contact, que la négociation n'ait pas eu lieu ou qu'elle ait échoué ? Le dossier est certainement très lourd.

15 Jurgen Habermas : " Foi et savoir " *L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral* " Paris Gallimard 2002. p. 147-166.

16 Nostra Actate n° 1.

17 Sourate 5/48.

18 Edward Saïd : " L'humanisme, dernier rempart contre la barbarie " *Le monde diplomatique*, septembre 2003.

19 Né en 1914 dans la Drôme. Entré au monastère en 1941 à la Trappe. Il entre à Tibhirine en 1946. Il est médecin. Il a déjà été enlevé en 1959 par le FLN.

## MISTRAL ET LA MOURGUE

par Marcelle VIALA

Membre résidant

Peu avant la publication de son poème « Nerte » (1884), Mistral, en simulant une profonde indignation, s'adresse à son ami P. Arène : « Comment ? Tu ne connais pas la Mourgue ? Vous ne connaissez donc rien à Paris ? La Mourgue, mais c'est l'héroïne de mon poème, un rocher taillé que j'ai découvert, effrayant et mystérieux comme un Sphinx sur le chemin de Saint-Gabriel, dans un chaume. Les savants n'y comprennent rien et se disputent. Mais moi, je sais la vérité ; des paysans me l'ont dite et la Mourgue est tout simplement, son nom l'indique, une nonnain qui, à la suite de surprenants événements, se trouva changée en pierre. » La Mourgue existe effectivement. Le voyageur, arrivant à quelques centaines de mètres du carrefour où se croisent les routes Avignon-Arles et Saint-Rémy-Tarascon, découvre dans un champ, près du hameau de Laurade, ce monument mégalithique à vague forme humaine dont la présence est attestée dans le cartulaire de Saint-Victor de Marseille en 1035 sous le nom de Petra Monica. Marie Mauron, dans son ouvrage « Légendes du Triangle sacré » (1980), en donne la photo et indique les hypothèses que cette étrange masse de pierre a pu susciter. Les paysans du lieu, de tout temps, l'ont assimilée à une nonne, une mourgue. Les savants en revanche estiment avoir affaire à une divinité païenne, mais laquelle ? Pour les uns, un dieu sylvestre celte, pour les autres, un dieu romain : un Terme ? ou, idée plus récente, fermement soutenue, un Priape dont on aurait supprimé les attributs virils, jugés trop indécents. Quant à Mistral, il fait sienne l'une ou l'autre interprétation, selon les circonstances. Dans le " Trésor du Félibrige ", œuvre scientifique, il définit ainsi la Mourgue de Laurade : « Statue antique et fruste qui servait de terme ou de borne ». Dans « Nerte » où il fait

œuvre de poète, il adopte pleinement la version populaire et cela d'autant plus qu'il avait été séduit naguère par un conte où intervenait le surnaturel, comme dans l'histoire de la Mourgue. Dans ses « Mémoires », en effet, il raconte combien il appréciait, lors des veillées d'hiver au mas du Juge, les conteurs locaux, toujours affublés d'un sobriquet. Il évoque le Bramaïre au langage cru d'ancien grenadier de l'armée d'Italie puis il ajoute – l'indication est précieuse pour nous : « Un autre qui en savait des sornettes à n'en plus finir, c'était le vieux Dévot auquel je suis heureux de payer ici ma dette, si simple qu'elle fût ; je lui dois la donnée de mon poème de Nerte. » Voici, à peu près, l'histoire à laquelle il fait allusion : un joueur invétéré, ruiné par sa passion, vend l'âme de son jeune garçon au diable qui en prendra possession quand l'enfant aura sept ans. Le moment fatidique approchant, le père révèle le secret à son fils qui s'enfuit épouvanté. Il est recueilli par un saint ermite, si saint qu'un ange lui apporte du ciel sa ration quotidienne de pain béni. Mais un jour, l'ange demande des précisions sur la présence de l'enfant. L'ermite répond qu'il veut sauver cette jeune victime, vouée au démon par son père et il s'entend répondre : « Avant de le sauver, songe à te sauver toi-même. » Très troublé par ces mots, l'ermite chasse son protégé. Celui-ci échoue alors dans le château d'un mécréant qui le prend en affection. Quand le diable vient l'y chercher, le châtelain, d'un signe de croix, triomphe du démon. Pour ce geste il est accueilli au paradis en compagnie de l'enfant. Ce conte nous est connu parce que Mistral l'avait transcrit de mémoire, imaginant même des développements possibles sur certains points : par exemple, le diable viendrait récupérer le petit garçon au cours d'un bal donné au château. Il est donc intéressant de voir comment l'auteur, tout en gardant les grandes lignes du texte primitif, a su le modifier, le colorer, l'enrichir pour aboutir à ce poème sur la Mourgue, de quatre milles vers, des octosyllabes à rimes plates, comme dans les romans du Moyen Age, qu'il a eu, dit-il, tant de plaisir à écrire.

Un changement s'imposait : puisqu'il faut une nonne, il s'agira ici non d'un jeune garçon mais d'une adolescente. A seize ans, elle est pourvue de bien des qualités : d'origine noble, très belle, de la beauté du diable, dira Satan lui-même, avec ses longues tresses d'un blond cendré, érudite parce qu'elle a appris quotidiennement des extraits du « Bréviaire d'Amour », œuvre d'un troubadour du XIII<sup>e</sup> siècle qui traite de sciences, de mythologie, de religion et de morale ; elle se distingue également par sa très grande piété. Mistral a hésité sur le nom à

lui donner. Des brouillons successifs indiquent Azalais, puis Esclarmonde, enfin Nerte qui, en provençal, signifie « myrte », arbrisseau à connotation d'amour et de mort. Relevons, entre parenthèses, une note de Mistral : « Dans les familles juives de Provence, on appelle Nerte les femmes qui portent le nom d'Esther car, en hébreu, Esther et Hadasa ont la même signification ; or Hadasa veut dire "myrte " comme Nerto en provençal. »

L'héroïne et son histoire, quoique imaginaires, sont placées dans un cadre géographique et historique très précis : comme lieu, naturellement la région où se trouve la Mourgue mégalithique. L'auteur décrit avec précision, sinon avec minutie, le Château-Renard, déjà en ruine à son époque, mais il s'était renseigné sur ce qu'il fut, Avignon et le palais des Papes, Arles et les Aliscamps ou la belle chapelle de Saint-Gabriel, perdue au milieu des bois. Comme période : la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sous Benoît XIII, dernier pape, ou plutôt antipape d'Avignon, époque extrêmement agitée : la Provence vient d'être ravagée par des bandes d'aventuriers, les Tuchins, plus encore par les troupes du terrible vicomte Raymond de Turenne, mort noyé dans le Rhône en 1399, pour le plus grand bonheur des Provençaux : « il passait sur les bastides et les châteaux comme un râteau aux dents de fer » et détruisait tout sur son passage « avec une rage de loup ». L'Eglise aussi était secouée par des bouleversements et des dissensions. Depuis soixante-dix ans environ, la papauté, abandonnant Rome, s'était établie à Avignon et apporta ainsi richesses et animations à la ville. En un véritable fouillis, on y voyait pêle-mêle prêtres et moines, pèlerins et pénitents, commerçants et bateleurs, quelque juif injurié par une troupe d'enfants : « le guenillou, le chapeau jaune ; à la Juiverie qu'il se cache » et aussi gens de guerre ou de marine excités et bagarreurs. Tout a changé quand est apparu le Grand Schisme dans l'Eglise. Deux papes étaient élus simultanément ; dans le poème, Benoît se trouve pape à Avignon, Boniface à Rome. Des pays étrangers ont pris parti pour l'un ou pour l'autre. Le roi de France, hostile au pape d'Avignon, a envoyé contre lui le maréchal de Boucicaut qui, depuis cinq ans, l'assiège en son palais. Lorsque le récit commence, la situation est très grave : famine, découragement, des cardinaux abandonnent le Saint-Père mais il reste ferme : « Pape je suis, pape je mourrai. » Ces renseignements, très détaillés, sont fournis par des personnages plus ou moins célèbres, présents dans le récit : le baron Pons de Château-Renard, Louis II, roi de Provence, Benoît XIII lui-même. Mais il en

est un, inconnu des historiens – son existence même est mise en doute – Rodrigue de Lune, jeune chevalier, neveu du pape et captif avec lui, qui va jouer un rôle si important qu'il semble souhaitable de le présenter dès maintenant : « Hardi, vif, pétulant / Il avait deux yeux de braise » (inquiétant : la même formule est utilisée pour le diable ! ) « Une crinière de lion, / Une moustache, une petite barbe / Noire et fine comme poil de taupe ». Quelle séduction ! Parler de lui en ces termes, c'est déjà laisser deviner une partie de l'intrigue. En fait le poème présente trois aspects qui se confondent parfois (nous essaierons de les distinguer au risque de redites et de retours en arrière) : roman d'aventures, roman d'amour, poème à caractère religieux.

Roman d'aventures, incontestablement et même, pour reprendre l'expression de Mistral, « d'aventures surprenantes » à cause de leur origine surnaturelle ou de la multiplication des péripéties. Il suffit de suivre pas à pas le déroulement de l'histoire pour s'en rendre compte. Le baron de Château-Renard, sur le point de mourir d'une blessure de guerre, fait à sa fille Nerte l'aveu de son forfait passé : un soir, après neuf jours de ripailles chez des barons amis pour fêter leur victoire sur les Tuchins ou sur Turenne, il a perdu au jeu la totalité de ses biens. Désespéré, il a vendu l'âme de sa fille au diable qui la réclamerait dans treize ans. Ce moment est venu. Le baron conseille à sa fille atterrée d'aller trouver le pape à Avignon, certainement en mesure de la sauver, et de lui proposer de venir à Château-Renard où il retrouvera la liberté et l'autorité depuis longtemps perdues. Pour ce faire, le trajet habituel étant impossible à cause de la guerre, elle empruntera un souterrain creusé sous la Durance au temps du pape Clément et de la reine Jeanne pour la fuite éventuelle du pape. Il n'a jamais été utilisé et personne ne connaît son existence. Mais lui, baron Pons, en possède les clés. Quoique épouvantée, Nerte s'engage courageusement dans la voie indiquée. L'expédition se passe bien. Le Saint-Père accepte le refuge de Château-Renard, mais, hélas, il ne peut rien pour une âme vendue au diable. Le seul recours pour Nerte est d'entrer à l'abbaye de Saint-Césaire ou Grand Couvent, proche d'Arles, et d'y prier sans cesse Dieu, la Vierge et les saints. Un cortège de nobles, dont elle fera partie, va justement gagner cette ville pour le mariage de Louis II et de Yolande d'Aragon célébré à Saint-Trophime. Après ces réjouissances, elle rejoindra les nonnes du couvent. C'est bien ainsi que se dérouleront les événements. Les fêtes brillent d'un éclat inouï. Le cortège avec nobles et gentes

dames, roi et pape, montés sur leurs beaux palefrois, chemine vers Arles « Au son éclatant des trompettes / Et au battement des tambours / Dans des flots de poussière blanche / Sous un soleil étincelant ». À l'église tendue de somptueuses draperies, tout n'est que richesse et beauté : musique de divers instruments, tenue des participants, tiare du pape et couronne du roi étincelant d'or et de pierreries. Mais une autre partie de la fête réserve des émotions inattendues. Le lion est l'emblème d'Arles, tout le monde le sait. Mais Mistral nous apprend dans une note que « au Moyen Age et jusqu'en 1553, un lion vivant était nourri aux frais du trésor public. Un chroniqueur de l'époque en parle souvent et rapporte que, le 27 mai 1402, le roi Louis II fit combattre le lion avec un taureau ». Notre poète s'est souvenu de cette information et, lors du mariage royal, le lion sera mis avec quatre robustes taureaux. Les arènes sont évidemment bondées. Sur la piste, une porte s'ouvre libérant les taureaux noirs, puis d'une autre surgit le lion. A cette vue, les taureaux « se rapetissent » (en provençal « si fan nanet » = ils se font tout petits, comme des nains), notation pittoresque et justifiée car le fauve en étrangle deux et écrase le troisième, mais le dernier, témérairement, fonce sur lui et de ses cornes lui fait au ventre une profonde blessure. Le lion furieux, après avoir déchiqueté son agresseur, franchit d'un saut les clôtures, se rue parmi les spectateurs affolés qui essaient de fuir. Seuls le roi et la reine restent impassibles. L'animal bondit vers eux et vers Nerte qui se trouve à leur côté. Ils sentent son souffle sur leur visage. Le drame est imminent... Il ne se produira pas car Rodrigue se précipite, il plante sa dague dans la nuque du monstre qui s'affale, inerte, sur le sol. Sans transition, Mistral transporte son lecteur encore étourdi d'émotion, de lumière, de bruits, d'agitation dans un monde tout à fait différent. Écoutons-le : « Dans l'abbaye de Saint-Césaire, / Les nonnes disent leur rosaire / Et balalan et balalin. / Les religieuses noires (l'auteur s'était renseigné sur la couleur de leur tenue) prient / En se promenant dans le cloître. / Et balalin et balalan. / Les nonnes sous les sombres voûtes, / Cheminent droites comme des ombres. / Et balalin et balalan. / Elles ont mis leurs voiles, leur grands et longs voiles ». C'est dans cette atmosphère que Nerte a été introduite la veille. C'est là, qu'après avoir vu couper ses belles nattes blondes, vraie mutilation à ses yeux, elle prononce ses vœux toute tremblante, recouverte à son tour du long voile noir qui l'étouffe. Pendant ce temps, Rodrigue, amoureux de la nonne, rassemble des compagnons d'allure peu rassurante, des Catalans aux bérets rouges, couteau à la ceinture. Il leur promet une forte somme d'argent et

leur offre d'abord un bon repas, typiquement provençal évidemment, et bien arrosé : lui seul reste sobre. C'est qu'il projette d'aller, avec leur aide, après le couvre-feu, assaillir le couvent de Saint-Césaire. L'auteur s'amuse beaucoup à décrire cette scène. Les religieuses étaient en prière dans leur chapelle pour l'office de la nuit. On imagine leur affolement, leur effroi, devant cette intrusion inopinée et spectaculaire. Certaines s'évanouissent, dont Nerte, que Rodrigue emporte inanimée dans ses bras. Ses compagnons ne perdent pas leur temps : « Et des soudrilles et des truands / Chacun emporte la nonnette / Dont le minois lui fait envie ». Les plus âgées, laissées de côté, de toutes leurs forces, sonnent le toscin. Le capitaine de guet et ses hommes alertés poursuivent les ravisseurs jusqu'aux Aliscamps où éclate une violente bagarre. Rodrigue, qui était parti le premier, entendant les appels au secours de sa bande, dépose Nerte, toujours sans connaissance, au milieu des tombeaux et se précipite au combat. Bientôt, grâce à la fraîcheur de la nuit, la jeune fille retrouve peu à peu ses sens. Égarée, effrayée par toutes ces tombes, elle s'enfuit, courant droit devant elle. Comme dans le texte primitif, elle arrive chez un ermite qui l'accueille puis la chasse quand il est inquiété par les paroles de son ange. Elle va chercher refuge pour la nuit à Laurade tout proche. Entre-temps, Rodrigue, aux Aliscamps, le combat terminé, va rechercher la jeune nonne. Stupeur ! Elle a disparu et reste introuvable. Il appelle alors à son aide son ami le diable. Oui, quoique neveu du pape, il est devenu l'ami du démon. Pendant les cinq ans de sa captivité, il a lu avec grand intérêt des ouvrages sur les sciences occultes, la sorcellerie, la magie, et le diable, tout heureux de l'aubaine, l'a attiré dans ses filets. Ainsi sollicité, Satan, compréhensif et serviable, construit en une nuit, à Laurade, un château où le chevalier pourra s'adonner à tous ses plaisirs, car sept salles y sont consacrées à la pratique des sept péchés capitaux, et où il rencontrera sa bien-aimée. Écœuré par les spectacles offerts, il ne s'y arrête pas mais il trouve, en effet, dans le jardin du château, la pauvre Nerte qui, en quête d'un asile, avait été attirée par les lumières du bâtiment. Le dénouement de l'histoire, nous le connaissons par le conte du vieux Dévot : ici aussi Rodrigue triomphe du diable et les deux jeunes gens gagnent ensemble le paradis.

Revenons en arrière. En introduisant dans son œuvre le jeune Rodrigue, Mistral manifeste son intention de l'agrémenter d'un roman d'amour. Le lecteur, au fil des pages, le verra se développer en trois étapes. Nerte est jeune et jolie,



Rodrigue, séduisant et, dit-on, quoique valeureux combattant, très porté vers les aventures galantes. Aussi lorsque Nerte, au Palais des Papes, surgit brusquement de son souterrain, Rodrigue envisage-t-il aussitôt une amourette avec la belle inconnue. L'auteur le confirme, amusé, prenant à témoin ses lectrices (sans doute parce que les femmes ont la réputation de se passionner pour les affaires de cœur) : « Figurez-vous, Mesdames, l'intrigue / Quand Messire Rodrigue, dans ses bras, / Vit tomber ce joli tendron / Effaré comme un rouge-gorge ». Il se montre très galant et tout en accompagnant la jeune fille jusqu'à l'appartement du pape, sans prêter attention au récit que l'ingénue lui fait de ses malheurs, il vante les charmes de l'amour en termes fleuris et conventionnels. Elle discute ses propos si bien qu'en la quittant il ne peut que souhaiter lui plaire davantage un autre jour. Leur deuxième rencontre, d'une manière inattendue, va changer le cours des choses. Rodrigue a pu quitter le palais des papes car Boucicaut a levé le camp après la fuite du Saint-Père, et il rejoint le cortège des nobles en route pour Arles. Voici comment il y fait son apparition : « Un gentilhomme qui montait un cheval tout doux, tout doux / Coquetait en riant autour de la petite Nerte ». Mistral emploie ce verbe inusité de nos jours dans le sens qui convient ici pour traduire : « Fasié lou galinet » = « il faisait le petit coq », formule expressive qui rend le caractère un peu fat et maniéré du séducteur. D'ailleurs il répond à Nerte, étonnée de le revoir si tôt : « Le papillon revient toujours au rosier. » Il n'a donc pas encore abandonné le langage précieux dont il semble coutumier. Lorsqu'elle lui annonce son entrée au couvent pour le lendemain, loin de compatir à son désarroi, il plaisante en montrant le ridicule et l'inanité d'une telle solution : le diable est partout, même au couvent : il sera peut-être « le moustique importun qui bourdonnera autour de son missel » ; plus insidieusement, il lui prédit que le démon fera naître en son cœur des rêves d'amour, il fera surgir dans ses songes une charmante apparition mais, ajoute-t-il poétiquement : « Cet éblouissement d'amour s'envolera au ciel dans les étoiles » et elle se prépare de bien cruels regrets. Ces dernières paroles frappent Nerte ; avec naïveté, elle avoue le trouble qui la saisit et auquel elle ne sait donner un nom : « Ah ! Taisez-vous, s'écrie-t-elle. / Je ne sais trop comment cela se fait / Mais chaque fois que votre bouche / Dit quelque chose, je reste interdite. / Jamais personne ne me parle ainsi. / Elle ressemble fort à une boisson rouge / Qui me séduit et me délecte, / Qui tout à coup ensuite m'étourdit. / Si pour le Saint-Père Benoît XIII / Je ne vous savais aussi dévoué, / Je vous croirais l'ami

du diable ». Comment le chevalier réagit-il à cette confession ? Nous l'ignorons car le poète décrit le cortège en voyage, il porte son attention tantôt sur les autres cavaliers, tantôt sur le jeune couple. Quand leur conversation nous parvient à nouveau, Nerte est en train de conseiller à son compagnon de se convertir : la vie est courte, la mort nous attend et, dans l'au-delà, nous jouirons au ciel d'un bonheur éternel ou nous en serons exclus à jamais selon le bien ou le mal que nous aurons fait sur cette terre. « Ah ! conclut-elle, pensez-y, Monsieur Rodrigue. / Les plaisirs du monde vain / Ne laissent que poussière lorsqu'ils s'évanouissent ». Contrairement à ce que l'on pourrait attendre d'un mécréant jouisseur devant ce sermon pieux et austère, Rodrigue ne plaisante plus. Habitué à des triomphes rapides, faciles sur des femmes frivoles, il éprouve soudain un sentiment puissant, inconnu de lui jusqu'alors, devant cette frêle jeune fille, à l'âme si pure, à l'ingénuité désarmante et pourtant si ferme dans ses convictions. Avec une fougue ardente et sincère qu'il voudrait faire partager à sa compagne, il entonne un hymne à la vie, au bonheur, à l'amour : autour d'eux, sur leur passage, personne ne songe à mourir. Mais bergers, laboureurs, faucheurs et les autres, en ce jour de printemps où la nature elle-même s'épanouit, sous l'éclatante lumière du soleil, tous manifestent leur joie de vivre. La fête est dans leur cœur. Quant au roi et à sa fiancée : « Ils semblent conduire le grand triomphe de l'amour. / Et nous aussi, ô Nerte, nous sommes de la fête. / Nerte, quittez donc vos terreurs. / Avec l'ami qui vous appelle / Embarquez-vous : sur le rire des flots / Ensemble à la dérive, nous nous laisserons aller / Dans l'immensité lumineuse ». La jeune fille a l'air de ne pas avoir entendu ; sourde à cet appel, elle attire l'attention de Rodrigue sur un vol d'hirondelles qui passe. Pourtant quelques mots ne révéleraient-ils pas que les paroles du chevalier ont trouvé un écho dans son cœur ? « Voyez, dit-elle, les hirondelles. / Elles nous ont rasés de leur aile légère. / Elles portent bonheur, n'est-ce pas ? » Les deux jeunes gens n'auront pas l'occasion de se parler de quelque temps. Mais, après l'épisode du lion, Nerte, incapable d'écouter les discours officiels, se plonge dans ses réflexions personnelles, tout agitée de sentiments contraires. D'abord elle revoit le mufle horrible du monstre, si proche d'elle. Elle a failli mourir sans être confessée. Terrorisée à cette pensée, elle se demande si le fauve n'était pas un piège du démon ; il faut, avant tout, lui échapper, sauver son âme, donc entrer tout à l'heure au couvent. Mais qu'il est dur, à son âge, de renoncer à la liberté, au monde, aux fêtes ! Et puis la vision de Rodrigue s'impose à son esprit, Rodrigue si beau « avec son pourpoint orangé,

ses chausses noires, une grande plume sur sa toque », Rodrigue si courageux qui lui a sauvé la vie au péril de la sienne ! L'idée d'en être éloignée à jamais la torture ; à quatre reprises, dans sa méditation, elle répète accablée : « Je ne le verrai plus ». Dans ce combat entre son âme et son cœur, c'est la piété en définitive qui triomphe et qui la conduira, le cœur lourd (« mon cœur en pleure », dit-elle), chez les nonnes du Grand Couvent. Mais, elle l'affirme avec énergie, l'image du chevalier la poursuivra sans cesse ; jusqu'à sa mort, il sera l'objet de ses prières. La phrase « Pour toi, Rodrigue, je prierai » termine son monologue intérieur ; le tutoiement, inhabituel chez elle, est tout à fait significatif. Ainsi le lecteur connaît son amour pour Rodrigue ; lui ne le sait point encore.

Après les nombreuses péripéties que nous avons évoquées, Nerte, devenue nonne puis enlevée du couvent, et le chevalier se retrouvent donc à Laurade pour leur troisième rencontre. Quand il lui révèle que le château où ils se trouvent appartient au diable, elle est épouvantée : elle croit le jour fatal arrivé, elle se voit déjà entraînée vers l'abîme et sans retenue, avec juste un reste de pudeur qui la fait parler d'elle à la troisième personne, elle crie son amour : « Malheur à moi ! Nerte vous aime. » Elle le supplie, il ne s'agit plus seulement d'un conseil comme précédemment, de se détacher du démon, de se tourner vers le ciel et alors, parce qu'elle se sent inséparable de Rodrigue, il lui semble qu'elle aussi sera sauvée. Lui se juge indigne d'une semblable conversion car, devant elle, maintenant, il prend conscience de tout le mal qu'il a commis : « Aimé de toi, de toi limpide/ Et pure autant que verre/ Je suis honteux de mon passé. » Cette confession, sans qu'il le sache, est déjà un pas vers le salut. Soudain le diable arrive à grand fracas. Rodrigue, confiant en cet ami, lui demande de rompre le pacte passé jadis avec le baron Pons. Le démon, après s'être moqué de ce qu'il croit n'être qu'une amourette pour Rodrigue, dont il n'a même pas su profiter, refuse catégoriquement de renoncer à Nerte : elle sera la « perle de l'enfer » au milieu des âmes pécheresses, elle sera la preuve que la rédemption n'existe pas, que le baptême est inefficace. Quelle victoire pour lui ! Alors le chevalier, trahi par son ami, insulté dans son amour, entraîné par la force de sa passion, se dresse contre le diable ; comme nous l'avons déjà dit, il en est vainqueur ; grâce à son repentir et à son héroïsme, il est reçu au paradis en même temps que Nerte. Celle-ci, dont le destin paraissait tellement injuste, voit enfin tous ses vœux exaucés : Rodrigue est sauvé, elle échappe au démon et, sans trahir ses vœux monastiques, elle sera,

au ciel, unie à lui en des noces mystiques et pour l'éternité. Le roman d'amour, pour elle, finit en apothéose.

Paradis, enfer, salut, damnation, ces termes employés dès le début pour introduire l'intrigue, repris par les personnages angoissés par leur salut, se répètent donc souvent et génèrent dans le texte une atmosphère religieuse. Elle est accentuée par une vision en quelque sorte manichéenne du monde : d'un côté, les représentants du Bien qui sont, à part Rodrigue, homme des conversions tardives et soudaines tant en amour qu'en religion, des êtres extrêmement pieux, de l'autre le diable, incarnation du Mal. Dans la première catégorie figurent le Saint-Père, bien sûr, Nerte que nous connaissons bien et l'ermite dont nous n'avons pas encore dit grand-chose. Et pourtant, cet homme touchant est qualifié de saint, non sans raison. Depuis plus de cinquante ans, voué à la prière, il vit en ascète au service de saint Gabriel. Il est charitable, compatissant à la peine de Nerte au point de lui promettre de la sauver en parlant d'elle à son saint protecteur et sa foi est absolue, sans faille, sans problème. Tout, à ses yeux, est signe de la sollicitude de Dieu envers ses créatures, même les plus humbles comme le vermisseau ou le moucheron, et de sa toute-puissance. Pour le prouver à la nonne qui, dans son désarroi profond, semble l'oublier, il raconte l'histoire suivante : un vieux prédicateur aveugle traverse la Crau, accompagné par un jeune garçon. Brusquement s'élève une violente bourrasque qui fait grand bruit. L'aveugle demande la cause de ce tumulte. Son guide, peu charitable, lui déclare que c'est celui d'une foule immense venue pour l'écouter. L'apôtre se met à prêcher avec passion. Lorsque son sermon est terminé, toutes les pierres de la Crau, d'une même voix, répondent : « Amen ». Ce récit tient plus de la fable que d'une expérience vécue ; mais pour l'ermite, elle concourt à l'édification du croyant. Face à ces personnages pieux, se tient le diable, séduisant, serviable mais qui reste le prince de la Tentation et des Ténèbres. Mistral lui consacre deux scènes fort pittoresques, l'une au début, l'autre à la fin du récit, qui symbolisent l'aventure du démon dans cette légende. Première scène : séduction et victoire. Le baron Pons revient de nuit à sa demeure. Tout à coup il entend un bruit inexplicable ; grâce à la clarté de la lune, miraculeusement dégagée des nuages, il aperçoit une noria manœuvrée par un être inquiétant « aux yeux de braise » qui se moque de lui : « Plaie d'argent n'est pas mortelle ». A ce moment-là, raconte-t-il,

« l'effrayante noria se met à vomir / A gros bouillons, à tas / Les sequins d'or et les doublons/ Qui ruisselaient sonores sous la lune ». Le diable offre tout cela au châtelain ruiné à condition que, dans treize ans il lui livre sa fille. Le baron, fasciné, incapable de résister à la tentation, tend la main pour sceller le pacte maudit, pour la plus grande joie du démon goguenard. Dernière scène : défaite et anéantissement. Elle se déroule au moment où Rodrigue va terrasser le démon et, saisissante, elle mérite d'être relue : « Le valeureux neveu du pape, / Tel qu'un lion, sur Lucifer / S'élançe, et lui montrant la croix / De son épée resplendissante / Dont il présente le pommeau : « Au nom du Père, au nom du Fils / Et du Saint-Esprit, s'écrie-t-il, / Arrière, arrière, vieux Dragon ! » / Un grand coup de tonnerre / Suit le signe de la croix ; / D'affreux éclats de foudre retentirent, / Mêlés à de rouges éclairs, / Une tempête courroucée / Par le combat des quatre vents / Pleins de furie et d'épouvante, / Effondra dans sa rage / Murs, clochetons, combles, toiture ; / Elle balaya tout, le château maudit, / Messire Rodrigue et le diable. / Il ne resta qu'une nonne de pierre / Qu'on y voit encore depuis lors / Debout, au milieu d'un terre-plein / Sur l'emplacement du château ».

Malgré ces constatations, il est évident que « Nerte » n'est pas un poème religieux ; il n'en a que l'apparence : l'auteur utilise des éléments fournis par l'histoire ou la tradition sans les prendre à son compte. Il ne délivre aucun message : pas de message religieux, il fait seulement œuvre d'historien. Le récit se déroule en ce pieux Moyen Age où la crainte de l'enfer causait de grands tourments à en juger par les Mystères ou les Miracles joués sur les parvis des cathédrales, par des poèmes, tel celui de Villon où sa mère prie la Vierge de l'accueillir en paradis car « aux enfers, les damnés sont boullus », par des sculptures sur les tympans des églises comme celle des Conques. Pas davantage de message philosophique qui amènerait le lecteur à l'optimisme puisque le Bien en définitive triomphe du Mal. Mistral suit simplement la tradition. Il annonce au début du poème qu'il va mettre en scène le diable mais qu'on se rassure : dans toutes les légendes, et « Nerte » ne peut faire exception, le démon est toujours bafoué, vaincu. Il cite en exemple celle du diable et du Pont du Gard qu'il semble apprécier puisqu'il l'évoque dans plusieurs de ses œuvres. D'ailleurs, le récit terminé, dans l'Épilogue, l'auteur oublie ses personnages et leurs tourments religieux. Revenant à son époque, il présente à son lecteur la vision poétique et apaisante d'un coin de Provence. Il lui conseille d'aller voir la Mourgue pour

s'assurer de son existence et de pousser un peu plus loin jusqu'à la chapelle Saint-Gabriel. Depuis longtemps délaissée par les humains, elle n'en garde pas moins une animation intense. Les plantes du Bon Dieu poussent et fleurissent dans les trous des murs, dans les rainures des dalles ; papillons, prie-Dieu, abeilles, cigales vont et viennent sur les vieilles pierres illuminées de soleil ; les moineaux, aux embrasures des fenêtres, chantent les louanges de Saint Gabriel et, en ce jour, lui-même, le félibre de Maillane, passe devant le porche « de son église veuve et pauvre / qui n'a pour orgue que le vent » et offre, en hommage au saint de ce lieu, son modeste poème.

Telle est cette œuvre, généralement laissée dans l'ombre. Elle n'a certes pas l'envergure, le souffle de « Mireille » ou du « Poème du Rhône ». Elle n'en a pas non plus la gravité : drame vécu par la belle chato du mas des Micocoules ou triste fin de la batellerie traditionnelle à rame et à voile sur le Rhône. « Nerte » est une œuvre plus légère, délassant pour le poète qui, lorsqu'il écrivit, était plongé dans la rude tâche de son dictionnaire. Ce récit imaginaire sur fond historique aboutit, après bien des péripéties, à un dénouement heureux. Parfois émouvant, souvent drôle, il révèle à la fois le brillant conteur et le poète qui célèbre une fois encore la Provence, sa lumière, ses gens et leurs traditions. Dans une lettre à un ami, en 1882, alors que le poème n'était pas achevé, Mistral le présente en ces termes : « Faut-il vous envoyer de la gaieté et de la jeunesse ? Eh bien, en voici. Je viens de terminer le deuxième chant d'un poème provençal qui me plaît, que je fais pour mon plaisir, pour m'amuser comme quand je chantais dans les sillons de mon vieux père. » Cette déclaration, faite par l'auteur lui-même, ne peut être mise en doute. Elle témoigne de l'originalité d'une œuvre, peut-être mineure, mais pleine de charme et qui mérite d'être mieux connue.

---

## CLASSE DES MEMBRES HONORAIRES

M. le Préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie depuis 1802.

M. le Maire de Nîmes, membre ès qualités, Hôtel de Ville, 30000 Nîmes.

M. le Président du Conseil général du Gard, membre d'honneur ès qualités. Hôtel du Département, rue Guillemette, 30 000 Nîmes

- 1982 Frédérique HÉBRARD (Mme Louis VELLE, née CHAMSON), Chev. de la L.H., Coin perdu, Hameau des Bures, 78630 Orgeval (Seine-et-Oise).
- 1987 Jean d'ORMESSON, de l'Académie française, Grand Off. de la L.H., 10, avenue du parc Saint-James, 92200 Neuilly.
- 1988 Odile RIO, majoral du Félibrige, Cité Blanc Clair, Trinquetaille, 13200 Arles.
- 1990 André VERNET, membre de l'Institut, "Les Hespérides", 16, rue des Bénédictins, 30000 Nîmes
- 1991 Jean-Charles LHEUREUX, Ch. de la L.H., médaille de la Déportation et de l'Internement, Off. Palmes Acad., Le Mas neuf, 5, avenue Vincent Auriol, 30230 Rodilhan.
- 1991 Jean-Marie GRANIER, membre de l'Institut, Grand Off de la L.H., Musée Marmottan, 2, rue Louis Boilly, 75016 Paris.

- 1993 André BONNET, 201, impasse du Pissadou, route de Sauve, 30900 Nîmes.
- 1994 Claude ESCHOLIER, Croix de guerre 39-45, directeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts de Nîmes, 731, chemin Mas de Roulan, 30000 Nîmes.
- 1996 Victor LASSALLE, conservateur honoraire du Patrimoine, Off. Palmes Acad., Ch. Arts et Lettres, Ch. Ordre nat. du Mérite, 66, impasse de la Vaunage, 30000 Nîmes.
- 1997 Jacques LARMAT, professeur agrégé de Sciences naturelles (honoraire), Off. Palmes Acad., 39, rue Rouget de Lisle, 30000 Nîmes.
- 2002 Aimé VIELZEUF, Croix de guerre 39-45, Médaille du Combattant, Médaille du Combattant volontaire de la Résistance, Off. Palmes Acad., professeur de collègue (honoraire), 80, avenue Jean-Jaurès, 30900 Nîmes.
- 2004 André GOURON, Ch. Palmes Acad., La Boussierelle, Vailhaugues, 34570 Pignan.
- 2004 Jean SABLON, Ch. de la L.H., Off. Arts et Lettres, directeur honoraire des Archives départementales de l'Hérault, 702, avenue Maréchal Leclerc, 34000 Montpellier.



## CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS

comprenant 36 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseurs
1	30-01-1981	Robert DEBANT, Ch.Ordre nat. du Mérite, Off. Arts et Lettres, Ch. des Palmes Acad. Archiviste-paléographe, directeur honoraire des Archives du Gard, château d'Espeyran, 30800 Saint-Gilles.	Jules Davé
2	8-01-1981	Aimé BONIFAS, Off. de la L.H., Comm. Ordre nat. du Mérite, Médaille militaire, Croix de guerre 39-45, Croix du combattant volontaire de la Résistance, Médaille de la France libérée, Médaille de la Déportation, Médaille des Evadés, pasteur de l'Eglise réformée, 36 bis, rue Florian, 30900 Nîmes.	Henri Chabrol
3	2-12-1983	Christiane LASSALLE-GUICHARD, conservateur (honoraire) du Patrimoine, 66, impasse de la Vaunage, 30900 Nîmes.	André Modeste
4	22-12-1984	Marc CHAUSSE, Architecte DPLG, 1, bd Alphonse Daudet, 30000 Nîmes.	Pierre Abauzit
5	7-02-1986	Georges SAPÈDE, ingénieur (honoraire) 13, rue Fernand Pelloutier, 30900 Nîmes.	Dr Jean Paradis

6	6-02-1987	Jean MENARD, Ch. des Palmes Acad, avocat à la Cour, anc. bâtonnier, 10, rue Sainte-Anne, 30900 Nimes.	Edgar Tailhades
7	23-10-1987	Louis DURTESTE, Ch. de la L.H., anc. officier de marine et ingénieur, DEA d'Histoire, 41, rue Roussy, 30000 Nimes.	Jean Théron
8	4-12-1987	Mgr Robert DALVERNY, 27, rue Vaissette, 30000 Nimes	Pierre Hugues
9	17-02-1989	Paul MAUBON, médecin vétérinaire, 155, chemin du Perdigoal, 30900 Nimes	Abbé René André
10	23-01-1991	Paul TEMPIER, doct. en médecine, 61, rue de la Lampèze, 30000 Nimes	Henry de Régis
11	20-12-1991	Marcelle VIALA, professeur honoraire, 6, rue Deyron, 30000 Nimes	Jean Brunel
12	7-02-1992	Charly-Sam JALLATTE, Ch. de la L.H. Médaille des Evadés, Médaille de la France libérée, doct. en médecine, 13, bd Gambetta, 30000 Nimes.	Jean-Charles Lheureux
13	6-11-1992	Daniel-J. VALADE, Ch. de la L. H, Ch. de Ordre nat. du Mérite, Ch. Palmes Acad, Ch. Arts et Lettres, enseignant. Le Vulcain, 17, place Bir-Hakeim, 30000 Nimes.	André Nadal
14	18-06-1993	Hélène DERONNE, 9, rue Aristide Dumont, 30000 Nimes	Jean Roger
15	18-06-1993	Yvon PRADEL, Ch. de Ordre nat. du Mérite, Off. Palmes Acad., 12, rue Saint-Laurent, 30900 Nimes.	Joachim Durand
16	10-06-1994	Roger GROSSI, Ch. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, pasteur, 6, rue Rouget de Lisle, 30000 Nimes.	Maurice Aliger

17	2-12-1994	Gilles DERVIEUX, Ch. des Palmes Acad. Chev. Arts et Lettres, chemin des Adaunajols, Bernis, 30620 Uchaud	Félix Villeneuve
18	28-04-1995	André COSTABEL, Ch. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Com. Mérite agricole, 3, rue du Moulin à vent, 30540 Milhaud.	Edouard Drouot
19	16-02-1996	Pascal GOUGET, doct. en médecine, biologiste, 3, rue de la Station, 30820 Caveirac.	Claude Escholier
20	16-02-1996	Charles PUECH, Ch. de la L.H., président de Chambre à la Cour d'Appel, 11 bis, rue Notre-Dame, 30000 Nimes	René Panet
21	18-04-1997	Guilhem FABRE, directeur de recherches au C.N.R.S., 189, av. Joséphin Péladan, 30000 Nimes.	Victor Lassalle
22	18-04-1997	Jean-Marc ROGER, professeur, 2, rue de l'Aiguillon, 30111 Congénies	Pierre Clavel
23	3-04-1996	Catherine MARÈS, professeur agrégée de Lettres, Mas des Bressades, 30129 Manduel.	Pierre Fabre
24	17-06-1998	Gabriel AUDISIO, professeur d'Histoire moderne, Université de Provence. L'Ermitage - 243 ch. de la Cigale, 30900 Nimes.	Jacques Larmat
25	5-11-1999	Christian SALENSON, 6, rue Salomon Reinach, 30000 Nimes.	Chanoine Fayolle
26	7-01-2000	Bernard CAVALIER, doct. en médecine, 312B, rue des Quatres Pylons, 30900 Nimes.	René Bosc
27	2-03-2001	Henri HUGUES, préfet honoraire, 2, quai Clémenceau, 30900 Nimes.	Jean Laurent
28	15-06-2001	Jacques GALTIER, pasteur, 27, rue de Calvas, 30000 Nimes.	René Château

29	5-10-2001	Jacques LÉVY, 23, rue Aimé Longuet, 30000 Nîmes.	Lucien Simon
30	15-03-2002	Monique KUNTZ, Les Eygalades B, 116, rue Edmond, Carrière, 30900 Nîmes.	Janine Reinaud
31	25-04-2003	Pierre-Marie MICHEL, 145, chemin Bonne Brise, 30900 Nîmes.	Fernand Lamarque
32	23-05-2003	Antoine BRUGUEROLLE, architecte, 5, rue Séguier, 30000 Nîmes.	Lucien Frainaud
33	28-11-2003	Bernard MOUNIER, 6, impasse des Cols verts, 30870 Clarensac.	Aimé Vielzeuf
34	16-04-2004	Micheline POUJOLAT, 7, rue Godin, 30900 Nîmes	Noël Cannat
35	30-04-2004	Brigitte MAURIN, 8 a, rue Quatrefages, 30000 Nîmes.	Christian Liger

## CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS

comprenant 24 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	4-03-1956	Jacques BOMPAIRE, Ch. de la L.H. professeur émérite à la Sorbonne, 36, Descente de l'Olm, 30380 Saint-Christol- lès-Alès.
2	13-05-1977	Constantin VAGO, membre de l'Académie des Sciences, Ch. de la L.H., Off. Ordre du Mérite, professeur à l'Université des Sciences de Montpellier, directeur du Centre de recherches de pathologie comparée, C.N.R.S., I.N.R.A., U.S.T.L., 30380 Saint-Christol-lès-Alès.
3	12-03-1984	Emmanuel LEROY-LADURIE, de l'Académie française, 2, avenue de Versailles, 75005 Paris.
4	2-03-1984	Philippe JOUTARD, recteur d'Académie, 10, rue Edgard-Faure, 75015 Paris.
5	18-12-1987	Edmond REBOUL, médecin général (C.R.), Off. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Croix de guerre 39-45, Médaille du Combattant volontaire, Off. Palmes Acad., Ch. Arts et Lettres, La Porte d'Azur, 1, rue Jenner, 83150 Bandol.
6	27-06-1988	Jean-Charles BALTU, 1, avenue de la Résistance, 82600 Aucamville.
7	27-06-1988	Pierre CLÉMENT, docteur en droit, ancien élève H.E.C., 603, ch. Chaudebois, 30700 Alès.
8	24-06-1988	Mgr Jean THOMAS, 3, place de l'Evêché 30700 UZÈS.

- |    |            |  |
|----|------------|--|
| 9  | 15-12-1989 | Alain GIRARD, conservateur départemental des musées, 65, rue du 8 mai 1945, 30130 Pont-Saint-Esprit.   |
| 10 | 24-05-1991 | Louis PICARD, 23, av. de la République, 30320 Marguerittes.  |
| 11 | 1-10-1993  | Henry de SEGUINS-COHORN, Off. de la L.H., Officier de cavalerie en retraite, La Valentine, 9, rue des Carmélites, 30700 Uzès.                          |
| 12 | 10-06-1994 | Robert SAUZET, docteur ès Lettres, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 78, rue Avisseau, 37000 Tours.                            |
| 13 | 5-12-1997  | Jean-Michel GAILLARD, agrégé d'Histoire, anc. élève de l'E.N.A., Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 195, rue de l'Université, 75007 Paris. |
| 14 | 5-12-1997  | Maurice CONTESTIN, professeur, 35, bd. Maréchal-Joffre, 30300 Beaucaire.   |
| 15 | 9-04-1999  | Bartolomé BENNASSAR, professeur émérite à l'Université de Toulouse, 2 bis, rue du Grand-Couvent, 30000 Nîmes.  |
| 16 | 4-06-1999  | Daniel TRAVIER, Ch. de la L.H., 30270 Saint-Jean-du-Gard.  |
| 17 | 15-12-2000 | Guy POULON (Philippe Sénart), Off. de la L.H. 26, rue Daubenton, 75005 Paris.  |
| 18 | 5-12-2000  | Maurice AGULHON, Professeur Collège de France, 6, rue Victor-Hugo, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.   |
| 19 | 15-12-2000 | Jacqueline LEROY, conservateur général (honoraire) La Croix du Sauveur, ch. de Servières, 13210 Saint-Rémy-de-Provence.                                |
| 20 | 15-05-2002 | René RÉMOND, de l'Académie française.  |
| 21 | 19-03-2004 | Rose JURGENSEN, Mas de Mayac, 30700 Uzès.  |
| 22 | 19-03-2004 | Alain AVENTURIER, 470, rue du Stade, 34830 Clapiers.   |

---

## CORRESPONDANTS

- 1973 Armand BRUNEL, mètre d'Obro du Félibrige, médaille guerre d'Algérie, agriculteur, 30210 Vers Pont-du-Gard.
- 1973 Robert BADOUIN, professeur à la Faculté de Droit, membre titulaire de l'Académie d'Agriculture, Villa Au Hazard, 86, rue Combe de Bonesta, 34000 Montpellier.
- 1976 Frédéric BAZILE, directeur du Centre de Recherche et de Documentation préhistorique de Vauvert, rue Jean-Jacques Rousseau, 30600 Vauvert.
- 1976 Alain ALBARIC, agriculteur, homme de Lettres, Mas des Quarante Sols, 30220 Aigues-Mortes.
- 1977 Jacques HENRI-ROBERT, professeur, 22, allée Lavoisier, 93250 Villemonble.
- 1978 François BOYER, 38 ter, rue de Paris, 94479 Boissy-Saint-Léger.
- 1978 Michel COURTY, professeur de collège, 3, rue Jean-Moulin, 54490 Piennes.
- 1978 Bernard DALLE, Ch. de la LH., croix de guerre 39-45, Mas de Campugnet, 30129 Manduel.
- 1978 Robert GONDRAND, Ch. de la LH., sous-préfet honoraire, 09290 Gabre.
- 1980 Fernand LEONARD, professeur, " Le Galatras ", chemin de Planque, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.
- 1981 Maurice CASTANIER, industriel, 30440 Sumène.
- 1981 Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur de Musée, Maison romane, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.
- 1981 André HAON, professeur, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, 30210 Remoulins.

- 1982 André NICOLAS, La Vaisserie, 48160 Le Collet-de-Dèze.
1982. Alain NICOLAS, 58, impasse de la Rasclauze, Cabrières, 30210 Remoulins.
- 1983 Elio MOSELE, recteur des Universités de Vérone, via dell Artigliere 8, 37129 Verona (Italie).
- 1983 Jean-Claude BESSAC, maître carrier, technicien au C.N.R.S., 5, rue de la Calade, 30730 Montpezat.
- 1983 Mme BENEL-CAUTÉLOU, docteur ès lettres, 2, rue de Bernis, 30000 Nîmes.
- 1984 René EVESQUE, préhistorien, " Les Soleilhades ", 07140 Les Vans.
- 1984 Robert DORIA, C. Ordre pontifical de Saint-Sylvestre, 14, rue des Bénédictins, 30000 Nîmes.
1985. Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur honoraire, Résidence La Guirlande, C 54 Tour Gayraud, 34 Montpellier.
- 1988 Jean CHARLIER, général de brigade aérienne (C.R.), Ch. de la LH., Off. de l'Ordre national du Mérite, médaille de l'Aéronautique, 13, rue du Bosquet, 30230 Rodilhan.
- 1988 Ariel BALMASSIERE, architecte DPLG, 2, rue Port Royal, 30700 Uzès.
- 1988 Paul DOMBRE, pasteur, 13, rue des Bénédictins, 30000 Nîmes.
- 1988 Lysie STEPHAN, sociétaire de la Société des Poètes français, 30460 Cognac.
- 1988 Armand COSSON, professeur agrégé d'Histoire, 1, rue des Palmiers, 30000 Nîmes.
- 1988 Serge VELAY, directeur de production au Comité départemental de la Culture, 10, rue Cart, 30000 Nîmes.
- 1989 Philippe CHAREYRE, 16, rue Nelson-Mandela, 64000 Pau.
- 1989 Jean-Maurice ROUQUETTE, président de l'Académie d'Arles, conservateur en chef honoraire des Musées d'Arles, 24 rue du Grand Couvent, 13200 Arles.
- 1990 Max GOURGAS, 25, rue de la Vièle, 30660 Gallargues.
- 1990 Xavier GUTHERZ, conservateur régional de l'archéologie, 5, rue de la Salle de l'Évêque, 34000 Montpellier.
- 1991 Marc CÉLIE, 6, rue Général-Perrier, 30000 Nîmes.
- 1991 René SCHMITT, 30, rue des Remparts, 34230 Saint-Pons-de-Mauchiens.



- 1991 Claude VERMEIL, docteur en médecine, 1, rue Saint-Yon, 30000 Nîmes.
- 1992 Robert COURTIEU, colonel d'aviation (E.N.), Ch. de la LH., Off. de l'Ordre nat. du Mérite, 94, chemin de Saint-Etienne d'Alensac, 30100 Alès.
- 1992 Michel CHRISTOL, professeur à la Sorbonne, 27, bd. Jourdan, 75690 Paris.
- 1992 Pierre VARENE, directeur-adjoint de l'Institut de recherche sur l'antiquité, Clos St Jacques – Bât. B, 32 Avenue Philippe Solari, 13090 Aix-en-Provence
- 1994 René BRETON, ancien professeur d'Histoire, Ch. Ordre national du Mérite, Off. des Palmes acad., 4, rue de Provence, 30650 Saze.
- 1994 Jean-Elie CASTAN, ancien colonel de l'Armée de l'Air, Ch. de la LH., Croix de Guerre 39-45, médaille de la résistance, Résidence Sainte-Anne, rue Crin-Blanc, 30000 Nîmes..
- 1994 Pierre MONTEILS, ancien intendant des lycées de Nîmes, commandeur des palmes acad., 58 bis, avenue Jean-Jaurès, 30900 Nîmes.
- 1994 Laurent PUECH, conservateur du Musée cévenol du Vigan, Rochebelle, Aveze, 30120 Le Vigan.
- 1995 Gabriel JANDOT, professeur Université de Nîmes, Villa " Aux Rocs ", 13, avenue de la Chicanette, 34400 Saturargues.
- 1995 Georges LAVAL, organiste, 11, rue de l'Aspic, 30000 Nîmes.
- 1995 Hélène FAGE-GALTIER, professeur, 16 bis, rue Pitot prolongée, 30000 Nîmes.
- 1995 Bernard MOREAU, directeur des services des archives de l'Assemblée nationale, 13, Avenue des Arts, 94100 Saint-Maur-des-Fossés
- 1995 Jean- Paul BUREAU, professeur médecine, 12, rue Charles-Gide, 34170 Castelnau-le-Lez.
- 1995 René MEJEAN, Off. de la LH., Com. Ordre nat. du Mérite, Croix de Guerre 39-45, général (C.R.), château de Plaisance, 30420 Calvisson.
- 1996 Martine PEYROCHE d'ARNAUD de SARAZIGNAC, Beth, 30580 Lussan.
- 1996 Xavier BARRAL i ALTET, professeur Université, C. Portola, Il bis (Torre) 08023 Barcelone.

- 1996 Jean-Pierre CABOUAT, ancien ambassadeur, Off. de la L.H., G. Off. Ordre nat. du Mérite, Croix de Guerre 39-45, médaille de la résistance, 14, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.
- 1996 Raymond HUARD, Ch. Palmes Acad., professeur émérite d'Université, 408, chemin de Valdegour, 30900 Nîmes.
- 1996 Robert LEYDET, Ch. de la L.H., Ch. Ordre nat. du Mérite, 30350 Domessargues.
- 1996 Elie PELAQUIER, C.N.R.S., avenue Font-Mosson, 34570 Montarnaud.
- 1996 Georges PINCEMAILLE, Ch. Ordre nat. du Mérite, 234, chemin de Mestre-Roumieu, 30900 Nîmes.
- 1996 Christian SALENDRES, curé de Saint-André-de-Majencoules.
- 1996 Lucien VAUCLARE, 18, rue Charloun-Rieu, 30000 Nîmes.
- 1997 Michel JAS, pasteur, 8, rue Bonfa, 30000 Nîmes.
- 1997 Pierre MAZIER, 6, rue de Soissons, 30000 Nîmes.
- 1997 Michèle PALLIER, 2, rue Briçonnet, 30000 Nîmes.
- 1998 Olympe BHELY-QUENUM, sociologue, O. N. du Benin, 30190 Garrigues Sainte-Eulalie.
- 1998 Pierre CHILLET, cadre supérieur Télécom, écrivain (Hervé PIJAC), 36, rue Champ de la Blanche, 34980 Saint-Chély-du-Fesc.
- 1998 Guy DUGAS, professeur d'Université, 250, rue Paul Valéry, 34400 Lunel.
- 1998 Claude-Annik GAIDAN, 498, avenue Kennedy, 30900 Nîmes.
- 1998 Alain GAS, photographe, 30350 Maruéjols-les-Gardon.
- 1998 Jean-Yves LAUNAY, magistrat, Ch. L.H., Off. Ordre national du Mérite, Off. Palmes Acad., 241, rue Carnot, 30220 Saint-Laurent-d'Aigouze.
- 1998 Thierry MARTIN, professeur, 10, boulevard Anatole-France, 30100 Alès.
- 1999 Nicole AGUSSOL, magistrat, conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Paris, 3, rue Mont jardin, 30000 Nîmes.
- 1999 Bernard BASTIDE, enseignant, 18, rue d'Alembert, 75014 Paris.
- 1999 Guy COMBES, principal de collège, Off. Palmes Acad., La Résidence A, 38, rue de Montauray, 30000 Nîmes.
- 1999 Anny HERMANN, professeur honoraire, Ch. Palmes Acad., 1, rue de la Jonquièrre, 30660 Gallargues-le-Montueux.

- 1999 Claire PAULHAN, attachée à l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine, chroniqueur littéraire au Monde, 85, rue de Renilly, 75012 Paris.
- 1999 Sabine TEULON-LARDIC, professeur d'enseignement artistique à l'E.N.M. de Nîmes, 7, rue des Primevères, 34000 Montpellier.
- 2001 Emile COLAS, Avocat à la Cour d'Appel du Québec, 511 Place d'Armes, Montréal (Canada).
- 2001 Françoise CUILLE-KUSEL, commissaire-priseur, 1, Grand<sup>e</sup>-Rue, 30510 Générac
- 2001 Jean-Claude GAUSSENT, professeur d'histoire, 8, rue de la Poste, 30670 Aigues-Vives.
- 2001 Georges PONS, conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Versailles, 4, rue du Portail, 30210 Rémoulins.
- 2001 Jean-Jacques ROUX, professeur d'histoire honoraire, 134, chemin des Aires, 30114 Nages-et-Solorgues.
- 2001 Nicole VRAY, docteur ès lettres, Ch. Palmes académiques, 6, rue Georges Leygues, 44200, Nantes.
- 2001 Pierre-Yves KIRCHLEGER, agrégé d'histoire, 3, cours Gambetta, 34000 Montpellier.
- 2002 Aurélia BORTOLIN, docteur en histoire, 34400 Saturargues.
- 2002 Jacques DESCHARD, lieutenant colonel d'artillerie, Villesèque, 46090 Cahors.
- 2002 Jean-Michel FAIDIT, docteur ès sciences, 30190 Saint-Chaptes.
- 2002 Pierre LANVERS, PdG Sté Lanvers BIM-SA, Commandeur L.H. et Ordre national du Mérite, Croix de guerre, Médaille des Evadés, Palmes académiques, 12, quai de la Fontaine, Nîmes.
- 2002 Marie-Françoise MAQUART, docteur en histoire, St Génies de Malgoirès, 30190 Saint-Chaptes.
- 2002 Jacques MEINE, docteur en Médecine, 30111, Congénies.
- 2002 Monique MERIC, gérante de société, Ch. L.H., 13, chemin de la Cigale, 30900 Nîmes.
- 2003 Stéphane ALLUT, expert-comptable, Le Magot, 30170 Durfort.
- 2003 Dominique BORNE, agrégé d'histoire, doyen de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, 16, rue Saint-Sébastien, 75011 Paris.
- 2003 Jacques CADENE, juriste et administrateur de société, rue Jeanne d'Arc, 30000 Nîmes.

- 2003 François CAPELIER, juriste, 39, rue Fresque, 30000, Nîmes.
- 2003 Aline DURAND, maître de conférence en histoire du Moyen-Age, Université de Provence, 115, impasse des Dahlias, 30000 Nîmes.
- 2003 François PUGNIERE, docteur en histoire, 20, place Robert, 30000 Nîmes.
- 2004 René CHABERT, docteur en neurobiologie, 122, rue de l'Espoir, St-Césaire, 30000 Nîmes.
- 2004 Christiane DUPONT-MATHIEU, professeur honoraire de lettres, 30210 Vers Pont-du-Gard.
- 2004 Jean-François MARECHAL, professeur honoraire d'histoire et géographie, 22 ter avenue Hector Berlioz, 30320 Marguerittes.
- 2004 René MAUBON, musicologue, 13 B, rue des Bénédictins, 30000 Nîmes.
- 2004 Jean-Louis PAUTRAT, docteur ès sciences, Grenoble.
- 2004 Paule PLOUVIER, docteur ès lettres, Jardin aux Fontaines, bât. A2, 140, rue du Pioch de Boutonnet, 34100 Montpellier.

## ACADÉMIES - SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS

### FRANCE

- Abbeville - Société d'Emulation historique et littéraire d'Abbeville, Maison des associations, 8, place général de Gaulle, 80100 Abbeville.
- Agen - Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, B.P. 267, 9, bd de la République, 47007 Agen.
- Aix-en-Provence - Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix, musée Arbaud, 2 a, rue du Quatre Septembre, 13100 Aix-en-Provence.  
Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 29, avenue R. Schuman, 13100 Aix-en-Provence.
- Amiens - Société des Antiquaires de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens.
- Angers - Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers, Hôtel de Livois, 6, rue Emile Bordier 49100 Angers.
- Angoulême - Société Archéologique et Historique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, 16000 Angoulême.
- Arles - Académie d'Arles, Museon Arlaten, 29, rue de la République, 13200 Arles.
- Arras - Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras, Archives départementales du Pas-de-Calais, 12, place de la Préfecture, 62020 Arras.
- Auch - Société Archéologique et Historique, Littéraire et Scientifique du Gers, B.P. 16, 13, place Salluste du Bartas, 32000 Auch.

- Autun - Société Eduenne des Lettres, Sciences et Arts, Hôtel Rolin, 3, rue des Bancs, 71400 Autun.
- Autun - Société d'Histoire naturelle et des Amis du muséum, 15, rue Saint-Antoine, 71400 Autun.
- Auxerre - Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, 1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre.
- Avesnes - Société Archéologique et Historique de l'arrondissement d'Avesnes, Hôtel-de-Ville, 59440 Avesnes.
- Avignon - Académie de Vaucluse, Hôtel Salvati-Palasse, 5, rue Galante, 84000 Avignon.
- Belfort - Société Belfortaine d'Emulation, B.P. 773, 90020 Belfort Cedex.
- Besançon - Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté, 20, rue Chifflet, 25000 Besançon.
- Besançon - Société d'Emulation du Doubs, Hôtel des sociétés savantes, 20, rue Chifflet, 25014 Besançon Cedex 6.
- Béziers - Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers, Hôtel Bergé, 14, rue des docteurs Bourguet, B.P. 4009, 34545 Béziers.
- Bordeaux - Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Hôtel des Sociétés savantes, 1, rue Bardineau, 33000 Bordeaux.
- Bordeaux - Société Archéologique, 1, place Bardineau, 33000 Bordeaux.
- Bourges - Académie Berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges.
- Brest - Société Archéologique du Finistère, Hôtel de Ville, 29200 Brest.
- Caen - Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, hôtel d'Escaville, 12, pl. Saint-Pierre, 14 000 Caen.
- Cambrai - Société d'Emulation de Cambrai, 35, rue Saint-Georges, 59400 Cambrai.
- Cannes - Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, 1, avenue Jean de Noaille, 06400

- Cannes.
- Carcassonne - Société d'Etudes scientifiques de l'Aude, 89, rue de Verdun, B.P. 106, 11022, Carcassonne Cedex.
- Chartres - Société Archéologique d'Eure-et-Loir, 1, rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres.
- Châteaudun - Société Dunoise, 2, rue du cloître Saint-Roch, 28200 Châteaudun.
- Clermont-Ferrand - Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 19, rue Bardoux, B.P. 20, 63018, Clermont-Ferrand.
- Colmar - Académie d'Alsace, Hôtel de la Chambre de Commerce, 1, place de la Gare, 68000 Colmar  
- Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar, musée d'Histoire naturelle et d'Ethnographie, 11, rue Turenne, 68000 Colmar.
- Dax - Société de Borda, 27, rue Cazade, 40100 Dax.
- Digne - Société Littéraire et Scientifique des Alpes de Haute-Provence, B.P. 30, 04100 Digne.
- Dijon - Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, 5, rue de l'Ecole-de-Droit, 21000 Dijon.
- Dunkerque - Société dunkerquoise d'histoire et d'archéologie, 4, rue Benjamin Morel, 59140 Dunkerque.
- Draguignan - Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var, 21, Allées d'Azémar, 83300 Draguignan.
- Foix - Société préhistorique de l'Ariège, 1, rue du Fourcat, 09000 Foix
- Gap - Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 23, rue Carnot, 05000 Gap.
- Gard, sauf Nîmes :
- Alès - Académie Cévenole, 9 bis rue Louis-Blanc, 30100 Alès.  
- Causses et Cévennes, Chambre de Commerce, rue Michelet, 30100 Alès.
- Bagnols-sur-Cèze - Société d'Etude des civilisations antiques bas-rhodaniennes,

- 4, avenue de l'Europe, 30200 Bagnols-sur-Cèze.
- Beaucaire - Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire, 6 bis, rue de Nimes, 30300 Beaucaire.
- Lascours - Académie de Lascours, chez M. Broglia, rue du dr Arène, 30200 Bagnols-sur-Cèze.
- L'Estréchure - Val Borgne en Cévennes, Mairie, 30124 L'Estréchure.
- Genolhac - Lien des chercheurs cévenols, Font-vive, 3, Grand-Rue, 30450 Génolhac.
- Saint-Gilles - Société historique et archéologique, Bibliothèque municipale, 30800 Saint-Gilles.
- Saint-Jean du Gard- Les Amis de la Vallée borgne, chez M. Travier, Grand' rue, 30270, Saint-Jean-du Gard
- Villeneuve-lès-Avignon- Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux-Villeneuve, Mairie, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.
- Laon - Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne, 28, rue Fernand Christ, 02000 Laon.
- Le Havre - Société Havraise d'Etudes diverses, Fort de Tourneville, 55, rue du 329e R.I., 76620 Le Havre.
- Le Mans - Société Historique et Archéologique du Maine, 17, rue de la reine Bérandère, 72000 Le Mans.
- Le Puy-en-Velay - Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire, rue Antoine Martin, 43000 Le Puy-en-Velay.
- Lille - Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, Archives départementales, 62000 Lille.
- Lyon - Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon, 4, rue Adolphe-Max 69005 Lyon.
- Lyon - Société Historique, Archéologique et Littéraire de Lyon, 18, rue Dugas-Montbel, 69002 Lyon.
- Mâcon - Académie de Mâcon, Hôtel de Sénecé, 41, rue Sicorgne, 71000 Mâcon.
- Marseille - Académie de Marseille, 40, rue Thiers, 13001 Marseille.
- Mende - Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère, 3, rue de l'Epine, B.P. 58, 48002 Mende Cedex.
- Metz - Académie nationale de Metz, 20, En Nexirue, 57000 Metz.
- Montbéliard - Société d'Emulation de Montbéliard, Hôtel Bernier-Rossel, 8, pl. Saint-Martin, 25 204 Montbéliard.



- Montauban - Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Montauban, rue du Collège, 82000 Montauban.
- Montbrison - La Diana, rue Florimond-Robertet, 42600 Montbrison.
- Montpellier - Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, BIU Espace Richter, 60, rue des Etats Généraux, 34965 Montpellier Cedex 2
- Montpellier - Association des Amis de la Pharmacie, Faculté de Pharmacie, avenue Charles Flahault, 34060 Montpellier Cedex.
- Montpellier - Centre d'Histoire militaire et d'Etudes de Défense nationale, Université Paul-Valéry, Montpellier III, route de Mende, 34199, Montpellier Cedex.
- Montpellier. - Revue "Causse et Cévennes, 3, rue des Gardians, 34070 Montpellier.
- Société Littéraire de la Poste, 474, allée Henri II de Montmorency, 34035 Montpellier.
- Moulins - Société d'Emulation du Bourbonnais, 93, rue de Paris, 03000 Moulins.
- Nancy - Académie de Stanislas, 43, rue Stanislas, 54 000 Nancy.
- Narbonne - Commission Archéologique et Littéraire de Narbonne, Palais des Archevêques, 11000 Narbonne.
- Nevers - Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts, Porte du Croux, 58000 Nevers.
- Nice - Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 133, rue Maccaran, 06000 Nice.
- Nice - Institut de Préhistoire et d'Archéologie, Alpes Méditerranée, Les terrasses de Cimiez, 29, Corniche Frère-Marc, 06000 Nice.
- Nîmes - Comité de l'Art chrétien, Evêché de Nîmes, 3, rue Guiran, 30000 Nîmes.
- Nîmes - Ecole Antique de Nîmes, musée archéologique, 13, bd Amiral Courbet, 30000 Nîmes.
- Société d'Histoire du protestantisme de Nîmes et du Gard, 2, rue Claude Brousson, 30000 Nîmes.
- Carré d'Art, Bd de la Comédie, 30000 Nîmes.

- Paris - Académie française, 23, quai de Conti, 75 006 Paris.
- Paris - Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 23, quai de Conti, 75006 Paris.
- Paris - Académie des Beaux-Arts, 23, quai de Conti, 75006 Paris.
- Paris - Akademos, Conférence nationale des Académies de Province, 23, quai de Conti, 75006 Paris.
- Paris - Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1, rue Descartes, 75005 Paris.
- Paris - Société de l'Histoire du Protestantisme français, 54, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.
- Paris - Bibliothèque Nationale. Dépôt légal des périodiques, 2, rue Vivienne, 75084 Paris Cedex.
- Perpignan - Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, Sociétés catalanes, 18, rue Emile Zola, 66000 Perpignan.
- Poitiers - Société des Antiquaires de l'Ouest, hôtel de l'Echevinage, rue Paul-Guillon, B.P. 179, 86004 Poitiers Cedex.
- Quimper - Société Archéologique du Finistère, Hôtel de Ville, B.P. 1156, 29101 Quimper Cedex.
- Rennes - Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine, 20, avenue Jules-Ferry, 35700 Rennes.
- Rennes - Annales de Bretagne, Université de Haute-Bretagne, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes.
- Rouen - Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Hôtel des Sociétés savantes, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen.
- Saint-Jean-de-Maurienne - Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne, 73300, Saint-Jean-de-Maurienne.
- Saint-Lô - Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, Archives départementales, B.P 540, 50010 Saint-Lô Cedex.
- Saint-Malo - Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo, 5, rue Pelicot, 35400 Saint-Malo.
- Saint-Quentin - 9, rue Villebois, Mareuil, 02100 Saint-Quentin.
- Sancerre - Académie Berrichonne, 511, avenue de Verdun, 18300 Sancerre.

- Strasbourg - Palais universitaire, 9, place de l'Université, 67070 Strasbourg.  
 Sens - Société Archéologique de Sens, 5, rue Rigault, 89 100 Sens.  
 Tarascon-sur-Ariège - Société préhistorique Ariège-Pyrénées, Mairie de Tarascon, 09400 Tarascon-sur-Ariège.  
 Toulon - Académie du Var, Passage de la Corderie, 83 000 Toulon.  
 Toulon - Société des Amis du Vieux Toulon, 69, cours Lafayette, 83000 Toulon.  
 Toulouse - Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, rue de Metz, 31000 Toulouse.  
 Toulouse - Académie des Jeux Floraux, Hôtel d'Assézat et de Clémence Issaure, rue de Metz, 31000 Toulouse.  
 Tours - Académie des Sciences des Arts et des Belles-Lettres de Touraine, 146, rue de la Fosse-Marine, 37100 Tours.  
 Troyes - Société Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube, 21, rue Chrestien-de-Troyes, 10000 Troyes.  
 Tulle - Ecole Félibréenne limouzine "Lemouzi", 13, place municipale 19000 Tulle.  
 Valence - Société Archéologique et Statistique de la Drôme, 14, rue de la Manutention, B.P. 722, 26000 Valence.  
 Vannes - Société Polymathique du Morbihan, Château-Gaillard, 2, rue Noé, 56000 Vannes.  
 Versailles - Académie de Versailles, 5, rue de l'Indépendance américaine, 78000 Versailles.  
 Villefranche-en-Beaujolais - Académie de Villefranche-en-Beaujolais, 96, rue de la Sous-Préfecture, 69400 Villefranche-en-Beaujolais  
 Vitry-le-François - Société des Sciences et Arts de Vitry, Hôtel de Ville, 51300 Vitry-le-François.

### ETRANGER

- Barcelone - Université autonome de Barcelone (département de philosophie classique) Edifice A, service des Publications, 08193 Barcelone (Espagne).  
 Bari - Université des Etudes de Bari, Faculté des Lettres et Philosophie, Palais Ateneo, I- 70122 Bari (Italie).

- Bordighera - Institut International d'Etudes Ligures, Musée Bicknell, Via Romana, 39 bis, I- 18012 Bordighera (IM) (Italie).
- Bruxelles - Académie royale de Belgique, Palais des Académies, 1, rue Ducale, B-1000 Bruxelles.
- Genève - Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 11, rue Massot, B.P. 389, C-H 1211 Genève.
- Neuchâtel - Société Neuchâteloise de Géographie, B.P.256, C-H 2006 Neuchâtel (Suisse).
- Vérone - Académie d'Agriculture, Sciences et Lettres de Vérone, Palais Erbisti, via Leoncino, 6, I- 37121 Vérone (Italie).